



HAL
open science

Évaluation d'un programme de parrainage visant à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2

Luc Behaghel, Julien Grenet, Elise Pesonel, Roland Rathelot

► To cite this version:

Luc Behaghel, Julien Grenet, Elise Pesonel, Roland Rathelot. Évaluation d'un programme de parrainage visant à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2. [Rapport Technique] Fonds d'expérimentation pour la jeunesse; Paris School of Economics; J-Pal Europe; CREST. 2013. hal-02804998v2

HAL Id: hal-02804998

<https://hal.inrae.fr/hal-02804998v2>

Submitted on 9 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Évaluation d'un programme
visant à améliorer l'insertion
professionnelle des étudiants
boursiers inscrits en Master 2 »**

RAPPORT D'ÉVALUATION

**ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS,
CREST, J-PAL**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.

ABDUL LATIF JAMEEL
Poverty Action Lab



TRADUIRE LA RECHERCHE EN ACTION

RAPPORT J-PAL – Mars 2014

Évaluation d'un programme de parrainage visant à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2

Luc Behaghel
Julien Grenet
Elise Pesonel
Roland Rathelot

ABDUL LATIF JAMEEL
Poverty Action Lab

REMERCIEMENTS

L'évaluation présentée dans ce rapport a été financée par le premier appel à projet du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). L'équipe de recherche tient à remercier les nombreux partenaires de cette évaluation. Nous remercions tout d'abord les partenaires de l'expérimentation au sein des Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) des universités partenaires : en particulier, Claire Margolis, Jean De Moura, Kim-Loan Nguyen et Emmanuelle Travet (Université de Cergy-Pontoise), Martin Trillot (Université de Lille II), Michel Naud (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) et Olivier Lartigaut (Université Paris Ouest - Nanterre). Nous remercions également l'association Frateli pour son engagement sans faille dans le processus d'évaluation : en particulier, Michaël Bernard, Anne-Marie Debeir, Héloïse Monnet, Laurence Piccinin, Céline Thébaud et Boris Walbaum. Nous remercions enfin la Mission d'animation du FEJ (MAFEJ), et en particulier Mathieu Valdenaire, pour son soutien et son suivi attentif. Le projet a bénéficié, dans sa première année, de l'excellent travail d'assistant de recherche d'Anna Custers.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

- Le programme Frateli Université est une expérimentation qui vise à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers de Master 2, en s'appuyant sur trois types d'actions : le parrainage par un ancien étudiant de l'université ou un autre jeune professionnel inséré depuis quelques années dans un milieu professionnel pertinent, des séances de coaching collectives et la mise en place d'une communauté d'étudiants par des actions ponctuelles (sorties culturelles, rencontres dans des cafés, etc.) et la création d'une plateforme en ligne (Viadeo).
- Malgré leur niveau élevé de qualification, les participants à l'expérimentation connaissent de réelles difficultés d'insertion sur le marché du travail à la sortie du Master : lorsqu'on considère conjointement les deux cohortes de l'expérimentation, on observe que le taux d'emploi des étudiants du groupe témoin est de 45 % un an après leur entrée dans le programme et de 63 % au bout de deux ans.
- Le coût moyen du programme Frateli Université est de l'ordre de 750 euros par étudiant. Dans l'hypothèse d'une généralisation de ce dispositif, les coûts fixes pourraient être amortis sur des effectifs plus importants, ce qui permettrait de ramener le coût moyen par étudiant à environ 280 euros.
- La demande pour le programme s'est avérée plus faible que prévu : 637 étudiants volontaires (soit environ 16 % des étudiants éligibles) au lieu de 1000 visés. L'offre de parrains a également été difficile à mobiliser, si bien qu'un

étudiant sur trois entré dans le programme n'a finalement pas eu de parrain. L'intensité réduite de l'intervention limite les effets attendus du programme et la taille des échantillons amoindrit la capacité statistique à les détecter.

- Dans ce contexte, le programme Frateli Université n'a pas eu d'impact statistiquement significatif sur le comportement de recherche d'emploi des bénéficiaires : temps passé à rechercher un emploi, canaux utilisés, temps passé en stage, nombre de candidatures. Il n'a pas eu non plus d'impact statistiquement significatif sur l'insertion professionnelle : taux d'emploi, type de contrat de travail, revenus d'activité.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Synthèse des résultats	3
Introduction	7
1 Une expérience contrôlée : méthodologie	13
1.1 Recrutement des étudiants et tirage au sort	14
1.2 Recrutement des parrains	18
1.3 Enquêtes et données	18
1.3.1 Les enquêtes de suivi	19
1.3.2 Données de suivi de l'association Frateli	21
1.3.3 L'enquête qualitative auprès des parrains de le deuxième co- horte	22
2 La population étudiée	23
3 Le programme Frateli Université	29
3.1 Le parrainage individuel	29
3.2 Le coaching collectif	36
3.3 La communauté Frateli	37
3.4 Le coût du programme Frateli Université	38
3.5 Le devenir du programme Frateli Université à l'issue de la phase ex- périmentale	40
4 L'impact du programme Frateli Université	41
4.1 Impact sur la recherche d'emploi	41
4.2 Impact sur l'insertion professionnelle	47
Conclusion	59

Annexes	63
Annexe A : Sources des données	63
Annexe B : Analyse de la non réponse aux enquêtes	63
Annexe C : Tableaux de comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponses aux enquêtes	69
Annexe D : Questionnaires d'enquête	75
Annexe E : Grille d'entretien de l'enquête auprès des parrains	119
Références	123
Liste des tableaux	127
Liste des figures	129

INTRODUCTION - PROBLÉMATIQUE

GÉNÉRALE

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation d'un programme développé par l'association Frateli avec les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) d'universités partenaires, visant à améliorer l'insertion professionnelles des diplômés de Master 2, en s'appuyant notamment sur la mise en relation du jeune diplômé avec un « parrain » en activité professionnelle. Un tel programme constitue une réponse possible au reproche fréquemment adressé à l'université en France de ne pas assurer une transition efficace entre les études supérieures et la vie active. Selon l'INSEE, 10,3 % des jeunes diplômés du supérieur¹ en France sortis depuis un à quatre ans de formation initiale étaient au chômage en 2012 (INSEE, 2013). Ces difficultés d'insertion professionnelle dépendent de l'origine socioculturelle : à diplôme égal, les enfants d'ouvriers accèdent à des salaires en moyenne plus faibles que les enfants de cadres, bien qu'ils ne soient pas davantage confrontés au chômage que ces derniers. En revanche, à diplôme équivalent et avec une profession du père comparable, les jeunes issus de l'immigration ont un risque bien plus élevé de rester sans emploi que les jeunes d'origine européenne (Lopez et Thomas, 2006).

De telles difficultés et disparités peuvent s'expliquer par l'accès faible et inégal aux codes, méthodes et réseaux de recherche d'emploi. Le rôle central des contacts personnels sur le marché du travail a été abondamment souligné par les socio-

1. Titulaires de licence, master, doctorat, diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs.

logues et les économistes du travail (Ioannides et Loury, 2004). De nombreuses études soulignent le rôle des méthodes informelles mobilisant des réseaux personnels pour l'accès au premier emploi. Selon Holzer (1988), 66 % des jeunes de 16 à 23 ans qui ont trouvé un emploi aux États-Unis ont mobilisé des canaux informels alors que seulement 11 % sont passés par l'agence publique de l'emploi. Plus généralement, Granovetter (1995) montre que 40 % à 50 % des emplois aux États-Unis ont été obtenus par l'intermédiaire d'amis ou de connaissances. L'étude sur l'emploi et la transmission de l'information parmi les migrants mexicains aux États-Unis de Munshi (2003) montre qu'un travailleur dont le réseau est réduit et récent a moins de chances de trouver un emploi. En France, Margolis et Simonnet (2004) montrent que plus de 50 % des jeunes qui ont suivi des études supérieures trouvent leur premier emploi stable grâce à leur réseau personnel. Le recours au réseau est susceptible de faciliter la transmission de l'information entre les candidats et les employeurs potentiels, contribuant à un appariement de meilleure qualité (Lin, 1999; Montgomery, 1991). Selon Mortensen et Vishwanath (1995), les salaires sont plus élevés sur les offres d'emploi émanant des réseaux personnels que sur celles provenant des canaux formels. Granovetter (1973) fait une distinction entre les différents types de contacts qui constituent le réseau personnel. Les liens forts font référence à la famille et aux amis, tandis que les liens faibles font référence aux connaissances professionnelles. Il montre que les contacts avec lesquels sont entretenus des liens faibles sont plus ouverts, davantage disposés à l'échange et à l'interaction : ces contacts seraient donc à privilégier dans le cadre d'une recherche d'emploi. Yakubovich (2005) montre qu'il est plus probable de trouver un emploi grâce à un lien faible, ce type de contacts permettant l'accès à une nouvelle information et pouvant avoir une influence directe sur l'employeur. Cappellari et Tatsiramos (2011) trouvent qu'avoir un ami de plus en emploi dans son réseau augmente de 3,7 points de pourcentage la probabilité moyenne de trouver un emploi au cours de l'année (qui est de 20 %). D'après les auteurs, les réseaux d'amis favorisent la

recherche d'emploi parce qu'ils permettent d'accéder à une meilleure information sur les opportunités d'embauche.

Ces résultats soulignent l'importance d'être entouré de gens insérés sur le marché du travail lors de sa recherche d'emploi. Partant de ce constat, le programme Frateli Université vise à établir un lien entre de jeunes diplômés issus de milieu défavorisé (boursiers sur critères sociaux) et des actifs en emploi dans le secteur ou le type de métier envisagé par le jeune. À l'exception de l'évaluation en cours d'un programme d'accompagnement d'étudiants décrocheurs de l'enseignement supérieur qui comporte un volet de parrainage (Cahuc et al., 2014), il n'existe pas en France de travaux de recherche sur l'impact de programmes de parrainage de jeunes diplômés entrant sur le marché du travail. Plusieurs études ont en revanche analysé l'impact de programmes de parrainage d'étudiants à l'université sur les résultats universitaires et le décrochage (Crisp et Cruz, 2009). Campbell et Campbell (1997) évaluent l'impact d'un programme de parrainage d'étudiants issus des minorités aux États-Unis. L'étude révèle que les étudiants parrainés améliorent leurs résultats universitaires, valident davantage de cours et ont une probabilité plus faible d'abandonner leurs études. Ces résultats sont complétés par l'étude de Sandner (2013) qui met en évidence la diminution du taux d'échec aux examens du premier semestre lorsque des étudiants sont parrainés par des membres de l'administration de l'université, ainsi que par les travaux de Hu et Ma (2010) qui trouvent, parmi des étudiants de l'État de Washington qui bénéficient aussi d'une aide financière, une corrélation positive entre parrainage et poursuite des études à l'université. Enfin, deux études récentes se rapprochent de ce rapport en évaluant l'impact de programmes de parrainage destinés à des étudiants issus de milieu défavorisé et en utilisant la méthode de l'assignation aléatoire (ou expérimentation sociale contrôlée) que nous mettons en œuvre. Scrivener et Weiss (2009) évaluent un programme de deux semestres combinant parrainage en groupe et aide financière pour

des étudiants défavorisés qui entrent en première année dans deux *Community Colleges* américains. Les étudiants parrainés améliorent leurs résultats universitaires à partir du deuxième semestre du programme. Bettinger et Baker (2011) analysent le programme de coaching individuel *Inside Track*. Pendant deux semestres, le coach appelle régulièrement l'étudiant pour le conseiller dans sa réussite universitaire. Il l'aide à développer ses objectifs et ses compétences, le guide dans ses tâches quotidiennes, sa gestion du temps ou ses méthodes de travail. Les étudiants qui ont bénéficié d'un coach ont une probabilité plus importante de ne pas arrêter l'université pendant la période d'accompagnement et de poursuivre leurs études un an après la fin du programme.

Ces différentes études d'impact montrent un effet positif du parrainage sur les résultats universitaires et le taux d'abandon. Le programme Frateli Université étudié ici se rapproche de tels programmes, mais cible des étudiants en fin de parcours universitaire pour les accompagner à entrer sur le marché du travail. Avant de lancer ce programme, l'association Frateli disposait d'une expérience de l'accompagnement d'étudiants dans la mesure où elle assure depuis 2004 la mise en place et le suivi de parrainages entre de jeunes étudiants issus de milieux modestes (boursiers sur critères sociaux) ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat et de jeunes professionnels expérimentés (Frateli, 2013). Ce programme est mis en œuvre immédiatement après le baccalauréat, sur une durée de cinq ans. Le nouveau programme évalué dans ce rapport est destiné aux étudiants boursiers de Master 2. Frateli intervient dans des universités partenaires afin de fournir un ensemble de services (parrainage individuel, ateliers collectifs et mise en réseau d'étudiants) pour aider les étudiants de milieux défavorisés à mieux s'insérer professionnellement et à trouver un emploi correspondant à leur qualification.

L'objectif de cette évaluation est de quantifier l'impact du programme Frateli sur l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires, en utilisant la méthode de l'as-

signation aléatoire. Pendant deux ans, des étudiants de quatre universités ont été répartis de façon aléatoire soit dans le groupe traité, qui participe au programme de Frateli, soit dans le groupe témoin, qui n'y participe pas. Les étudiants du groupe traité sont concernés par les trois axes du programme Frateli Université : le parrainage individuel, les séances de coaching collectif et l'interaction avec les autres étudiants parrainés dans le cadre de communautés animées sur Internet.

L'organisation du rapport est la suivante. La section 1 précise la méthodologie utilisée dans cette étude : nous expliquons le principe et les modalités du tirage au sort, ainsi que les enquêtes qui ont permis de retracer le parcours professionnel des jeunes pendant deux ans. La section 2 décrit plus en détails l'origine sociale, le parcours universitaires et les aspirations professionnelles des jeunes candidats au programme. Dans la section 3, nous présentons les différentes composantes du programme Frateli Université : le parrainage, les ateliers, la mise en réseau et les sorties culturelles. La section 3.4 propose une estimation du coût du dispositif. La section 4 présente les effets estimés du programme Frateli Université sur les méthodes de recherche et l'insertion professionnelle des diplômés de Master 2.

CHAPITRE 1

UNE EXPÉRIENCE CONTRÔLÉE : MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette étude est de mesurer l'impact du programme proposé par Frateli sur l'insertion professionnelle des étudiants bénéficiaires lors des deux années qui suivent l'entrée dans le dispositif. Nous comparons la situation professionnelle des jeunes bénéficiaires (ou groupe traité) à celles de jeunes semblables qui constituent le groupe de référence (ou groupe témoin). Ces deux groupes sont constitués de façon aléatoire, par tirage au sort anonyme, au début de l'évaluation. Les jeunes du groupe témoin sont par construction semblables aux jeunes bénéficiant du programme dans la mesure où ils sont issus des mêmes universités, ont eu la même volonté de participer au programme, mais n'ont pas été retenus par le tirage au sort. La différence observée entre les deux groupes pourra alors être interprétée comme l'effet causal du programme Frateli.

Dans cette section, nous décrivons la méthode de recrutement des étudiants et des parrains participant au programme, le protocole de tirage au sort mis en place sur les différentes cohortes et les ajustements entrepris pour surmonter les difficultés d'appariement entre parrain et filleul.

1.1 Recrutement des étudiants et tirage au sort

Cette expérimentation a été mise en place pendant deux années universitaires de 2010 à 2012. Le protocole d'évaluation initial prévoyait de recruter 1000 étudiants volontaires pour le programme, et de sélectionner aléatoirement parmi eux 500 étudiants bénéficiaires, les 500 étudiants restants constituant le groupe témoin. Des ajustements se sont néanmoins avérés nécessaires, en raison des difficultés à recruter parrains et étudiants.

En 2010-2011, l'expérimentation débute en partenariat avec trois universités de la région parisienne : l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, l'université Paris X Nanterre et l'université de Cergy-Pontoise. En 2011-2012, le programme est ouvert à l'ensemble des étudiants boursiers inscrits sur les liste du CROUS de Paris et aux étudiants de l'université Lille 2. Les groupes traité et témoin sont constitués dans chaque université en trois étapes :

Campagne d'information. Au début de chaque année universitaire, les étudiants éligibles au programme (boursiers sur critères sociaux inscrits en Master 2) sont sensibilisés au programme grâce à une campagne d'information menée par Frateli : des réunions d'information sont organisées et des prospectus et des affiches sont diffusés dans les universités. Les responsables d'unité de formation de recherche envoient aussi des mails aux étudiants ciblés pour les informer de l'existence du programme.

Inscription des étudiants volontaires. Les étudiants éligibles au programme sont invités à s'inscrire pour participer au programme sur un site Internet dédié où sont exposées les grandes lignes du dispositif et où il est indiqué que la sélection des bénéficiaires a lieu par tirage au sort. Pour valider leur inscription, les étudiants doivent répondre à un questionnaire en ligne (qui sert de point de départ pour les analyses d'impact – enquête initiale – et permet d'obtenir des coordonnées dé-

taillées et des contacts pour le suivi ultérieur de l'étudiant), déclarer qu'ils ont pris connaissance du caractère aléatoire de la procédure de sélection et accepter d'être sollicités dans le cadre d'enquêtes sur leurs projets professionnels et leur insertion sur le marché du travail à la sortie de l'année de Master 2. L'éligibilité des étudiants qui se sont portés candidats est alors validée par les services administratifs des universités partenaires, qui vérifient si l'étudiant est bien boursier et inscrit en Master 2.

Tirage au sort des bénéficiaires. Les candidats éligibles constituent la population expérimentale suivie tout au long de l'évaluation. En 2010-2011 comme en 2011-2012, le nombre de candidats éligibles au programme excède le nombre de parrains recrutés par l'association Frateli. Un tirage au sort est effectué pour déterminer à qui le programme Frateli Université est finalement offert. Les modalités de ce tirage au sort diffèrent selon la cohorte considérée. En 2010-2011, les étudiants éligibles sont groupés par université d'origine en distinguant des autres les étudiants d'origine africaine (définis comme les étudiants dont l'un au moins des parents a la nationalité d'un pays d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne¹), pour tenir compte du fait que ces jeunes sont susceptibles de faire l'objet de discriminations sur le marché du travail. Ces groupes (ou strates) sont constitués au fur et à mesure des inscriptions sur le site Internet. À trois ou quatre reprises (selon les universités d'origine), deux étudiants sur trois, puis un étudiant sur deux sont tirés au sein de chaque strate pour bénéficier du programme². L'avantage d'un tirage au sort ainsi stratifié est de contrôler la proportion d'étudiants bénéficiaires au sein de chaque strate, et de permettre ainsi de garantir la représentativité des groupes traité et témoin dans ces différentes dimensions (université d'origine, nationalité

1. Dans les résultats présentés dans la suite, les individus dont l'un au moins des parents est de nationalité haïtienne ont été regroupés avec les individus dont l'un au moins des parents est africain de naissance (Afrique du Nord ou Afrique subsaharienne). Les effectifs de ces populations étant faibles, ce choix de regroupement est sans importance qualitative sur les résultats.

2. Le passage à un étudiant sur deux a été décidé lorsque l'association Frateli a révisé à la baisse son estimation du nombre de parrains disponibles.

des parents à la naissance). Par ailleurs, on cherchait en intégrant les étudiants au fur et à mesure de leur inscription sur Internet à éviter le risque que l'étudiant ne s'impatiente et ne se détourne du programme. Une difficulté inattendue a été que le nombre de parrains s'est révélé insuffisant par rapport au nombre d'étudiants tirés au sort pour bénéficier du parrainage, et que les profils des parrains recrutés ne correspondaient pas toujours à celui des filleuls sélectionnés. En conséquence, une partie des filleuls n'a pas pu être parrainée au sein de cette cohorte, et n'a bénéficié que des autres composantes du programme (coaching collectif et communauté en ligne, voir ci-dessous).

Pour la deuxième cohorte, un nouveau protocole expérimental est mis en place afin d'adapter la constitution des groupes traité et témoin au nombre de parrains disponibles et à leurs profils. On attend que soit connu l'ensemble des étudiants éligibles et des parrains disponibles. Les étudiants sont au nombre de 443 et les parrains 175. Pour éviter les défections par la suite, il est demandé aux étudiants de confirmer par mail leur demande de parrainage. Les 374 étudiants qui ont confirmé sont appariés aux parrains disponibles, à raison de deux étudiants par parrain (trois dans quelques cas). Frateli considère ne pas disposer de parrain au profil adéquat pour 17 étudiants, qui sont exclus du programme. 21 parrains sont appariés avec un seul étudiant et sortent de l'évaluation. Un tirage au sort est alors effectué au sein de chaque paire (ou triplet) d'étudiants pour déterminer lequel est retenu pour le programme. L'ensemble des étudiants obtenus constitue le groupe traité.

L'échantillon final est constitué de 637 étudiants. 301 étudiants appartiennent à la première cohorte (bénéficiant du programme en 2010-2011) et 336 à la seconde (bénéficiant du programme en 2011-2012). Le groupe traité compte 341 étudiants et le groupe témoin 296 étudiants.

Tous les étudiants du groupe de traitement sont en principe concernés par les trois axes du programme Frateli Université : le parrainage individuel, les séances de coaching collectif et l'interaction avec les autres étudiants parrainés dans le cadre

TABLEAU 1.1 – Effectifs de l'expérimentation

	Groupe Traité	Groupe Témoin	Total
Cohorte 1	174	127	301
Cohorte 2	167	169	336
Total	341	296	637

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale.

TABLEAU 1.2 – Effectifs de l'expérimentation par université

	Groupe Traité	Groupe Témoin	Total
Paris X - Nanterre	114	102	216
Paris I - Panthéon Sorbonne	157	126	283
Cergy-Pontoise	19	18	37
Lille 2	10	13	23
Autres universités	41	37	78

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale.

de communautés animées sur Internet. L'évaluation ne permet pas d'isoler l'impact spécifique de chacune de ces composantes (il aurait pour cela fallu constituer plusieurs groupes traités, bénéficiant de différentes combinaisons de composantes du programme, ce qui aurait pu être intéressant mais aurait été contraire à l'approche intégrée visée par Frateli). Par ailleurs, nous ne cherchons pas à ajuster les effets estimés pour tenir compte du fait que les étudiants n'ont que partiellement suivi (ou pu bénéficier) des différentes composantes du programme : l'effet mesuré est un effet global du programme obtenu en condition réelle. Il est probable que la mise en place à plus grande échelle d'un tel dispositif ne ferait qu'accentuer le caractère incomplet de la participation au programme des étudiants concernés.

1.2 Recrutement des parrains

Les parrains du programme Frateli Université sont recrutés par deux canaux. L'association Frateli a constitué un vivier de parrains qui interviennent dans le cadre du premier programme qu'elle a monté à partir de 2004 pour accompagner des étudiants au début de leurs études supérieures. Une partie de ces parrains, sollicités, acceptent de participer au programme à destination des étudiants de Master 2 étudiés ici : 29 % des parrains de la seconde cohorte sont issus de ce réseau. Par ailleurs, les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) des universités partenaires sollicitent par mail ou courrier les anciens étudiants de leur université : 18 % des parrains de la seconde cohorte sont issus du réseau d'anciens étudiants de l'université de Lille 2, 13 % du réseau d'anciens de l'université de Paris 1 et 13 % du réseau d'anciens de l'université de Nanterre. Les 20 % restant sont des parrains qui ont reconduit leur participation au programme de l'année 2010-2011 à l'année 2011-2012³.

1.3 Enquêtes et données

Le suivi des étudiants du groupe traité et du groupe témoin est réalisé en combinant les informations issues des systèmes d'information des universités et d'enquêtes effectuées auprès des étudiants lorsqu'ils ont terminé leurs études. Les données collectées permettent de recueillir les informations suivantes :

- les caractéristiques socio-démographiques des étudiants : l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle des parents, la nationalité de naissance et le pays de naissance des parents, le lieu de résidence, etc. ;
- des informations sur la scolarité antérieure au sein de l'université : les études suivies, les résultats aux examens ;

3. La répartition des parrains par canal de recrutement n'est pas disponible pour la cohorte 2010-2011.

- les résultats scolaires obtenus au cours de l'année de Master 2 : l'assiduité en cours, les résultats obtenus au contrôle continu et aux épreuves finales ;
- l'insertion professionnelle réalisée à l'issue de l'année de Master 2 au cours des deux années qui suivent le parrainage : la durée séparant la sortie de formation initiale du premier stage ou emploi, le type de contrat de travail éventuellement détenu, la durée du travail (temps partiel ou temps plein), le secteur d'activité, le niveau de rémunération, les projets professionnels, etc.

1.3.1 Les enquêtes de suivi

Les informations sur les projets professionnels et l'insertion professionnelle ultérieure proviennent d'enquêtes conçues spécifiquement pour l'évaluation.

Les jeunes des deux groupes expérimentaux sont interrogés à trois reprises : au moment de leur inscription (enquête initiale), un an après (première enquête de suivi) et deux ans après (deuxième enquête de suivi). Pour les deux enquêtes de suivi, les étudiants sont d'abord invités à remplir l'enquête en ligne ; ceux qui n'ont pas rempli le questionnaire sont ensuite contactés par téléphone par un institut d'enquêtes.

L'enquête initiale porte principalement sur :

- la situation des parents,
- le parcours scolaire et universitaire,
- la situation et les aspirations professionnelles.

Les deux enquêtes de suivi couvrent :

- le parcours universitaire,
- la situation professionnelle pendant l'année universitaire écoulée,
- la recherche d'emploi et l'évolution du projet professionnel,
- la situation professionnelle actuelle et les aspirations professionnelles.

La deuxième enquête de suivi permet également de recueillir, dans le groupe traité,

des informations sur les interactions du jeune avec le programme Frateli.

TABLEAU 1.3 – Taux de réponse aux enquêtes

	Taux de réponse	Traités	Témoins	Test de différence
Enquête de suivi 1	0.84	0.85	0.82	0.43
Cohorte 1	0.81	0.83	0.78	0.24
Cohorte 2	0.86	0.86	0.86	0.91
Enquête de suivi 2	0.76	0.80	0.71	0.01***
Cohorte 1	0.72	0.76	0.68	0.12
Cohorte 2	0.79	0.84	0.74	0.02**

LECTURE : Le taux de réponse à la première enquête de suivi est de 84 % parmi l'ensemble des étudiants de l'expérimentation, 85 % parmi les étudiants du groupe traités et 82 % parmi les étudiants du groupe témoin. La p-valeur du test de différence étant supérieure à 0,1, la différence du taux de réponse des deux groupes n'est pas significative au seuil de 10 %.

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2.

Le tableau 1.3 présente les taux de réponses aux deux enquêtes de suivi et teste si ces taux sont les mêmes pour les deux groupes expérimentaux. 84 % des jeunes suivis ont répondu à la première enquête et 75 % à l'enquête finale, deux ans après leur inscription au programme. Il s'agit de taux qu'on peut considérer comme élevés pour une population particulièrement mobile (pendant la période de l'insertion professionnelle). Ils ont été obtenus par la combinaison de l'enquête en ligne (à laquelle les taux de réponse sont de l'ordre de 40 à 50 %) avec une enquête téléphonique comportant des appels répétés tant que le jeune n'était pas joint. Les figures 4.1 et 4.2 de l'annexe 4.2 montrent l'effet de ces appels répétés sur le taux de réponse, dans les groupes test et témoin. Ainsi, si on s'était limité à cinq tentatives d'appel pour la première enquête de suivi, le taux de réponse auraient été entre 60 et 70 %, et sensiblement plus faible parmi les jeunes témoins. C'est la répétition des appels qui permet d'atteindre des taux de réponse supérieurs à 80 %, semblables dans les deux groupes. Lors de la deuxième enquête, il reste impossible d'obtenir les réponses d'environ un quart de la population expérimentale.

Les taux de réponse ne sont pas significativement différents dans le groupe traité

et dans le groupe témoin pour la première enquête. En revanche, les jeunes traités sont plus nombreux à répondre à la deuxième enquête que les jeunes témoins. Cette différence peut faire craindre que les échantillons test et témoin obtenus au terme de la deuxième enquête de suivi enquête ne soient plus comparables, en dépit du tirage au sort initial. Pour moitié, la non réponse à l'enquête vient de jeunes dont les coordonnées téléphoniques ne sont plus valables. Un quart de la non réponse vient de jeunes qui refusent explicitement de répondre au questionnaire malgré leur engagement initial. Le dernier quart vient de jeunes qui n'ont pu être joints (téléphone sur messagerie ou sonnerie dans le vide). Ce dernier type de non réponse est plus fréquent dans le groupe témoin, ce qui indique un refus masqué plus fréquent parmi les jeunes qui n'ont pas bénéficié du programme. Si ce refus masqué provient de jeunes spécifiques, leur absence dans l'échantillon témoin final et leur présence dans l'échantillon traité peut biaiser la comparaison. Dans les analyses d'impact ci-dessous, on s'appuiera sur une méthode de correction des différences de non réponse proposée par Behaghel et al. (2012) et qui permet, sous certaines hypothèses, de reconstituer des échantillons comparables.

1.3.2 Données de suivi de l'association Frateli

L'association Frateli effectue aussi un suivi interne de son programme : elle collecte des données sur l'assiduité aux ateliers et la présence aux autres activités organisées dans le cadre du programme (soirée de lancement, jeudis Frateli, sorties Frateli classique). Elle a aussi mis en place un suivi du parrainage pour les filleuls et les parrains. Les filleuls sont appelés à deux moments clés : au démarrage du parrainage en janvier, pour s'assurer que le filleul a bien pris contact avec son parrain et à la clôture du parrainage en juin pour faire un bilan du parrainage. Lors de ces appels, l'association s'assure que tout se déroule bien dans le binôme et collecte des données sur l'intensité de la relation de parrainage. Les parrains sont aussi appelés

en fin d'année pour faire un bilan et connaître leur ressenti sur le parrainage.

1.3.3 L'enquête qualitative auprès des parrains de la deuxième cohorte

Afin de compléter les données quantitatives sur la mise en œuvre du programme, une enquête qualitative auprès d'un échantillon de parrains de la seconde cohorte (2011-2012) a été réalisée par l'équipe de recherche en octobre 2012. Parmi les 160 parrains concernés, un peu plus de 10 % ont été échantillonnés par tirage au sort stratifié visant à représenter les différentes universités et domaines professionnels. L'échantillon obtenu comprend des binômes où les filleuls et le parrain sont dans la même ville et d'autre où ils sont éloignés, ainsi que des cas pour lesquelles la relation de parrainage a été évaluée comme très bonne, bonne, moyenne ou inexistante par le filleul.

Il s'agit d'entretiens semi-directifs par téléphone d'une durée d'environ dix minutes suivant la grille figurant en annexe 4.2. 13 parrains ont répondu à l'enquête sur 21 parrains sollicités.

CHAPITRE 2

LA POPULATION ÉTUDIÉE

Le programme Frateli Université s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux inscrits en Master 2. Les deux premières colonnes du tableau 2.1 présentent les caractéristiques des étudiants boursiers de Master 2 par rapport à la population totale d'étudiants de Master 2 en France pour l'année universitaire 2010-2011. La troisième colonne présente les caractéristiques des étudiants boursiers de Master 2 des universités partenaires du programme Frateli Université et la quatrième colonne celles des étudiants de notre échantillon. La dernière colonne « Test de différence » présente le résultat d'un test d'égalité des moyennes entre la population totale des étudiants boursiers de Master 2 des universités partenaires et la population expérimentale.

Les étudiants boursiers de Master 2 représentent 23 % des étudiants de Master 2 en France. On observe qu'ils sont issus de milieux plus défavorisés que la moyenne : la probabilité que le chef de famille d'un étudiant boursier appartienne à une catégorie socio-professionnelle défavorisée est de 15 points supérieure à la moyenne de tous les étudiants. On peut émettre l'hypothèse que ces étudiants bénéficient moins de l'aide de leur parents et de leur entourage dans leur recherche d'emploi, que ce soit pour acquérir les codes à adopter face un employeur ou pour leur fournir des contacts professionnels. Les étudiants de notre échantillon ont en moyenne 24 ans ;

TABLEAU 2.1 – Comparaison avec la population totale d'étudiants de Master 2 en 2010-2011

	Etudiants	Etudiants de M2 boursiers			Test de différence
	de M2 en France	En France	Universités partenaires	Population expérimentale	
Caratéristiques individuelles					
Femme	0.57	0.62	0.65	0.71	0.01***
Age	26.47	23.40	23.38	24.14	0.00***
De nationalité étrangère	0.27	0.05	0.06	0.14	0.00***
Série au BAC					
BAC ES	0.21	0.29	0.37	0.35	0.49
BAC L	0.16	0.21	0.21	0.21	0.90
BAC S	0.30	0.36	0.31	0.26	0.02**
BAC Techno et Autre	0.07	0.10	0.07	0.06	0.45
N'a pas le BAC	0.26	0.04	0.04	0.11	0.00***
PCS du chef de famille					
PCS favorisées	0.32	0.17	0.21	0.17	0.02**
PCS assez favorisées	0.08	0.12	0.11	0.13	0.37
PCS moyennes	0.17	0.27	0.26	0.17	0.00***
PCS défavorisées	0.17	0.32	0.33	0.21	0.00***
Boursier	0.23	1.00	1.00	1.00	.
Echelon de bourse					
0	0.23	0.23	0.22	0.15	0.00***
1	0.17	0.17	0.16	0.15	0.48
2	0.09	0.09	0.09	0.10	0.41
3	0.09	0.09	0.10	0.11	0.42
4	0.09	0.09	0.09	0.11	0.13
5	0.16	0.16	0.17	0.17	0.88
6	0.17	0.17	0.19	0.22	0.05*
Scolarité actuelle					
Université					
Paris X - Nanterre	0.02	0.02	0.25	0.34	0.00***
Paris I - Panthéon Sorbonne	0.04	0.03	0.44	0.44	0.97
Cergy-Pontoise	0.01	0.01	0.10	0.06	0.00***
Lille 2	0.01	0.01	0.21	0.04	0.00***
Domaine de formation					
Droit - Sciences Politiques	0.16	0.17	0.39	0.33	0.00***
Economie - Gestion	0.26	0.20	0.21	0.28	0.00***
Lettres - Langues - Arts	0.14	0.15	0.08	0.13	0.00***
Sciences Humaines	0.20	0.22	0.20	0.21	0.84
Sciences	0.25	0.26	0.12	0.05	0.00***

LECTURE : 57 % des étudiants de Master 2 en France sont des femmes. La dernière colonne indique la p-valeur du test d'égalité des moyennes entre la population expérimentale (qui a candidaté au programme) et l'ensemble des étudiants éligibles (étudiants de Master 2 boursiers).

CHAMP : Ensemble des étudiants de Master 2 en France en 2010-2011 et ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : APOGEE et enquête initiale.

il s'agit pour 70 % d'étudiantes. 82 % sont titulaires d'un baccalauréat général. 11 % des étudiants n'ont pas le bac, mais un équivalent étranger. 14 % sont étrangers, soit presque trois fois plus que parmi l'ensemble des étudiants boursiers de France. Presque 80 % des étudiants sont inscrits en Master 2 à l'université de Paris 1 ou de Paris 10. Pour plus de la moitié d'entre eux, ils étudient le droit, les sciences politiques, l'économie ou la gestion. Il y a peu d'étudiants en sciences puisque seules les universités de Lille 2 et Cergy proposent des Masters 2 dans ce domaine.

En 2010-2011, 1971 étudiants boursiers étaient inscrits en Master 2 dans les universités partenaires. On peut donc évaluer la population éligible sur les deux années où s'est déroulé le programme à environ 4000 étudiants. Les 637 étudiants qui ont intégré l'expérimentation représentent donc 16 % de la population ciblée.

Le tableau 2.2 compare les caractéristiques des groupes traité et témoin avant le programme. Il s'agit de vérifier que le tirage au sort a bien créé deux groupes d'étudiants statistiquement similaires. Dans la première colonne figure la valeur moyenne de chacune des variables parmi l'ensemble des étudiants témoins. La colonne présentant la différence « Traité – Témoin » est subdivisée en trois sous-colonnes : la différence « Traité – Témoin » sur l'ensemble des jeunes de l'expérimentation, la différence sur les jeunes qui ont intégré l'expérimentation à l'année universitaire 2010-2011 (intitulée « Cohorte 1 ») et la différence sur ceux ayant intégré l'expérimentation en 2011-2012 (intitulée « Cohorte 2 »). Il est utile de distinguer les deux cohortes dans la mesure où le protocole d'assignation aléatoire a changé d'une année sur l'autre. Pour tenir compte du fait que les tirages au sort des groupes expérimentaux ont été stratifiés ou effectués par groupe de tirage, les différences « Traité - Témoin » sont estimées en contrôlant par des variables indicatrices de strate (cohorte 1) ou de groupe de tirage (cohorte 2).

Dans leur ensemble, les tableaux 2.2 et 2.3 montrent qu'il existe, malgré le tirage au sort, un certain nombre de différences entre groupes traité et témoin. En particulier, les étudiants de nationalité étrangère sont plus nombreux dans le groupe

TABLEAU 2.2 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort : caractéristiques personnelles

	Moyenne Témoin	Différence Traités - Témoins		
		Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Caractéristiques individuelles				
Femme	0.72	-0.02	0.03	-0.07
Age au début du programme	24.10	0.05	-0.03	0.13
De nationalité étrangère	0.09	0.08***	0.07*	0.10***
Origines sociales				
Parent(s) originaire(s) d'Afrique	0.29	-0.03*	0.00	-0.07
Père actif	0.76	-0.07*	-0.03	-0.10**
Mère active	0.81	-0.03	0.03	-0.08**
Diplôme père supérieur au BAC	0.52	-0.02	0.00	-0.04
Diplôme mère supérieur au BAC	0.60	-0.03	-0.06	0.01
Père de CSP supérieure	0.33	0.02	0.08	-0.03
Mère de CSP supérieure	0.26	0.03	0.06	0.00
Echelons de bourse 0-3	0.47	0.06	0.10*	0.02
Echelons de bourse 4-6	0.53	-0.06	-0.10*	-0.03
Scolarité précédente				
A redoublé au moins une fois	0.19	-0.02	0.00	-0.04
Série au BAC				
BAC ES	0.41	-0.09**	-0.19***	0.00
BAC L	0.17	0.07**	0.12**	0.01
BAC S	0.29	-0.05	0.00	-0.09**
BAC Techno et Autre	0.05	0.03	0.03	0.03
N'a pas le BAC	0.08	0.05*	0.05	0.05
Mention au BAC				
Très Bien	0.04	0.00	0.00	0.00
Bien	0.17	0.00	-0.04	0.04
Assez Bien	0.32	-0.03	0.03	-0.07
Pas de mention	0.38	-0.02	-0.03	-0.02
Scolarité actuelle				
Université				
Paris X - Nanterre	0.35	-0.03	0.00	-0.06
Paris I - Panthéon Sorbonne	0.44	0.02	-0.01	0.04
Cergy-Pontoise	0.06	0.00	0.01	0.00
Lille 2	0.04	-0.01*	0.00	-0.01
Autres universités	0.11	0.02	0.00	0.03
Domaine de formation				
Droit - Sciences Politiques	0.31	0.04	0.06	0.02
Economie - Gestion	0.32	-0.07**	-0.13**	-0.02
Lettres - Langues - Arts	0.13	-0.01	0.01	-0.03
Sciences Humaines	0.19	0.03	0.03	0.03
Sciences	0.05	0.01	0.03*	-0.01
Pense poursuivre ses études après Master 2	0.42	-0.03	-0.04	-0.02

LECTURE : 72 % des jeunes du groupe témoin sont des femmes (ligne 1, colonne 1). La proportion de femmes dans le groupe traité est inférieure de 0.02 points de pourcentage à la part des femmes dans le groupe témoin. L'écart « traité – témoin » dans la proportion de femmes est de 0.03 points de pourcentage dans la cohorte 1 et de -0.07 points de pourcentage dans la cohorte 2.

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale.

traité que dans le groupe témoin, pour la première et la deuxième cohorte. Il existe également des différences statistiquement significatives dans la statut d'activité des

parents de la deuxième cohorte, et dans la part des différentes séries du bac (ces différences varient d'une cohorte à l'autre). Enfin, le domaine de l'économie et de la gestion est moins représenté dans le groupe traité pour la première cohorte. De telles différences sont possibles dans le cadre d'un tirage au sort sur des échantillons de taille limitée. Il conviendra, dans l'analyse de l'impact du programme, de contrôler ces différences initiales pour vérifier qu'elles ne sont pas à l'origine des différences de résultats post-programme entre groupes traité et témoin.

TABLEAU 2.3 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort : recherche d'emploi

	Moyenne	Différence Traités - Témoins		
	Témoin	Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Emploi pendant les études				
Travaille pendant son Master 2	0.39	0.01	0.03	-0.02
A fait un stage au cours des 2 dernières années	0.66	0.03	0.04	0.02
Domaine d'activité souhaité				
Arts - Culture	0.08	0.00	-0.04	0.03
Droit - Sciences politiques	0.33	0.01	0.01	0.01
Economie - Gestion - Finance	0.24	-0.04	-0.09*	0.00
Informatique - Communication	0.07	-0.01	0.02	-0.03
Lettres - Langues	0.08	-0.01	0.02	-0.03
Autres	0.20	0.05	0.08*	0.03
Recherche d'emploi				
Mois pour trouver un emploi (optimiste)	4.70	0.32	0.71	-0.01
Mois pour trouver un emploi (pessimiste)	12.13	-0.72	-1.18	-0.32
Salaire de réserve	1632.43	19.45	-22.68	55.07
Discriminations potentielles sur le marché du travail				
Expérience professionnelle limitée	0.30	-0.03	-0.04	-0.02
Formation universitaire	0.04	-0.02	0.00	-0.03
Niveau de langue étrangère	0.13	-0.03	-0.05	-0.01
Niveau de français	0.01	0.01	0.00	0.01
Sexe	0.01	0.00	0.00	0.00
Milieu familial	0.00	0.00	0.00	0.00
Milieu social	0.06	0.01	0.02	-0.01
Nom ou Prénom	0.04	0.02	0.03	0.01
Couleur de peau	0.03	0.03	0.04*	0.01
Look	0.02	0.00	0.00	-0.01
Moyens de recherche prévus				
Famille ou amis	0.73	0.00	0.03	-0.02
Association d'élèves	0.72	0.01	0.01	0.01
Université	0.80	-0.02	0.07	-0.10**
Entreprise de stage	0.79	0.00	0.02	-0.01
Candidatures spontanées	0.99	-0.02*	-0.03	-0.01
Répondre à des annonces	0.97	-0.01	-0.01	-0.01
Agence d'intérim	0.54	-0.02	0.04	-0.07
Pôle Emploi	0.66	-0.05	0.04	-0.12**
APEC	0.68	-0.04	0.00	-0.08
Facteurs qui pourraient favoriser la recherche d'emploi				
Réseaux personnels ou familiaux	0.88	-0.04	-0.12***	0.02
Motivation personnelle	0.77	0.01	-0.02	0.03
Méthode de recherche d'emploi	0.73	-0.05	-0.11**	-0.01
Chance	0.48	0.05	0.01	0.08
Qualité des études	0.68	-0.04	-0.07	-0.01
Expériences professionnelles	0.93	0.00	-0.02	0.01
Faciliter à communiquer lors des entretiens	0.90	-0.02	-0.04	0.00
Facteur le plus important				
Réseaux personnels ou familiaux	0.57	-0.06	-0.04	-0.08
Motivation personnelle	0.17	0.03	0.06	0.00
Expériences professionnelles	0.12	0.02	-0.04	0.06
Qualité des études	0.08	0.01	-0.02	0.03
Chance	0.02	0.00	0.01	-0.01
Facilité à communiquer lors des entretiens	0.02	0.00	0.01	-0.01
Méthode de recherche d'emploi	0.01	0.01	0.02	0.01

LECTURE : 39 % des jeunes du groupe témoin ont travaillé au cours de leur année de M2. La part des jeunes du groupe traité ayant travaillé pendant leur année M2 est égale à celle du groupe témoin (différence de 0.00).

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale.

CHAPITRE 3

LE PROGRAMME FRATELI UNIVERSITÉ

Le programme mis en place par Frateli dans le cadre de cette évaluation s'articule autour de trois axes. 77 % des étudiants affectés au groupe traité ont effectivement participé à au moins un de ces axes. Dans cette section, nous détaillerons le contenu et le taux de participation à chacun des axes du programme : le parrainage, les ateliers et le réseau.

3.1 Le parrainage individuel

Chaque étudiant tiré au sort dans le groupe traité peut être parrainé individuellement par un jeune professionnel qui exerce, en général, dans le domaine d'activité visé par l'étudiant. Le tableau 3.1 montre que seulement 38,5 % des jeunes du groupe traité de la cohorte 1 ont été parrainés. L'association n'a pas pu en effet identifier de parrain au profil jugé adéquat pour l'ensemble des étudiants tirés au sort pour bénéficier d'un parrainage. Sur les 174 étudiants tirés dans le groupe traité de la cohorte 1, 67 seulement ont été parrainés par 61 parrains. Dans la cohorte 2, l'appariement avant le tirage au sort a permis d'assurer un taux de parrainage de 100 %. Les 167 étudiants tirés dans le groupe traité de la cohorte 2 sont parrainés par 160 parrains, certains parrains ayant accepté de suivre

TABLEAU 3.1 – Participation aux trois axes du programme Frateli Université

	Cohorte 1	Cohorte 2
Nombre d'étudiants dans le groupe traitement	174	167
Axe 1 : Le parrainage		
A été apparié à un parrain	0.39	1.00
Nb de contacts sur l'année	.	7.04
Parmi ceux qui ont eu au moins 1 contact	.	8.02
Nb de rencontres sur l'année	.	1.18
Parmi ceux qui ont eu moins 1 rencontre	.	2.20
Axe 2 : Le coaching collectif		
Participation à l'atelier 1	0.52	0.43
Participation à l'atelier 2	0.35	0.35
Participation à l'atelier 3*	0.23	.
A participé à au moins à 1 atelier	0.58	0.53
Axe 3 : La communauté en ligne		
Inscription à Viadeo	.	0.26
Les autres activités		
Présence à la soirée de lancement	.	0.39
A participé à au moins 1 Jeudi Frateli Frateli Classique**	.	0.14
	0.49	0.33

* : pour la cohorte 2, le nombre d'atelier a été réduit à deux faute de participants au troisième atelier la première année.

** : Données de l'enquête de suivi 1

LECTURE : 39 % des étudiants du groupe traité de la cohorte 1 ont eu un parrain (ligne 1, colonne 1).

CHAMP : Étudiants du groupe traité.

SOURCE : Données Frateli.

deux filleuls.

Le tableau 3.2 présente le profil des parrains participants. Les parrains de la cohorte 2 ont entre 25 et 62 ans. Un peu plus de la moitié sont des femmes. Presque tous ont étudié à l'université à un moment de leur scolarité et sont de niveau bac+5 ou plus. La majorité des parrains travaillent dans les domaines « Commerce-Finance-Gestion » et « Sciences politiques-Droit », qui sont aussi les domaines les plus représentés parmi les étudiants.

L'enquête qualitative révèle que les parrains interrogés ont pris connaissance du programme en parlant avec des amis, ou à la suite d'un message diffusé par leur ancienne université ou par leur entreprise. Ils ont souhaité devenir parrains dans le cadre du programme Frateli Université notamment car ils s'identifient à ces jeunes sortants de Master 2 : ils auraient souhaité eux aussi avoir de l'aide et un soutien

TABLEAU 3.2 – Description des parrains

	Cohorte 1	N	Cohorte 2	N
Caractéristiques individuelles				
Age moyen	34.80	29	31.95	155
Femme	0.46	61	0.60	160
Bac +5 minimum	.	0	0.96	156
A été à l'université	.	0	0.94	155
Domaine professionnel				
Ingénieurs / Sciences dures	0.00	57	0.04	157
Sciences du vivant	0.00	57	0.03	157
Commerce / Finance / Gestion	0.54	57	0.39	157
Sciences politiques / Droit	0.18	57	0.31	157
Sciences humaines et Sociales	0.14	57	0.09	157
Autres	0.14	57	0.14	157
Caractéristiques de parrainage				
Parrains ayant 2 filleuls	0.10	61	0.02	160
Parrain sur cohorte 1	.	0	0.19	160
Effectif total		61		160

LECTURE : L'âge moyen des parrains de la première cohorte est 34 ans (ligne 1, colonne 1). les données relatives au parrainage sont disponibles pour 29 parrains sur les 61 parrains de la cohorte 1.

CHAMP : Parrains des cohortes 1 et 2.

SOURCE : Données Frateli.

dans leur recherche d'emploi à l'époque où ils terminaient leurs études.

« J'ai réfléchi à ma propre expérience, j'aurais aimé avoir plus de conseils pour m'orienter. » Une marraine, avocate en droit public, 28 ans.

Les parrains étant majoritairement issus de l'université, ils ont aussi conscience du manque d'information sur les débouchés professionnels et de liens avec le marché du travail pour un étudiant en université. Ils ont donc souhaité devenir parrain pour pallier le manque de réseau professionnel de l'université dont ils ont pu eux-mêmes souffrir.

« À l'université, les étudiants souffrent du réseau inexistant. » Un parrain, urbaniste, 27 ans.

« J'aurais bien aimé bénéficier de contact professionnel dans mon entourage. » Un parrain, gestionnaire de cité scolaire, 29 ans.

Certains évoquent aussi la dimension sociale du programme et le souhait d'aider un jeune de milieu défavorisé.

« Je veux aider mon filleul à décrocher un entretien et à mettre toutes les chances de son côté [...], l'aider à comprendre les codes à adopter et relire ses lettres de motivation et son CV quand les parents ne le peuvent pas. » Une marraine, avocate, 28 ans.

En entrant dans le programme de parrainage de Frateli, les parrains pensent pouvoir partager leurs expériences professionnelles passées, donner des conseils, ouvrir leur réseau à leur filleul et le rassurer si nécessaire. Ils perçoivent cette relation comme un échange. Un parrain y voit aussi un moyen d'agrandir son propre réseau professionnel.

La mise en relation entre le parrain et le filleul est effectuée tout de suite après le tirage au sort, en janvier-février 2011 pour la cohorte 1 et en décembre-janvier 2012 pour la cohorte 2. Les étudiants tirés au sort pour participer au programme Frateli Université reçoivent dès le lendemain un mail avec les coordonnées de leur parrain les invitant à prendre contact avec lui dès que possible. Dès le début du programme, certains parrainages ont été annulés. 5 % des binômes de la cohorte 2 se sont retirés du programme soit par volonté du filleul qui estimait ne plus en avoir besoin ou ne plus pouvoir y participer (départ à l'étranger par exemple), soit par volonté du parrain qui ne souhaitait pas avoir un filleul trop éloigné géographiquement.

« Je n'en ai pas eu besoin. J'ai trouvé un stage rapidement. » Un filleul en Master 2 d'urbanisme et d'aménagement, 24 ans.

Certains filleuls n'ont pas contacté leur parrain comme l'ont d'ailleurs indiqué deux des marraines interrogées lors de l'enquête qualitative ; d'autres l'ont contacté sans résultat.

« On m'a donnée les coordonnées d'un parrain que j'ai contacté par mail et qui ne m'a jamais répondu. » Un filleul en Master 2 de géographie et aménagement

du territoire, 28 ans.

Dans la cohorte 1, 37 % des étudiants parrainés ont rencontré leur parrain une fois par mois et 10 % l'ont rencontré plus de deux fois par mois. 44 % des étudiants parrainés de la cohorte 1 n'ont eu aucun contact avec leur parrain. Les autres ont rencontrés leur parrain au moins une fois par mois¹. 22 % des étudiants de la cohorte 2 ont eu au plus un contact avec leur parrain. Plus de la moitié des étudiants de cette cohorte ont rencontré au moins une fois leur parrain. Ces rencontres sont peu nombreuses et espacées dans l'année : une fois tous les deux mois ou une ou deux fois dans l'année pour les trois quarts des étudiants de la cohorte 2 interrogés lors de l'enquête de suivi 1.

Parmi l'ensemble des binômes de la cohorte 2, 30 % des binômes sont constitués d'un parrain et d'un filleul qui ne se trouvent pas dans la même région. Deux des parrains interrogés lors de l'enquête qualitative n'habitent pas la région parisienne considèrent que cette distance constitue un inconvénient pour se rencontrer mais aussi pour partager son réseau professionnel puisque les connaissances professionnelles du parrain ne se situent pas dans la ville dans laquelle souhaite travailler le filleul. Les parrains interrogés lors de l'enquête qualitative ont pour la moitié d'entre eux rencontré leur filleul à l'occasion de la soirée de lancement, des réunions Frateli, ou pour déjeuner ou boire un verre. Mais il semble que la majorité des échanges se fassent par mail ou par téléphone. Les étudiants de la cohorte 2 ont eu en moyenne sept contacts avec leur parrain entre janvier et juin 2012.

Lors de son inscription, le parrain s'engage à accompagner son filleul pendant toute la durée du Master 2, il lui fait part des difficultés et des spécificités du monde professionnel dans lequel il évolue. Il peut aussi partager avec lui son carnet d'adresses et lui donner des conseils personnalisés pour qu'il prépare au mieux son entrée dans la vie active. D'après les entretiens qualitatifs réalisés avec les parrains, le contenu des échanges porte notamment sur les expériences de chacun, la

1. Source : Enquête de suivi 1.

construction du projet professionnel du filleul, la rédaction et la correction du CV, des lettres de motivation, et la préparation aux entretiens. Les parrains orientent également leur filleul dans leur recherche d'emploi en leur suggérant des directions de recherche ou en faisant appel à des contacts de leur carnet d'adresse professionnel. Les contacts fournis par les parrains débouchent parfois sur un entretien, voire un stage.

« Il m'a permis de discuter de certains points particuliers avec ma marraine, sur le conseil, les attitudes du consultant, le monde et l'environnement du conseil, des choses qu'on ne trouve pas dans les livres, du savoir-être plutôt que du savoir-faire. » Une filleule en Master 2 Conseil en organisation, stratégie et système d'information, 24 ans.

Au-delà des conseils pratiques, certains parrains évoquent aussi le besoin de rassurer le filleul qui a besoin de se sentir épaulé.

« J'ai rassuré mon filleul sur toutes les années d'étude faites et lui ai montré qu'il avait la capacité de rebondir. » Un parrain, en *front office* dans une banque, 31 ans.

« Ce programme m'a permis de me sentir épaulée (avec ma marraine que je vois toujours aujourd'hui), de discuter avec des gens ayant des postes à responsabilité dans mon secteur d'activité. » Une filleule en Master 2 gestion d'actifs, 24 ans.

« J'ai eu de bons rapports avec ma marraine. Elle m'a apporté un soutien psychologique, des conseils, des encouragements. Elle m'a mis en contact avec des personnes travaillant dans l'édition. Elle m'a beaucoup aidé. » Un filleul en Master 2 Lettres Modernes-Littérature comparée, 25 ans.

L'association Frateli associait un parrain à un filleul selon le secteur dans lequel travaillait le parrain et le domaine auquel se destinait le filleul. L'appariement n'a cependant pas toujours été satisfaisant, les profils des parrains et filleuls ne correspondant pas toujours.

« Ma filleule était en Master Entrepreneuriat alors que je travaille en gestion patrimoniale [...], je n'ai pas vraiment pu l'aider. » Un parrain, conseiller en patrimoine, 29 ans.

« La marraine qui m'était proposée ne correspondait pas du tout à ma formation. Je suis juriste de formation, or ma marraine était contrôleur de gestion. Il aurait été préférable que mon parrain soit également juriste. » Un filleul en Master 2 Droit des affaires, 25 ans.

Dans de tels cas, le parrain ne peut fournir à son filleul de contacts dans le domaine professionnel souhaité. Mais le parrainage peut être perçu comme « une aide plus globale, pas forcément [pour] quelqu'un qui ait le même parcours » (une marraine, chargé de mission en ambassade, 29 ans).

« [Ma marraine] travaillait dans le secteur du consulting alors que je souhaite travailler dans le domaine culturel. Néanmoins, elle m'a aidé dans la rédaction de mes CV et de lettres de motivation et m'a donné des conseils pratiques pour les entretiens. » Un filleul en Master 2 droit des affaires, 25 ans.

Les parrains apprécient plusieurs aspects de la formule proposé par Frateli : le parrainage permet de sortir de son milieu, le programme est « flexible » et peut être adapté aux disponibilités de chacun. Cependant, certains mentionnent des limites : si le filleul n'est pas assez motivé, le parrainage n'est pas intéressant pour le parrain. Cependant, les filleuls les plus motivés ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus besoin d'aide : des parrains soulignent le fait que leur filleul avait déjà l'air très débrouillard et n'avait pas vraiment besoin d'aide.

Lors de l'enquête finale, soit deux ans après le début du programme, 62 % des jeunes interrogés se rappellent avoir eu un parrain ou une marraine et 33 % ont eu des échanges avec lui ou elle au cours des douze derniers mois.

3.2 Le coaching collectif

Les étudiants assistent, par groupes de 15 à 20 participants, à trois ateliers de coaching de deux heures au cours du second semestre pour les étudiants de la cohorte 1, ou à deux ateliers de coaching de deux et quatre heures au cours du second semestre pour les étudiants de la cohorte 2. Animés par des professionnels, ces ateliers se composent de formations techniques et interactives à la recherche d'emploi (rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, ciblage des métiers et des offres d'emploi, etc.). Les étudiants apprennent ainsi à se démarquer, à construire un réseau, à communiquer de manière professionnelle sur leurs choix d'orientation. Parmi les étudiants de la cohorte 1, 58 % ont assisté à au moins un atelier (84 % des étudiants parrainés et 26 % du groupe de traitement non parrainé). 36 % n'ont jamais assisté aux ateliers et ne sont pas parrainés. Parmi les étudiants de la cohorte 2, 74 % des étudiants ont assisté à au moins un des deux ateliers et 25 % aux deux. Les témoignages des participants révèlent que les ateliers ont été profitables et que certains filleuls ont appliqué les méthodes apprises lors de ces ateliers.

« Ça m'a permis de me rendre compte de l'importance de savoir faire un CV, de préparer un entretien et de cultiver un réseau. » Une filleule en Master 2 Psychologie, 32 ans.

« Tous les conseils concernant l'élaboration des CV, lettres de motivation, les modes de comportement pendant des entretiens donnés par les personnes responsables étaient très utiles pour moi. Ils m'ont donné l'opportunité de me présenter de la meilleure façon aux entretiens et j'ai réussi à m'intégrer au sein de l'UNESCO pour un stage de 6 mois. » Une filleule en Master 2 Édition, 25 ans.

3.3 La communauté Frateli

Communauté en ligne. Un des objectifs du programme est de développer une communauté en ligne, par la mise en réseau de tous les participants, étudiants et professionnels sur le réseau social Viadeo où sont créées des pages de discussions et de forums dédiés par secteurs d'activité. 26 % des étudiants de la cohorte 2 et 26 % des parrains se sont inscrits sur le réseau Viadeo Frateli. La plateforme est animée et mise à jour régulièrement par un membre de l'équipe Frateli. Une discussion est créée pour un événement ou pour un thème en particulier, chaque membre inscrit au groupe du programme est libre de commenter. En général, une discussion correspond soit à un événement, à une offre de stage ou d'emploi, ou à des articles portant sur l'insertion professionnelle.

Sur le forum 2012, 34 discussions ont été lancées avec 5 à 26 lectures par discussion. Les discussions sont majoritairement lancées par Frateli et des parrains ont parfois posté des liens vers des événements qu'ils organisent. Aucun des parrains et mairaines interrogées lors de l'enquête qualitative n'évoque le réseau Viadeo.

Soirée de lancement. Une soirée de lancement a été organisée en janvier 2012 pour la cohorte 2 afin de permettre aux binômes de faire connaissance et de rencontrer l'équipe Frateli lors d'un événement convivial. 39 % des filleuls et 31 % des parrains étaient présents à cette soirée.

Les jeudis Frateli. Les jeudis Frateli sont organisés dans un bar où Frateli réserve une salle, et portent sur une thématique liée à l'insertion professionnelle. Le premier jeudi Frateli de 2012 a eu pour thème la simulation d'entretiens d'embauche sur le mode de « speed meetings » avec des parrains, le deuxième a porté sur l'importance de l'« e-reputation » et des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'emploi avec l'intervention du contact Viadeo de Frateli. 10 % des filleuls et 9 % des parrains de la cohorte 2 ont participé au moins à un jeudi Frateli. L'enquête quali-

tative révèle que ces réunions ont été l'occasion pour une des marraines qui n'a pas eu de contact avec son filleul d'aider un autre filleul. Ces réunions ont aussi permis des échanges entre parrains.

Les sorties culturelles. Tous les étudiants du programme ont aussi la possibilité de participer aux activités de Frateli Classique qui sont des événements culturels (sortie à l'opéra, conférence, théâtre, musée) organisés une à quatre fois par mois. 50 % des étudiants traités de la cohorte 1 et 33 % des étudiants traités de la cohorte 2 affirment avoir participé aux activités de Frateli Classique lors de la première enquête de suivi.

3.4 Le coût du programme Frateli Université

Le coût total du programme pour Frateli au cours de la période considérée s'élève à 256 646 euros. Ce coût couvre la rémunération des salariés de l'association et les coûts de structure associés.

Ce coût total peut être rapporté aux 341 étudiants suivis pendant les deux années concernées, ce qui conduit à un coût par étudiant de 750 euros environ. Néanmoins, tout programme naissant comporte des investissements et des coûts fixes importants, si bien que le coût moyen par bénéficiaire peut conduire à surestimer fortement le coût par étudiant dans un régime stationnaire, une fois les investissements initiaux consentis et une fois atteinte une échelle plus importante. Il est donc intéressant de proposer une décomposition entre coûts fixes et coût variable. Il est également utile de faire la part des différentes composantes du programme (parrainage, coaching collectif et communauté Frateli). On mène ici cette décomposition sur la base d'une estimation par Frateli du nombre de jours de travail consacrés aux différentes activités.

Au total, les salariés de l'association Frateli ont consacré six années de travail

(ou six équivalents temps plein, ETP) au programme. 1,5 ETP correspondent à la phase de montage du projet, avant le recrutement de la première cohorte d'étudiants et de parrains (préparation du programme, prospection des universités partenaires potentielles, interaction avec les BAIP). 4,5 ETP sont donc véritablement consacrés au suivi du programme pendant les deux années de mise en œuvre analysées dans ce rapport, soit un peu plus de deux personnes à temps plein chaque année. 45 % de ce temps de travail correspond au pilotage du projet (contact avec les partenaires, relation avec les BAIP, comités de pilotage). Les 2,5 ETP restants se répartissent de la façon suivante sur les trois axes du programme : 80 % pour l'organisation du parrainage, 12 % pour l'organisation du coaching collectif, et 8 % pour l'animation de la communauté Frateli (rencontres et animation du réseau Viadeo).

Ainsi, si on considère que les coûts sont proportionnels aux effectifs engagés et que les coûts variables par étudiant portent sur l'organisation du parrainage et du coaching collectif, 38 % du coût du programme supporté par Frateli correspond à un coût variable par étudiant, les 62 % restant constituant des coûts fixes. Sur 341 étudiants, le coût variable par étudiant peut ainsi être évalué à 380 euros.

L'organisation du parrainage constitue l'essentiel du coût variable par étudiant. Elle comporte trois étapes : le recrutement des parrains et des étudiants mobilise 45 % des ressources (30 % pour les parrains, 15 % pour les filleuls), l'appariement entre parrains et filleuls 10 %, et le suivi des parrainages les 45 % restants. La part importante de la première étape illustre les difficultés rencontrées par le programme dans le recrutement des parrains, déjà évoquée au chapitre 1 : demande et offre de parrainage ne sont pas spontanées, et une part importante de l'action de Frateli a été consacrée à révéler ou à induire cette demande. Les phases d'appariement et de suivi, que Frateli présente comme son cœur de métier, n'occupent que la moitié du temps d'organisation du parrainage.

Finalement, même s'il est difficile d'extrapoler à partir des coûts d'un programme expérimental, les données disponibles suggèrent que le déploiement sur finance-

ment public du programme de parrainage (tel qu'il était organisé par Frateli) se ferait à un coût de l'ordre de 280 euros par étudiant. Il convient bien entendu de noter que les coûts supportés par Frateli ne couvrent pas la totalité des ressources mobilisées dans le programme. Les BAIP ont ainsi contribué au recrutement des étudiants et des parrains. Par ailleurs, une perspective plus globale conduirait à valoriser le temps consacré au programme par les parrains, voire par les étudiants eux-mêmes.

3.5 Le devenir du programme Frateli Université à l'issue de la phase expérimentale

À l'issue de la phase expérimentale du programme Frateli Université (2010-2011 et 2011-2012), deux des universités partenaires (Paris 1 et Lille 2) ont décidé de pérenniser de manière autonome la composante parrainages du programme. Le lancement de nouveaux parrainages et leur suivi ont été confiés aux BAIP à partir de la rentrée 2012-2013.

Les informations actuellement disponibles sur ces programmes concernent l'université Lille 2. D'après les éléments recueillis par l'association Frateli, 63 parrainages ont été lancés au sein de cette université au mois de décembre 2013 et ont donné lieu à une soirée de lancement le 28 janvier 2014. En raison du caractère relativement chronophage de cette activité (qui mobilise actuellement un demi ETP sur une année complète) le BAIP de l'université de Lille 2 songe à recruter des étudiants pour assurer le suivi les parrainages l'an prochain, sur une période plus restreinte. Le rapport consacré par le porteur de projet au programme Frateli Université dressera un état des lieux plus complet des dispositifs de parrainages qui ont été lancés par certaines des universités partenaires à partir de la rentrée 2012.

CHAPITRE 4

L'IMPACT DU PROGRAMME FRATELI UNIVERSITÉ

4.1 Impact sur la recherche d'emploi

On examine dans un premier temps si la participation au programme Frateli Université modifie le comportement de recherche d'emploi dans les douze mois qui suivent l'entrée dans le programme, soit une période qui couvre le deuxième semestre du Master 2 et le premier trimestre de l'année universitaire suivante. Le tableau 4.1 considère l'intensité de la recherche d'emploi, les aides reçues et les canaux mobilisés ; tandis que le tableau 4.2 analyse les stages effectués, les candidatures posées, et les entretiens et propositions d'embauche qui en ont résulté. Pour chaque variable de résultat, portée en ligne, les tableaux indiquent la situation de référence (moyenne du groupe témoin) puis l'effet du programme. Deux estimations de l'effet du programme sont proposées. La première est une simple comparaison des résultats moyens du groupe de traitement par rapport au groupe témoin (effets sans contrôle). La seconde introduit comme variables de contrôle l'ensemble des variables qui figurent dans le tableau 2.2 : cela permet de vérifier que la comparaison entre groupes test et témoin n'est pas biaisée par les différences initiales

entre les deux groupes qui subsistaient en dépit du tirage au sort. Par ailleurs, on distingue à chaque fois les résultats obtenus lorsqu'on analyse conjointement les deux cohortes (« Tous »), ou lorsqu'on étudie séparément les cohortes entrées en 2011 (« C1 ») et 2012 (« C2 ») dans le programme. Enfin, les chiffres entre crochets indiquent le nombre d'observations mobilisées dans chaque estimation, en additionnant les individus des groupes test et témoin.

Dans l'ensemble, le tableau 4.1 montre que le programme Frateli Université n'a pas modifié fortement le comportement de recherche d'emploi, au-delà de l'aide directe reçue de Frateli.

De façon plus détaillée, en analysant pour commencer conjointement les deux cohortes, on observe qu'un peu moins de 50 % des étudiants du groupe témoin commencent leur recherche d'emploi avant le mois de juin de l'année de Master 2. Cette proportion n'est pas affectée significativement par la participation au programme. Le temps moyen consacré à la recherche chaque semaine augmente progressivement au cours de l'année, passant d'environ deux heures à quatre heures entre le printemps et l'automne. Mais l'effet du programme Frateli sur cette mesure de l'intensité de recherche d'emploi est faible et non significatif.

Hors Frateli, la proportion d'étudiants qui déclarent bénéficier de l'aide d'une association pour définir leur projet professionnel ou préparer leur CV est très faible (5 % ou moins dans le groupe témoin). Cette proportion augmente fortement avec la participation au programme : de 10 points de pourcentage en ce qui concerne le projet professionnel, et de 17 points en ce qui concerne la rédaction du CV. Ces effets sont statistiquement significatifs au seuil de 1 %. Deux éléments sont à noter. Le premier est que les étudiants du groupe témoin ne trouvent pas auprès d'une autre association l'aide qu'ils ne reçoivent pas auprès de Frateli : une telle substitution (ou compensation) impliquerait que l'effet de la participation au programme sur la probabilité de recevoir l'aide d'une association (quelle qu'elle soit) soit plus

TABLEAU 4.1 – Impact du programme sur la recherche d'emploi (1/2)

	Moyenne témoins			Effet (sans contrôles)			Effet (avec contrôles)		
	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2
Recherche débutée avant juin	0.46	0.41	0.50	0.01	0.06	-0.04	0.01	0.10	-0.11*
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.05)	(0.07)	(0.07)
Temps de recherche (h/sem)									
d'avril à juin	2.23	2.63	1.91	0.34	-0.06	0.71	0.26	0.38	0.78
	[534]	[244]	[290]	(0.39)	(0.59)	(0.49)	(0.41)	(0.60)	(0.62)
de juil à sept	3.00	3.03	2.98	-0.02	-0.21	0.16	-0.23	-0.11	-0.67
	[534]	[244]	[290]	(0.44)	(0.64)	(0.59)	(0.48)	(0.68)	(0.77)
depuis octobre	4.21	3.97	4.40	-0.16	-0.63	0.27	0.08	-0.63	0.42
	[534]	[244]	[290]	(0.55)	(0.74)	(0.87)	(0.61)	(0.79)	(1.06)
Sources d'aide pour...									
le projet professionnel :									
le BAIP	0.04	0.02	0.06	0.04*	0.04	0.03	0.03	0.05*	-0.01
	[532]	[244]	[288]	(0.02)	(0.02)	(0.03)	(0.02)	(0.03)	(0.04)
une association	0.05	0.06	0.04	0.10***	0.06	0.13***	0.09***	0.06	0.11**
	[532]	[244]	[288]	(0.03)	(0.04)	(0.04)	(0.03)	(0.04)	(0.04)
dont : Frateli	0.00	0.00	0.00	0.10***	0.08***	0.13***	0.10***	0.09***	0.09***
	[532]	[244]	[288]	(0.02)	(0.03)	(0.03)	(0.02)	(0.03)	(0.04)
la rédaction du CV :									
le BAIP	0.08	0.08	0.08	0.00	-0.01	0.01	0.02	0.02	-0.03
	[532]	[244]	[288]	(0.02)	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.04)	(0.04)
une association	0.03	0.01	0.05	0.17***	0.20***	0.15***	0.19***	0.23***	0.19***
	[532]	[244]	[288]	(0.03)	(0.04)	(0.04)	(0.03)	(0.04)	(0.05)
dont : Frateli	0.00	0.00	0.00	0.17***	0.17***	0.17***	0.17***	0.20***	0.19***
	[532]	[244]	[288]	(0.02)	(0.04)	(0.03)	(0.03)	(0.04)	(0.03)
Canaux mobilisés									
Canal de recherche formel	0.72	0.70	0.73	0.00	-0.02	0.01	0.00	0.02	-0.02
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.04)	(0.06)	(0.07)
dont									
Pôle emploi	0.32	0.29	0.34	0.05	0.07	0.03	0.03	0.04	0.02
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.05)	(0.06)	(0.07)
APEC	0.26	0.25	0.26	-0.01	-0.01	-0.01	-0.02	0.01	-0.06
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.05)	(0.05)	(0.04)	(0.06)	(0.06)
(autres) sites Internet	0.65	0.66	0.64	-0.02	-0.04	0.01	-0.01	0.01	0.00
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.05)	(0.07)	(0.07)
Université	0.40	0.39	0.40	0.01	0.00	0.03	0.01	0.07	-0.05
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.05)	(0.07)	(0.08)
dont									
professeur	0.15	0.12	0.19	0.02	0.07	-0.02	0.00	0.06	-0.07
	[534]	[244]	[290]	(0.03)	(0.05)	(0.04)	(0.03)	(0.05)	(0.05)
bureau des stages	0.07	0.05	0.08	0.01	0.04	-0.03	0.00	0.08**	-0.08**
	[534]	[244]	[290]	(0.02)	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.04)	(0.04)
BAIP	0.03	0.01	0.04	0.01	0.03	-0.02	0.00	0.02	-0.04
	[534]	[244]	[290]	(0.02)	(0.02)	(0.02)	(0.02)	(0.02)	(0.03)
assoc. anciens élèves	0.10	0.13	0.08	0.02	0.04	0.01	0.03	0.07	-0.01
	[534]	[244]	[290]	(0.03)	(0.05)	(0.04)	(0.03)	(0.05)	(0.04)
autre association	0.04	0.05	0.04	0.03	0.01	0.04	0.03	0.01	0.06*
	[534]	[244]	[290]	(0.02)	(0.03)	(0.03)	(0.02)	(0.03)	(0.03)
dont : Frateli	0.00	0.00	0.00	0.02**	0.02*	0.02*	0.02*	0.03*	0.01
	[534]	[244]	[290]	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.02)	(0.02)
Entourage	0.32	0.33	0.31	0.02	0.03	0.01	0.03	0.08	-0.03
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.06)	(0.04)	(0.07)	(0.07)
dont									
famille	0.21	0.20	0.22	0.00	0.02	-0.02	0.00	0.07	-0.07
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.05)	(0.05)	(0.04)	(0.06)	(0.06)
amis	0.24	0.27	0.22	0.02	0.04	0.01	0.02	0.08	-0.05
	[534]	[244]	[290]	(0.04)	(0.06)	(0.05)	(0.04)	(0.06)	(0.06)

NOTES : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d'observations entre crochets.

CHAMP : Répondants à l'enquête de suivi 1

SOURCE : Enquête de suivi 1

faible que l'effet du programme sur le fait de recevoir l'aide de Frateli. Or ces deux effets sont égaux. Il n'y a pas non plus de substitution entre l'aide reçue de Frateli et celle reçue du BAIP. Globalement, l'aide du BAIP est peu citée (par 4 % des étudiants témoins pour le projet, 8 % pour le CV) ; cette proportion est proche dans le groupe test (la hausse estimée de 4 points de pourcentage est faible et marginalement significative). En second lieu, les effets estimés sont plus faibles que ce que le tableau 3.1 permettait d'attendre, dans la mesure où les proportions de 10 % et 15 % sont nettement en dessous des plus de 50 % d'étudiants qui ont participé à des ateliers collectifs de Frateli, ateliers qui couvraient, entre autres aspects, la réflexion sur le projet professionnel et sur le CV. Le programme ne semble pas avoir été intensif, ou perçu comme tel, dans ces deux dimensions.

Les étudiants sont ensuite interrogés sur les canaux mobilisés dans leur recherche d'emploi. On peut distinguer trois catégories de canaux, par ordre de recours décroissant : les canaux de recherche formels (service public de l'emploi, sites internet), mobilisés par 72 % des étudiants du groupe témoin ; l'université (professeurs, bureau des stages, association d'anciens élèves, associations intervenant à l'université), mobilisés par 40 % d'entre eux ; l'entourage (famille, amis) mobilisés dans 32 % des cas. La participation au programme Frateli Université ne modifie le recours à aucun de ces canaux : les effets estimés sont faibles et non significatifs. La seule exception concerne à nouveau la mention directe de l'association Frateli comme moyen de recherche d'emploi. Comme on pouvait s'y attendre, l'association Frateli n'est jamais mentionnée par les étudiants du groupe témoin ; elle l'est par 2 % des étudiants qui ont bénéficié du programme, ce qui conduit certes à un effet statistiquement significatif, mais qui reste quantitativement très faible. En particulier, ces 2 % sont à rapprocher pour la seconde cohorte des 26 % d'étudiants inscrits au réseau Viadeo Frateli. Ce réseau ne semble pas avoir été perçu comme un moyen de recherche d'emploi supplémentaire important. ¹

1. On peut noter dans le même sens que le recours à des sites Internet (hors APEC et Pôle Emploi)

En résumé, le tableau 4.1 montre que le programme Frateli Université est identifié par une partie de ses bénéficiaires comme une aide dans la recherche d'emploi. Mais cette aide n'a ni effet d'entraînement ni d'effet d'éviction sur les autres modes de recherche d'emploi analysés. Elle n'est par ailleurs mentionnée que par une part relativement faible des étudiants qui en ont en principe bénéficié. Enfin, on peut noter que l'analyse comparée des deux cohortes ne montre pas de différences importantes. Comme le parrainage a été nettement plus systématique pour la seconde cohorte, cela suggère que la composante parrainage n'a pas d'effet additionnel sur l'intensité et les modalités de la recherche d'emploi.

Le tableau 4.2 présente les effets du programme Frateli Université sur les étapes suivantes de la recherche d'emploi, toujours lors de l'année qui suit l'entrée dans le programme. Le principal effet du programme porte sur le nombre de stages effectués : de 1,02 en moyenne, il passe à 1,17 pour les bénéficiaires du programme. Cet effet est statistiquement significatif, surtout si on contrôle les différences initiales entre les groupes test et témoin. Plus nombreux, les stages sont néanmoins plus courts : en effet, leur durée cumulée est très proche dans les deux groupes (quatre mois). Il n'est donc pas clair que les étudiants bénéficiaires du programme aient accumulé au travers des stages une expérience professionnelle plus importante.

Par ailleurs, on n'observe pas d'effets sur les candidatures effectuées, ni sur les étapes pouvant conduire à un recrutement (entretiens, propositions d'embauche). Le nombre de candidatures à des stages, des emplois en CDD ou CDI n'est pas affecté de façon robuste par la participation au programme (l'effet apparent sur les CDD, une baisse de 1,62 candidature en moyenne, est marginalement significatif et disparaît avec la prise en compte des différences initiales entre les deux groupes). On n'observe aucun effet sur l'inscription auprès d'agences d'intérim. Enfin, le nombre d'entretiens et de propositions d'embauche n'est pas significative-

n'est pas plus fréquent parmi les bénéficiaires du programme.

TABLEAU 4.2 – Impact du programme sur la recherche d’emploi (2/2)

	Moyenne témoins			Effet (sans contrôles)			Effet (avec contrôles)		
	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2
Stages durant le M2									
Au moins un stage	0.76	0.78	0.75	0.01	-0.05	0.06	0.07*	0.06	0.10*
	[536]	[244]	[292]	(0.04)	(0.05)	(0.05)	(0.04)	(0.06)	(0.05)
Nombre de stages	1.02	0.98	1.05	0.15*	0.05	0.24*	0.23***	0.21*	0.26*
	[536]	[244]	[292]	(0.08)	(0.11)	(0.12)	(0.09)	(0.12)	(0.15)
Mois passés en stage	4.06	3.89	4.20	0.02	-0.14	0.18	0.38	0.46	0.48
	[536]	[244]	[292]	(0.25)	(0.36)	(0.36)	(0.25)	(0.36)	(0.38)
Nombre de candidatures									
pour des stages	14.57	16.80	12.75	-2.23	-5.56**	0.85	-1.44	-1.98	0.90
	[534]	[244]	[290]	(1.80)	(2.69)	(2.31)	(1.93)	(2.78)	(2.86)
pour des CDD	5.90	6.78	5.19	-1.62*	-2.14	-1.14	-0.91	-1.26	-0.92
	[534]	[244]	[290]	(0.97)	(1.47)	(1.19)	(1.08)	(1.67)	(1.47)
pour des CDI	5.33	4.46	6.04	0.95	2.87*	-0.82	0.94	3.37*	-1.04
	[534]	[244]	[290]	(1.17)	(1.73)	(1.55)	(1.28)	(1.91)	(1.88)
Nb inscriptions agence d’intérim	0.48	0.54	0.43	0.02	0.06	-0.01	-0.05	0.06	-0.03
	[534]	[244]	[290]	(0.15)	(0.23)	(0.17)	(0.17)	(0.26)	(0.21)
Nb entretiens	3.04	2.75	3.27	0.21	0.61*	-0.16	0.22	0.70*	-0.34
	[532]	[244]	[288]	(0.26)	(0.35)	(0.39)	(0.28)	(0.38)	(0.50)
Nb propositions d’embauche	1.29	1.27	1.31	0.07	0.17	-0.02	-0.05	-0.02	-0.08
	[532]	[244]	[288]	(0.15)	(0.19)	(0.23)	(0.16)	(0.21)	(0.29)

NOTES : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d’observations entre crochets.

CHAMP : Répondants à l’enquête de suivi 1

SOURCE : Enquête de suivi 1

ment différent selon la participation au programme.

L’examen séparé des deux cohortes suggère davantage d’effets dans la première cohorte. Mais ces effets vont dans des sens variables : moins de candidatures à des stages, davantage de candidatures à des emplois en CDI et davantage d’entretiens. L’effet sur les stages disparaît avec l’introduction de variables de contrôle, les effets sur les candidatures en CDI et le nombre d’entretiens sont marginalement significatifs. Ces effets contradictoires et peu stables peuvent être simplement dus à l’aléa d’échantillonnage.

Dans l’ensemble, les effets estimés du programme sur la recherche d’emploi sont modestes. Le programme accroît la palette des aides reçues (principalement pour l’élaboration du projet professionnel et la préparation du CV) mais il ne modifie pas de façon importante les activités de recherche d’emploi. Il est bien sûr possible que l’efficacité de cette recherche d’emploi soit renforcée, ce qui pourrait se traduire par une insertion professionnelle plus rapide et vers des emplois de meilleure qualité.

C'est ce qu'on examine à présent.

4.2 Impact sur l'insertion professionnelle

On s'intéresse dans cette section à l'impact du programme Frateli Université sur l'insertion professionnelle des participants au cours des deux années qui suivent leur entrée dans le programme. Les effets de Frateli sont mesurés au premier trimestre de l'année universitaire qui suit l'année de Master 2 (enquête de suivi 1) et au premier trimestre de l'année suivante (enquête de suivi 2). Les dimensions considérées sont la probabilité d'être en emploi, le type d'emploi occupé (CDI, CDD ou stage rémunéré) et les revenus mensuels d'activité perçus.

La lecture des résultats reportés dans le tableau 4.3 indique que la participation au programme Frateli Université n'a pas amélioré fortement l'insertion professionnelle des jeunes au cours des deux années suivant leur entrée dans le dispositif.

TABLEAU 4.3 – Impact du programme sur l'insertion professionnelle

	Moyenne témoins			Effet (sans contrôles)			Effet (avec contrôles)		
	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2
Effets après un an									
En emploi	0.45 [532]	0.49 [244]	0.43 [288]	0.06 (0.04)	0.00 (0.06)	0.11* (0.06)	0.06 (0.05)	0.05 (0.07)	0.06 (0.08)
dont :									
emploi en CDI	0.13 [532]	0.10 [244]	0.15 [288]	0.03 (0.03)	0.05 (0.04)	0.01 (0.05)	0.00 (0.03)	0.04 (0.05)	-0.06 (0.06)
emploi en CDD	0.15 [532]	0.17 [244]	0.14 [288]	0.02 (0.03)	0.00 (0.05)	0.05 (0.04)	0.08** (0.04)	0.05 (0.05)	0.11** (0.05)
stage rémunéré	0.14 [532]	0.19 [244]	0.09 [288]	0.00 (0.03)	-0.04 (0.05)	0.04 (0.04)	-0.01 (0.03)	-0.03 (0.05)	-0.01 (0.05)
Revenus mensuels d'activité (€)	635.04 [532]	638.84 [244]	631.94 [288]	71.06 (67.69)	16.75 (100.60)	122.18 (88.28)	89.77 (74.50)	94.16 (111.36)	103.38 (110.31)
Effets après deux ans									
En emploi	0.63 [489]	0.61 [222]	0.64 [267]	0.04 (0.04)	0.04 (0.06)	0.04 (0.06)	0.05 (0.05)	0.11 (0.07)	0.03 (0.08)
dont :									
emploi en CDI	0.28 [489]	0.25 [222]	0.31 [267]	0.05 (0.04)	0.08 (0.06)	0.03 (0.06)	0.04 (0.05)	0.15** (0.07)	-0.03 (0.08)
emploi en CDD	0.23 [489]	0.25 [222]	0.21 [267]	0.00 (0.04)	-0.02 (0.06)	0.03 (0.05)	0.01 (0.04)	-0.05 (0.07)	0.08 (0.06)
stage rémunéré	0.06 [489]	0.05 [222]	0.07 [267]	0.00 (0.02)	0.02 (0.03)	-0.02 (0.03)	0.02 (0.02)	0.04 (0.04)	-0.02 (0.04)
Revenus mensuels d'activité (€)	1347.43 [488]	1397.40 [221]	1305.67 [267]	-59.30 (68.80)	-117.34 (99.28)	-0.69 (93.22)	-33.72 (72.10)	-13.87 (107.99)	-21.01 (118.40)

NOTES : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d'observations entre crochets.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2

Lorsqu'on considère conjointement les deux cohortes de l'expérimentation, on observe que le taux d'emploi des étudiants du groupe témoin est de 45 % un an après l'entrée dans le programme et de 63 % au bout de deux ans. Ces taux d'emploi largement inférieurs à 100 % permettent d'écarter l'hypothèse selon laquelle les jeunes ciblés par le programme Frateli Université ne rencontreraient pas de difficultés particulières à trouver un emploi, ce qui pourrait expliquer l'absence d'impact du programme. Bien que les taux d'emploi soient un peu plus élevés dans le groupe test que dans le groupe témoin (+6 points après un an et +4 points après deux ans), les écarts mesurés ne sont pas statistiquement significatifs. Dans le détail, les estimations font apparaître un effet positif marginalement significatif (au seuil de 10 %) du programme Frateli Université sur le taux d'emploi après un an des jeunes de la cohorte 2. Cet effet ne paraît pas cependant très robuste, dans la mesure où il devient non significatif lorsqu'on contrôle pour les variables mentionnées dans le tableau 2.2. On ne peut donc exclure qu'il provienne des différences subsistant entre les groupes test et témoin après le tirage au sort.

La comparaison des types d'emploi occupés par les étudiants des groupes test et témoin ne fait pas davantage apparaître de différences marquées lorsqu'on considère les deux cohortes conjointement. Dans l'un et l'autre groupe, les jeunes qui ont trouvé un emploi un an après leur entrée dans le programme se répartissent de manière relativement équilibrée entre CDD, CDI et stages. La seule différence notable concerne la part des jeunes en CDD parmi les participants de la cohorte 2, qui est un peu plus élevée dans le groupe test que dans le groupe témoin. Cet effet est cependant fragile car sensible à l'inclusion des variables de contrôle. Au bout de deux ans, la part des stages devient résiduelle et les jeunes en emploi sont pour moitié en CDI et pour moitié en CDD, sans que l'on puisse détecter de différences significatives entre les deux groupes expérimentaux.

La qualité de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ne dépend pas uniquement de leur situation d'emploi, mais également de leur niveau de rémuné-

ration. L'impact du programme Frateli Université sur cette dimension est évalué en comparant les revenus mensuels d'activité des participants des groupes test et témoin, ces revenus étant considérés nuls pour les jeunes qui n'ont pas déclaré d'activité rémunérée. L'examen des résultats reportés dans le tableau 4.3 indique que la participation à Frateli n'a pas eu d'impact significatif sur le niveau moyen des revenus d'activité jeunes du groupe test, un an et deux ans après l'entrée dans le programme.

Si les résultats précédents indiquent que la participation au programme Frateli n'a pas amélioré de manière significative le taux d'emploi ou le niveau de rémunération moyen des bénéficiaires, il est possible qu'elle ait modifié la répartition entre les autres situations d'activité observées : poursuite d'études, chômage ou autre (jeunes ne cherchant pas d'emploi ou aidant un membre de leur famille). Même en l'absence d'impact sur le taux d'emploi, le programme Frateli Université pourrait avoir influencé les trajectoires professionnelles des participants s'il les avait incités, par exemple, à poursuivre leurs études après le M2 plutôt qu'à se retrouver en situation de chômage.

Le tableau 4.4 examine cette hypothèse en comparant la situation d'activité des jeunes des groupes test et témoin au cours des deux années suivant leur entrée dans le dispositif Frateli. Un an après leur entrée dans le programme, 55 % des jeunes du groupe témoin (cohortes 1 et 2) déclarent ne pas être en emploi : 32 % sont étudiants, 20 % sont au chômage et 3 % sont dans une autre situation. Les estimations réalisées avec et sans variables de contrôle montrent que le programme Frateli Université n'a pas modifié significativement cette répartition, que l'on considère les deux cohortes conjointement ou de manière séparée. Le constat est sensiblement le même deux ans après l'entrée dans le programme : 37 % des jeunes du groupe témoin sont alors sans emploi, qu'ils soient étudiants (16 %), chômeurs (18 %) ou dans une autre situation (3 %). La participation au programme Frateli Université ne

TABLEAU 4.4 – Impact du programme sur la situation d’activité

	Moyenne témoins			Effet (sans contrôles)			Effet (avec contrôles)		
	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2	Tous	C1	C2
Effets après un an									
En emploi	0.45 [532]	0.49 [244]	0.43 [288]	0.06 (0.04)	0.00 (0.06)	0.11* (0.06)	0.06 (0.05)	0.05 (0.07)	0.06 (0.08)
Étudiant	0.32 [532]	0.31 [244]	0.33 [288]	-0.01 (0.04)	0.06 (0.06)	-0.08 (0.05)	-0.02 (0.04)	0.01 (0.06)	-0.03 (0.06)
Au chômage	0.20 [532]	0.17 [244]	0.22 [288]	-0.04 (0.03)	-0.03 (0.05)	-0.05 (0.05)	-0.03 (0.04)	-0.04 (0.05)	-0.02 (0.07)
Autre (1)	0.03 [532]	0.03 [244]	0.03 [288]	-0.01 (0.01)	-0.03 (0.02)	0.02 (0.02)	-0.01 (0.02)	-0.03 (0.02)	-0.01 (0.03)
Effets après deux ans									
En emploi	0.63 [489]	0.61 [222]	0.64 [267]	0.04 (0.04)	0.04 (0.06)	0.04 (0.06)	0.05 (0.05)	0.10 (0.07)	0.03 (0.08)
Étudiant	0.16 [489]	0.11 [222]	0.19 [267]	0.05 (0.03)	0.08* (0.05)	0.02 (0.05)	0.03 (0.04)	-0.01 (0.05)	0.02 (0.06)
Au chômage	0.18 [489]	0.23 [222]	0.14 [267]	-0.06* (0.04)	-0.09* (0.05)	-0.04 (0.05)	-0.06 (0.04)	-0.07 (0.06)	-0.05 (0.06)
Autre (1)	0.03 [489]	0.05 [222]	0.02 [267]	-0.03* (0.02)	-0.03 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.03 (0.03)	0.00 (0.02)

NOTES : (1) les autres situations d’activité correspondent aux jeunes qui ont terminé leurs études mais ne cherchent pas d’emploi et aux jeunes qui déclarent aider un membre de leur famille. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d’observations entre crochets.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2

modifie guère cette répartition : si la proportion de chômeurs apparaît un peu plus faible et la proportion d’étudiants un peu plus forte parmi les jeunes du groupe test, l’écart devient non significatif lorsqu’on inclut les variables de contrôle. Cet écart s’explique donc vraisemblablement par les différences subsistant entre les groupes test et témoin après le tirage au sort, plutôt que par le programme Frateli Université lui-même.

En résumé, on ne détecte pas d’effet systématique de la participation au programme Frateli Université sur l’insertion professionnelle. Comme on l’a vu dans la section précédente, un premier élément d’explication tient sans doute au fait que le programme n’a pas significativement modifié le comportement de recherche d’emploi des étudiants bénéficiaires, en dehors de l’aide apportée directement par l’association. Cependant, le programme aurait pu avoir des effets importants sur

l'insertion professionnelle, s'il avait permis aux étudiants de bénéficier d'un réseau de contacts plus large sans nécessairement pour autant modifier leurs pratiques de recherche d'emploi. Il est possible d'analyser ce point grâce à une série de questions posées aux seuls étudiants bénéficiaires du programme deux ans après l'entrée dans le programme². On demande ainsi aux étudiants bénéficiaires du programme s'ils ont eu grâce à Frateli des contacts auprès d'entreprises, et si ces contacts ont conduit à des entretiens, et à un recrutement. En examinant les réponses à ces questions, il faut prendre garde au fait qu'elles ne permettent pas de mesurer l'impact du programme. En particulier, un étudiant qui déclare avoir été recruté grâce à un contact fourni par Frateli pourrait bien avoir trouvé un emploi sans Frateli s'il n'avait pas participé au programme, si bien que pour lui l'effet du programme sur l'emploi est nul. Mais on peut considérer que le pourcentage de d'étudiants qui déclarent avoir été recrutés grâce à un contact fourni par Frateli constitue une borne supérieure de l'effet du programme « par mise en contact »³. Sur les 273 diplômés interrogés deux ans après leur entrée dans le programme Frateli Université, 14 (soit 5 %) déclarent avoir eu des contacts auprès d'entreprises grâce à Frateli. Parmi eux, sept (soit moins de 3 %) ont été reçus en entretiens par ces entreprises. Cinq enfin (soit 2 %) ont été recrutés dans une de ces entreprises. Ces pourcentages montrent que la mise en contact a été rare. Si on considère le taux de 2 % comme une borne supérieure de l'effet de ces mises en contact, il n'est pas surprenant que la comparaison entre groupes test et témoin ne permette de détecter aucun effet sur l'emploi.

On peut faire un dernier constat en distinguant les bénéficiaires du programme selon leur cohorte d'entrée (2011 ou 2012). Sur les 14 contacts permis par Frateli, 11 concernent des étudiants de la seconde cohorte, pour laquelle le parrainage a

2. Ces questions figurent en toute fin de questionnaire afin de ne pas biaiser le comportement de réponse des étudiants du groupe test par rapport au groupe témoin.

3. Il y a deux limites à cela. D'une part, le programme peut avoir des effets indirects (trouver un emploi parce qu'on a modifié sa recherche d'emploi ou son projet). D'autre part, il est possible que certains étudiants omettent le fait que l'emploi qu'ils ont trouvé vient d'un contact de Frateli (même si une telle omission semble peu probable).

été effectif dans la grande majorité des cas. Le « taux de contact » permis par Frateli est ainsi de 2 % seulement pour la première cohorte, et de 7 % pour la seconde (cette différence est statistiquement significative au seuil de 5 %). Par ailleurs, les contacts de la seconde cohorte proviennent dans six cas sur onze du parrain ou de la marraine Frateli (et dans les cinq cas restant du réseau Frateli). Ces éléments suggèrent bien que le parrainage est un vecteur de mise en contact avec les entreprises. Il reste cependant que, même pour la seconde cohorte qui a davantage bénéficié du parrainage, ces mises en contact ont été trop rares pour avoir des effets significatifs sur l'insertion professionnelle.

Effets par sous-populations

Les résultats précédents n'excluent pas la possibilité que la participation au programme Frateli Université ait eu des effets plus importants sur l'insertion professionnelle de certaines catégories de jeunes. Un effet moyen relativement faible pourrait par exemple masquer des effets forts pour les jeunes les moins favorisés dans leur insertion professionnelle, mais nuls pour les autres.

Le tableau 4.5 explore cette possibilité en comparant les effets du programme sur la probabilité d'occuper un emploi (un an et deux ans après l'entrée dans le dispositif) pour différentes populations de participants que l'on distingue selon le sexe, l'origine des parents (africains de naissance ou non), le niveau de ressources (échelons de bourse 0 à 3 / échelons 4 à 6), et le domaine de la formation suivie en Master 2 (Droit et sciences politiques / Économie et gestion / Autres).

La première colonne du tableau montre qu'indépendamment de Frateli, le taux d'emploi des étudiants du groupe témoin varie sensiblement d'une catégorie de jeunes à l'autre : il tend à être plus élevé pour les filles que pour les garçons, pour les étudiants dont les parents sont de nationalité africaine que pour les autres et pour les jeunes qui étaient inscrits en Master 2 d'économie ou de gestion par rapport à

TABLEAU 4.5 – Impact du programme sur la probabilité d’être en emploi pour différentes populations d’étudiants (cohortes 1 et 2)

	Moyenne témoins	Effet (sans contrôles)	Effet (avec contrôles)
Effets sur l’emploi après un an			
Ensemble	0.45 [532]	0.06 (0.04)	0.06 (0.05)
Filles	0.49 [385]	0.06 (0.06)	0.00 (0.06)
Garçons	0.34 [147]	0.08 (0.10)	0.01 (0.15)
Père ou mère africain de naissance	0.41 [139]	0.06 (0.10)	0.02 (0.14)
Père ou mère non africain de naissance	0.47 [393]	0.07 (0.05)	0.07 (0.06)
Échelons de bourse 0-3	0.46 [265]	0.00 (0.08)	-0.05 (0.09)
Échelons de bourse 4-6	0.45 [263]	0.08 (0.08)	0.13 (0.09)
Droit/Sciences Politiques	0.35 [171]	0.04 (0.08)	-0.05 (0.10)
Économie/Gestion	0.56 [141]	0.21** (0.10)	0.29*** (0.11)
Autres domaines de formation	0.45 [220]	-0.09 (0.07)	-0.15* (0.09)
Effets sur l’emploi après deux ans			
Ensemble	0.63 [489]	0.04 (0.04)	0.05 (0.05)
Filles	0.65 [349]	0.03 (0.06)	0.02 (0.07)
Garçons	0.57 [140]	0.08 (0.11)	-0.01 (0.19)
Père ou mère africain de naissance	0.47 [125]	0.13 (0.11)	0.35** (0.17)
Père ou mère non africain de naissance	0.68 [364]	-0.02 (0.05)	-0.01 (0.06)
Échelons de bourse 0-3	0.64 [248]	-0.06 (0.08)	-0.06 (0.09)
Échelons de bourse 4-6	0.61 [237]	0.10 (0.08)	0.18** (0.08)
Droit/Sciences Politiques	0.45 [154]	0.03 (0.09)	0.09 (0.12)
Économie/Gestion	0.73 [127]	0.09 (0.09)	0.13 (0.09)
Autres domaines de formation	0.68 [208]	0.02 (0.07)	-0.06 (0.08)

NOTES : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d’observations entre crochets.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2

ceux qui étaient inscrits dans d’autres domaines. En revanche, bien qu’ils soient *a priori* issus de familles disposant de ressources financières plus faibles, les jeunes qui bénéficiaient d’une bourse d’échelon 4 à 6 pendant leur année de Master 2

présentent des taux d'emploi similaires aux boursiers des échelons 0 à 3.

L'absence d'impact global du programme ne semble pas masquer des effets plus importants pour certaines catégories de jeunes. Lorsqu'on considère le taux d'emploi après un an après l'entrée dans le programme, le seul effet détectable au seuil de 5 % concerne les jeunes qui étaient inscrits en Master 2 d'économie ou de gestion. L'effet mesuré suggère que la participation de ces jeunes au programme Frateli Université a accru leur probabilité de trouver un emploi à la sortie du Master. Il faut cependant se montrer prudent quant à l'interprétation de ce résultat, dans la mesure où il ne porte que sur un échantillon relativement restreint et pourrait être dû au hasard⁴.

La comparaison des effets de Frateli sur le taux d'emploi après deux ans ne permet pas de mettre en évidence d'impact significatif du programme pour les différentes catégories de jeunes considérées lorsqu'on ne contrôle pas pour les différences initiales entre les groupes test et témoin. L'inclusion de ces variables de contrôle fait certes apparaître des effets positifs et significatifs pour certaines populations (parents africains de naissance, échelons de bourse 4 à 6) mais ces effets paraissent insuffisamment robustes pour pouvoir être attribués au programme Frateli Université.

La comparaison des effets du programme Frateli Université sur le niveau de rémunération des jeunes diplômés en fonction de leur sexe, de leur origine, de leur niveau de ressources et de leur domaine de formation conduit aux mêmes conclusions que l'analyse des effets sur l'emploi (tableau 4.6). Pour la plupart des groupes considérés, le niveau de rémunération deux ans après l'entrée en Master 2 n'est pas affecté significativement par la participation au programme. On ne détecte un impact positif et significatif à 5 % de Frateli sur les revenus d'activité que pour les élèves inscrits en Master d'économie ou de gestion, un an après leur entrée dans le programme. L'interprétation de cet effet requiert cependant la même prudence

4. Par définition, un effet significatif au seuil de 5 % est imputable au hasard dans 5% des cas.

TABLEAU 4.6 – Impact du programme sur les revenus mensuels d'activité (en euros) pour différentes populations d'étudiants (cohortes 1 et 2)

	Moyenne témoins	Effet (sans contrôles)	Effet (avec contrôles)
Effets sur les revenus d'activité après un an			
Ensemble	635.04 [532]	71.06 (67.69)	89.55 (74.58)
Filles	685.43 [385]	34.19 (85.49)	-11.13 (95.90)
Garçons	486.63 [147]	99.95 (155.86)	24.28 (234.57)
Père ou mère africain de naissance	558.15 [139]	157.45 (164.08)	163.00 (260.08)
Père ou mère non africain de naissance	666.14 [393]	59.37 (83.84)	54.60 (94.62)
Échelons de bourse 0-3	686.72 [265]	-92.90 (114.59)	-29.46 (142.68)
Échelons de bourse 4-6	574.93 [263]	170.30 (121.86)	269.23* (142.14)
Droit/Sciences Politiques	534.87 [171]	37.88 (127.19)	139.14 (169.87)
Économie/Gestion	766.95 [141]	392.89** (156.91)	444.83** (179.05)
Autres domaines de formation	612.71 [220]	-121.81 (108.94)	-226.64* (127.42)
Effets sur les revenus d'activité après deux ans			
Ensemble	1347.43 [488]	-59.30 (68.80)	-35.74 (72.13)
Filles	1321.30 [349]	-65.92 (84.02)	-89.75 (92.16)
Garçons	1427.70 [139]	-138.07 (162.79)	-309.52 (293.85)
Père ou mère africain de naissance	1277.19 [124]	34.57 (193.32)	-133.00 (284.87)
Père ou mère non africain de naissance	1373.22 [364]	-99.20 (81.40)	-92.63 (87.12)
Échelons de bourse 0-3	1316.51 [248]	-126.52 (125.53)	-199.20 (128.28)
Échelons de bourse 4-6	1366.81 [236]	50.30 (119.01)	135.62 (137.33)
Droit/Sciences Politiques	1120.30 [154]	35.94 (131.89)	133.37 (182.36)
Économie/Gestion	1708.75 [126]	-95.25 (143.88)	-204.92 (174.31)
Autres domaines de formation	1264.08 [208]	-168.23 (115.04)	-250.22* (134.89)

NOTES : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses et le nombre d'observations entre crochets.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2

que l'interprétation des effets du programme sur le taux d'emploi des jeunes inscrits en Master d'économie ou de gestion.

Prise en compte de la non réponse aux enquêtes

On avait noté dans le chapitre 1 un certain déséquilibre des taux de réponse aux enquêtes entre groupes test et témoin. Modérée en ce qui concerne la première enquête de suivie, la différence est de l'ordre de 10 points de pourcentage, et statistiquement significative, lors de la deuxième enquête. La correction de la non réponse différentielle proposée par Behaghel et al. (2012) permet, sous certaines hypothèses, de retrouver des groupes test et témoin comparables. Il est donc utile d'examiner l'impact d'une telle correction sur les principaux résultats obtenus, afin d'en vérifier la robustesse.

Le tableau 4.7 reprend les analyses (sans contrôles) du tableau 4.3, en séparant les deux cohortes du programme. Une particularité de la correction proposée est qu'elle ne permet pas d'estimer l'effet exact du programme, mais seulement de l'encadrer : c'est pourquoi au lieu d'une estimation, on propose à chaque fois une borne inférieure (colonne « Inf ») et une borne supérieure (colonne « Sup ») de l'effet. En pratique, on constate néanmoins que ces deux bornes sont très proches, si bien qu'elles ne sont souvent pas discernables en raison des arrondis. Par ailleurs, chacune des bornes est estimée avec une marge d'erreur due à l'aléa d'échantillonnage, résumée comme dans les autres tableaux par l'écart-type qui figure entre parenthèses en dessous de la valeur estimée de la borne.

Dans l'ensemble, la correction ne conduit pas à une révision majeure des résultats obtenus ci-dessus. Le fait le plus marquant est que l'effet apparent sur l'emploi au bout d'un an pour la seconde cohorte n'est plus significatif statistiquement. On a déjà noté plus haut que cet effet n'est pas robuste à l'introduction de variables de contrôle. Le fait qu'il ne soit pas robuste à la correction de la non réponse différentielle aux enquêtes est une autre invitation à prendre cet effet avec prudence. Par ailleurs, si on examine les effets à deux ans pour lesquels la correction est *a priori* le plus nécessaire, on constate essentiellement que la correction tend à réviser légère-

TABLEAU 4.7 – Impact du programme sur l’insertion professionnelle : bornes prenant en compte les différences de taux de réponse

	Moyenne témoins		Cohorte 2011		Cohorte 2012	
	C1	C2	Inf	Sup	Inf	Sup
Effets après un an						
En emploi	0.49	0.43	-0.01	-0.01	0.09	0.09
	[244]	[288]	(0.08)	(0.08)	(0.07)	(0.06)
dont :						
emploi en CDI	0.10	0.15	0.06	0.06	0.00	0.00
	[244]	[288]	(0.05)	(0.07)	(0.05)	(0.08)
emploi en CDD	0.17	0.14	-0.01	-0.01	0.03	0.03
	[244]	[288]	(0.05)	(0.08)	(0.04)	(0.07)
stage rémunéré	0.19	0.09	-0.05	-0.05	0.06	0.06
	[244]	[288]	(0.05)	(0.08)	(0.04)	(0.07)
Effets après deux ans						
En emploi	0.61	0.64	0.03	0.04	0.00	0.00
	[222]	[267]	(0.07)	(0.07)	(0.06)	(0.06)
dont :						
emploi en CDI	0.25	0.31	0.06	0.07	0.00	0.00
	[222]	[267]	(0.07)	(0.07)	(0.06)	(0.06)
emploi en CDD	0.25	0.21	-0.03	-0.03	0.00	0.00
	[222]	[267]	(0.06)	(0.07)	(0.05)	(0.06)
stage rémunéré	0.05	0.07	0.02	0.02	-0.01	-0.01
	[222]	[267]	(0.03)	(0.04)	(0.03)	(0.04)

LECTURE : Lorsqu’on prend en compte la non réponse différentielle aux enquêtes, l’effet estimé du programme Frateli Université doit être borné ; la borne inférieure de l’effet sur l’emploi après deux ans est de 0.03 (trois points de pourcentage) et la borne supérieure est de 0.05 (quatre points de pourcentage), en ce qui concerne la première cohorte. Ces bornes sont estimées avec une marge d’erreur (écarts-types de 0.07 et 0.07 respectivement) qui font qu’on ne peut pas rejeter l’hypothèse que le programme n’a eu aucun effet. Les estimations portent sur 244 individus dans la première cohorte. Hors programme, le taux d’emploi après un an est de 25%.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2

SOURCE : Enquêtes de suivi 1 et 2

NOTE : L’estimation des bornes repose sur Behaghel et al. (2012). Les écarts-types sont estimés par bootstrap (200 tirages).

ment à la baisse des effets estimés qui n’étaient de toute façon déjà pas significatifs statistiquement.

CONCLUSION

On reproche fréquemment au système d'éducation supérieur français, et notamment aux universités, de ne pas créer suffisamment de lien entre le contenu académique et la réalité du monde professionnel. Comme les réseaux de connaissances et les réseaux familiaux jouent un rôle important dans la mise en contact de candidats et d'entreprises, les étudiants venus de milieux modestes sont susceptibles d'être désavantagés lors de leur insertion sur le marché du travail.

L'association Frateli a conçu un programme pour les étudiants boursiers en M2, visant à pallier le manque éventuel de contacts auprès des entreprises.

Ce programme regroupe trois types d'actions : le parrainage par un ancien étudiant de l'université ou un autre jeune professionnel inséré depuis quelques années dans un milieu professionnel pertinent, des séances de coaching collectives visant à faire réfléchir l'étudiant sur son projet et sur le monde professionnel, la mise en place d'une communauté d'étudiants par des actions ponctuelles (rencontres dans des cafés...) et la création d'une plateforme en ligne (Viadeo). Le coût moyen du programme est de l'ordre de 750 euros. Cependant, une part importante de cette somme vient de l'existence de coûts fixes inhérents à la création d'un nouveau dispositif. Un tel programme, s'il était déployé à grande échelle, pourrait avoir un coût de l'ordre de 280 euros par étudiant. Ce programme, qui a été déployé entre 2010 et 2012 sur deux cohortes d'étudiants appartenant majoritairement à quatre universités, a été évalué au moyen d'une expérimentation contrôlée. 637 étudiants ont participé à cette expérimentation, dont un peu plus de la moitié ont bénéficié du

programme.

L'objectif du programme Frateli Université est d'améliorer la recherche d'emploi, en qualité et en quantité, et de faciliter l'insertion sur le marché du travail. L'analyse d'impact est concentrée sur ces deux aspects.

Tout d'abord, le programme entraîne bien une hausse de la probabilité de citer Frateli comme source d'aide pour le projet professionnel (+10 points de pourcentage) et pour le CV (+17 points de pourcentage) ou comme canal de recherche d'emploi (+2 points de pourcentage). Cependant, le programme n'a eu par ailleurs aucun impact sur le comportement de recherche d'emploi, que ce soit en terme de temps passé à rechercher un emploi ou de canaux mobilisés. Le temps passé en stage, le nombre de candidatures ou d'entretiens ne sont pas non plus affectés.

Les effets sur l'insertion professionnelle sont mesurés un an et deux ans après l'entrée dans le dispositif. Globalement, on ne détecte aucun effet du programme sur la probabilité d'être en emploi ou sur la qualité de l'emploi trouvé (contrat, revenus d'activité), ni après un an, ni après deux ans.

Comment expliquer ces résultats ? Trois hypothèses peuvent être formulées. Premièrement, la faiblesse des effets pourrait provenir du fait que la population ciblée par le programme (étudiants boursiers inscrits en M2) n'a pas réellement besoin d'une aide supplémentaire pour trouver un emploi. Cependant, 40 % des jeunes diplômés ciblés par Frateli ne sont toujours pas en emploi deux ans après l'entrée dans le programme. Il semble donc qu'il y ait des marges de progression. Deuxièmement, il est possible que le programme ait manqué d'intensité. Dans la première cohorte, seuls 40 % des bénéficiaires ont été appariés à un parrain. Pour les étudiants parrainés, le lien avec le parrain reste ténu : seulement une rencontre physique en moyenne et sept contacts pendant l'année. Par ailleurs, dans les deux cohortes, à peine plus d'un bénéficiaire sur deux a participé à l'un des trois ateliers de coaching collectif. Moins d'un sur deux a participé aux autres activités (soirées, inscription

Viadeo...). Troisièmement, il est possible, même si cela resterait à démontrer, que les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ciblés par le programme Frateli Université ne soient pas liées principalement à leur manque de contact avec le monde professionnel. Dans cette hypothèse, même s'ils étaient mieux calibrés, des dispositifs tels que celui proposé par Frateli n'auraient que peu d'effets sur l'insertion des participants sur le marché du travail. Plutôt que de chercher à réduire les frictions liées à la recherche d'emploi par les jeunes diplômés, c'est sur la demande de travail des entreprises qu'il faudrait alors intervenir.

ANNEXE A : SOURCES DES DONNÉES

TABLEAU 4.8 – Les différentes sources de données utilisées

Nom	Type de données	Champ	Modalités de collecte	Période de collecte
Enquête initiale	Caractéristiques personnelles, recherche d'emploi	Population expérimentale	Extranet	Octobre-décembre N
Enquête de suivi 1	Parcours universitaire, professionnel et recherche d'emploi	Population expérimentale	Extranet Enquête téléphonique	Octobre N+1 (cohorte 1) Novembre N+1 (cohorte 2)
Enquête de suivi 2	Parcours universitaire, professionnel et recherche d'emploi	Population expérimentale	Extranet Enquête téléphonique	Novembre N+2 (cohorte 1) Décembre N+2 (cohorte 2)
Enquête de suivi Frateli	Caractéristiques des parrains, participation aux ateliers, intensité du parrainage	Groupe traité	Enquête téléphonique	Janvier-juin 2012
Enquête qualitative parrains	Entretien semi-directif sur les motivations à être parrain et le déroulé du parrainage	Échantillon de parrains de la cohorte 2	Extranet	Octobre 2012

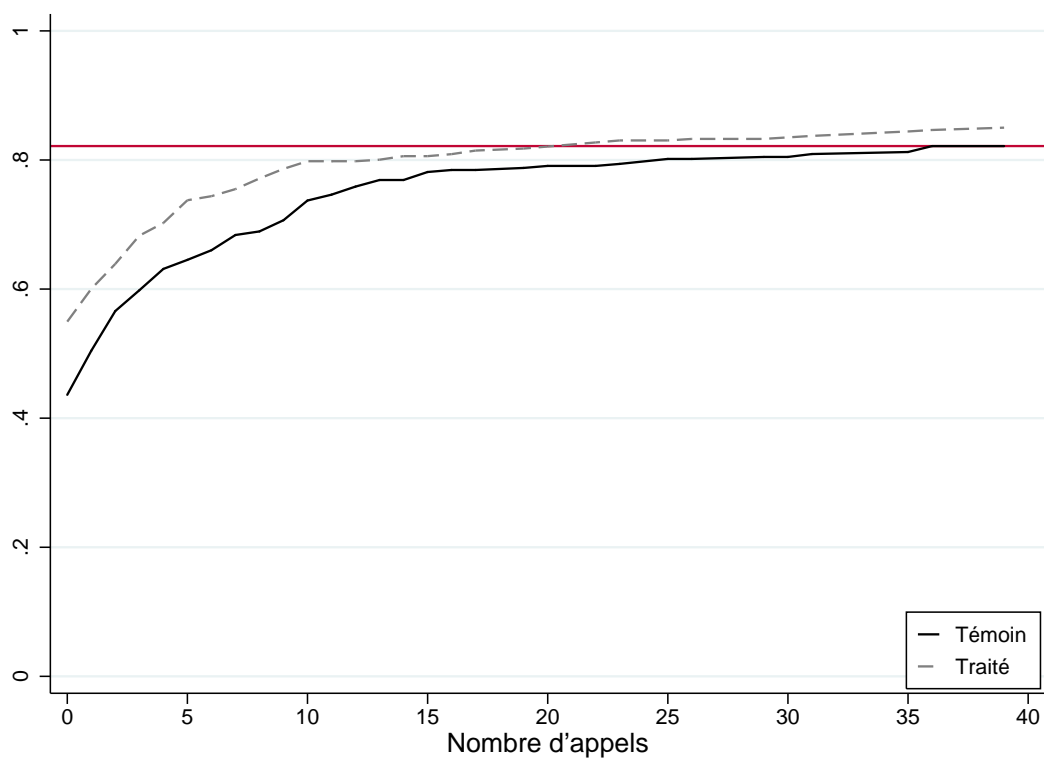
NOTES : L'année N correspond à l'année 2010 pour la cohorte 1 et à l'année 2011 pour la cohorte 2

ANNEXE B : ANALYSE DE LA NON RÉPONSE AUX ENQUÊTES

Les figures 4.1 et 4.2 montrent comment les taux de réponse aux enquêtes augmentent avec le nombre de tentatives d'appels.

Le tableau 4.9 présente l'impact des caractéristiques des participants sur leur probabilité de répondre à chacune des deux enquêtes de suivi, en distinguant le groupe traité et le groupe témoin. Le modèle présenté dans la première colonne mobilise l'ensemble des variables mesurées lors de l'enquête initiale tandis que celui de la seconde colonne ne conserve que les variables dont les effets sont les plus significatifs. Être étranger diminue fortement la probabilité de répondre au questionnaire aussi bien dans le groupe traité que dans le groupe témoin. Cela peut s'expliquer par le retour des étudiants étrangers dans leur pays d'origine après la validation de leur diplôme, ils sont alors plus difficiles à joindre par téléphone s'ils n'ont pas répondu par internet. Selon le modèle (2), être une femme dans le groupe témoin augmente la probabilité de répondre au questionnaire de suivi de 10 points.

FIGURE 4.1 – Taux de réponse à la première enquête de suivi en fonction du nombre d'appels

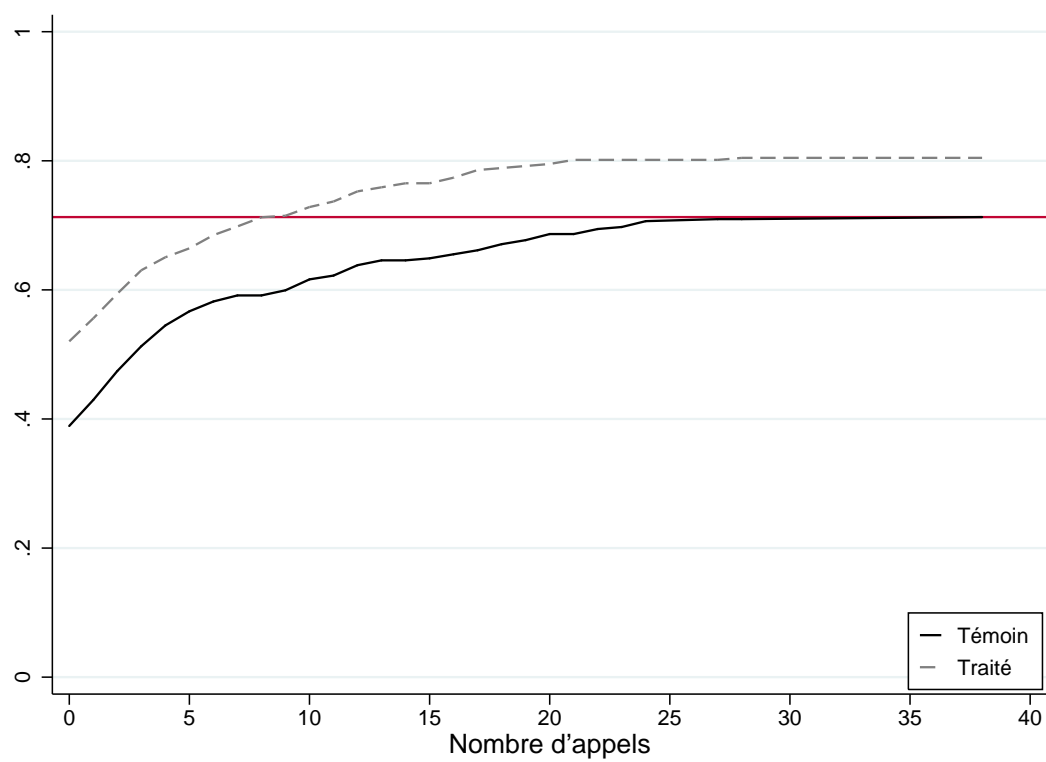


LECTURE : Avant les relances téléphoniques, 43 % des jeunes du groupe traités et 56 % des jeunes du groupe témoin ont répondu sur l'Extranet au questionnaire de la première enquête de suivi. Lorsqu'on considère l'ensemble des jeunes qui ont fait l'objet de 10 appels téléphoniques au plus, les taux de réponse s'élèvent à environ 80 % dans le groupe traité et à 70 % dans le groupe témoin.

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête de suivi 1.

FIGURE 4.2 – Taux de réponse à la deuxième enquête en fonction du nombre d'appels



LECTURE : voir figure 4.1.

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête de suivi 2.

TABLEAU 4.9 – Effets marginaux des caractéristiques des participants sur la probabilité de répondre aux enquêtes de suivi

Caractéristiques	Enquête de suivi 1				Enquête de suivi 2			
	(1)		(2)		(1)		(2)	
	Traité	Témoin	Traité	Témoin	Traité	Témoin	Traité	Témoin
Femme	0.02	0.10*	0.02	0.10**	-0.03	0.11	-0.03	0.10*
Age au début du programme	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01	0.02	0.00	0.01
De nationalité étrangère	-0.11	-0.31**	-0.12**	-0.18**	-0.21**	-0.61***	-0.18***	-0.15
Parent(s) originaire(s) d'Afrique ou du Maghreb	-0.03	0.03	-0.04	0.01	0.02	-0.10	-0.01	-0.10
Père actif	0.02	-0.01	0.00	0.01	-0.03	0.08	-0.05	0.08
Mère active	0.02	-0.02	0.03	-0.04	0.01	-0.05	0.02	-0.07
Diplôme père supérieur au BAC	0.06	0.08	0.04	0.10**	0.08	0.02	0.09*	0.03
Diplôme mère supérieur au BAC	-0.02	-0.07	-0.02	-0.06	-0.09*	-0.08	-0.07	-0.06
Domaine de formation								
Droit - Sciences Politiques	0.14	0.10	0.08	0.06	-0.13	0.42**	-0.16	0.05
Economie - Gestion	0.11	0.20	0.09	0.06	-0.10	0.43**	-0.12	0.03
Lettres - Langues - Arts	-0.04	0.34**	0.09	0.19*	-0.13	0.29	-0.07	0.09
Sciences Humaines	0.14	0.32**	0.15*	0.19*	-0.02	0.45***	-0.03	0.21
Sciences	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cohorte 2	0.01	0.06	0.03	0.07	0.08*	0.04	0.08*	0.03
Echelon de bourse								
0	-0.78	-0.85			-1.09	-1.66		
1	-0.84	-0.86			-1.07	-1.65		
2	-0.86	-0.79			-1.13	-1.67		
3	-0.78	-0.81			-1.12	-1.64		
4	-0.83	-0.91			-1.12	-1.72		
5	-0.64	-0.85			-1.10	-1.56		
6	-0.73	-0.92			-1.05	-1.61		
A redoublé au moins une fois	0.04	0.05			-0.03	-0.02		
Série au BAC								
BAC ES	-0.04	-0.26*			-0.08	-0.57**		
BAC L	-0.03	-0.25			-0.03	-0.57**		
BAC S	0.03	-0.15			0.02	-0.44*		
BAC Techno et Autre	-0.02	-0.34**			-0.09	-0.78***		
N'a pas le BAC	0.00	0.00			0.00	0.00		
Mention au BAC								
Très Bien	0.06	0.00			0.14	0.00		
Bien	0.03	-0.05			0.04	0.08		
Assez Bien	0.04	0.03			0.03	0.07		
Pas de mention	0.00	0.00			0.00	0.00		
Université								
Paris X - Nanterre	0.00	-0.08			-0.03	-0.23**		
Paris I - Panthéon Sorbonne	-0.05	-0.10			0.04	-0.16		
Cergy-Pontoise	-0.02	0.04			-0.01	-0.05		
Lille 2	0.00	0.09			0.01	-0.20		
Autres universités	0.00	0.00			0.00	0.00		
Travail pendant son Master 2	-0.02	-0.03			-0.01	-0.11*		
A fait un stage au cours des 2 dernières années	-0.03	0.01			0.03	0.02		
Domaine d'activité souhaité								
Arts - Culture	0.25**	0.01			0.18	0.07		
Droit - Sciences politiques	-0.04	0.10			-0.01	-0.19		
Economie - Gestion - Finance	0.03	-0.01			-0.01	-0.25*		
Informatique - Communication	0.15	-0.04			0.05	-0.12		
Lettres - Langues	0.12	-0.02			0.05	0.16		
Autres	0.00	0.00			0.00	0.00		

LECTURE : Dans le groupe traité, être de sexe féminin augmente de deux points de pourcentage la probabilité de répondre à la première enquête de suivi, en considérant les autres variables du modèle (1) à leur valeur moyenne.

CHAMP : Répondants aux enquêtes de suivi 1 et 2.

SOURCE : Enquête initiale et enquêtes de suivi 1 et 2.

**ANNEXE C : TABLEAUX DE
COMPARAISON DES GROUPES FORMÉS
PAR LE TIRAGE AU SORT APRÈS RÉPONSES
AUX ENQUÊTES**

TABLEAU 4.10 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la première enquête de suivi : caractéristiques personnelles

	Moyenne Témoin	Différence Traités - Témoins		
		Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Caractéristiques individuelles				
Femme	0.72	-0.05	-0.02	-0.07
Age au début du programme	24.10	0.13	-0.19	0.42*
De nationalité étrangère	0.09	0.09***	0.09**	0.09***
Origines sociales				
Parent(s) originaire(s) d'Afrique	0.29	-0.04	0.00	-0.07
Père actif	0.76	-0.06	-0.01	-0.10*
Mère active	0.81	-0.01	0.04	-0.05
Diplôme père supérieur au BAC	0.52	-0.04	-0.03	-0.06
Diplôme mère supérieur au BAC	0.60	-0.05	-0.07	-0.04
Père de CSP supérieure	0.33	0.03	0.10	-0.03
Mère de CSP supérieure	0.26	0.06	0.10*	0.03
Echelons de bourse 0-3	0.47	0.02	0.07	-0.03
Echelons de bourse 4-6	0.53	-0.03	-0.07	0.01
Scolarité précédente				
A redoublé au moins une fois	0.19	-0.04	-0.03	-0.05
Série au BAC				
BAC ES	0.41	-0.08*	-0.19***	0.03
BAC L	0.17	0.06	0.11**	0.00
BAC S	0.29	-0.07*	0.00	-0.13**
BAC Techno et Autre	0.05	0.04*	0.05	0.03
N'a pas le BAC	0.08	0.05*	0.04	0.06*
Mention au BAC				
Très Bien	0.04	0.00	-0.01	0.00
Bien	0.17	-0.01	-0.03	0.02
Assez Bien	0.32	-0.01	0.04	-0.05
Pas de mention	0.38	-0.04	-0.04	-0.03
Scolarité actuelle				
Université				
Paris X - Nanterre	0.35	-0.03	0.00	-0.06
Paris I - Panthéon Sorbonne	0.44	0.01	-0.01	0.03
Cergy-Pontoise	0.06	-0.01	0.01	-0.02
Lille 2	0.04	-0.01	0.00	-0.02
Autres universités	0.11	0.04*	0.00	0.07
Domaine de formation				
Droit - Sciences Politiques	0.31	0.04	0.05	0.02
Economie - Gestion	0.32	-0.08*	-0.13**	-0.03
Lettres - Langues - Arts	0.13	0.00	0.02	-0.02
Sciences Humaines	0.19	0.03	0.03	0.03
Sciences	0.05	0.01	0.02**	0.00
Pense poursuivre ses études après Master 2	0.42	-0.04	-0.02	-0.05

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation

SOURCE : Enquête initiale et enquête de suivi 1.

TABLEAU 4.11 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la première enquête de suivi : recherche d'emploi

	Moyenne Témoin	Différence Traités - Témoins		
		Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Emploi pendant les études				
Travaille pendant son Master 2	0.39	-0.02	0.01	-0.04
A fait un stage au cours des 2 dernières années	0.66	0.01	0.05	-0.02
Domaine d'activité souhaité				
Arts - Culture	0.08	0.00	-0.05	0.04
Droit - Sciences politiques	0.33	-0.01	-0.01	-0.02
Economie - Gestion - Finance	0.24	-0.05	-0.09*	-0.01
Informatique - Communication	0.07	0.01	0.03	0.00
Lettres - Langues	0.08	0.00	0.05	-0.05
Autres	0.20	0.05	0.08	0.03
Recherche d'emploi				
Mois pour trouver un emploi (optimiste)	4.70	0.05	0.33	-0.20
Mois pour trouver un emploi (pessimiste)	12.13	-1.22	-1.73	-0.76
Salaire de réserve	1632.43	15.16	-0.60	29.02
Discriminations potentielles sur le marché du travail				
Expérience professionnelle limitée	0.30	-0.01	-0.04	0.01
Formation universitaire	0.04	-0.02	0.00	-0.03
Niveau de langue étrangère	0.13	-0.05	-0.07**	-0.02
Niveau de français	0.01	0.01	0.00	0.02
Sexe	0.01	0.00	0.01	-0.01
Milieu familial	0.00	0.00	0.00	0.00
Milieu social	0.06	0.00	0.00	0.00
Nom ou Prénom	0.04	0.02	0.03	0.01
Couleur de peau	0.03	0.04**	0.05**	0.03
Look	0.02	0.00	0.00	0.01
Moyens de recherche prévus				
Famille ou amis	0.73	0.02	0.04	0.01
Association d'élèves	0.72	-0.01	0.00	-0.02
Université	0.80	-0.02	0.09*	-0.13**
Entreprise de stage	0.79	-0.03	0.00	-0.05
Candidatures spontanées	0.99	-0.02	-0.02	-0.02
Répondre à des annonces	0.97	-0.01	-0.01	-0.01
Agence d'intérim	0.54	-0.02	0.04	-0.08
Pôle Emploi	0.66	-0.04	0.07	-0.15**
APEC	0.68	-0.03	0.04	-0.09
Facteurs qui pourraient favoriser la recherche d'emploi				
Réseaux personnels ou familiaux	0.88	-0.06*	-0.12**	0.00
Motivation personnelle	0.77	0.00	-0.03	0.03
Méthode de recherche d'emploi	0.73	-0.05	-0.13**	0.02
Chance	0.48	0.08*	0.06	0.10*
Qualité des études	0.68	-0.02	-0.06	0.00
Expériences professionnelles	0.93	-0.01	-0.05	0.01
Faciliter à communiquer lors des entretiens	0.90	-0.03	-0.07*	0.01
Facteur le plus important				
Réseaux personnels ou familiaux	0.57	-0.05	-0.01	-0.08
Motivation personnelle	0.17	0.03	0.05	0.02
Expériences professionnelles	0.12	0.01	-0.04	0.05
Qualité des études	0.08	0.00	-0.03	0.02
Chance	0.02	0.01	0.02	0.00
Facilité à communiquer lors des entretiens	0.02	-0.01	0.00	-0.02
Méthode de recherche d'emploi	0.01	0.01	0.02	0.01

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation

SOURCE : Enquête initiale et enquête de suivi 1.

TABEAU 4.12 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la deuxième enquête de suivi : caractéristiques personnelles

	Moyenne	Différence Traités - Témoins		
	Témoin	Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Caractéristiques individuelles				
Femme	0.72	-0.06	-0.04	-0.07
Age au début du programme	24.10	-0.04	-0.15	0.08
De nationalité étrangère	0.09	0.06**	0.06	0.07*
Origines sociales				
Parent(s) originaire(s) d'Afrique	0.29	0.00	0.00	-0.01
Père actif	0.76	-0.06	-0.06	-0.05
Mère active	0.81	0.00	0.07	-0.07
Diplôme père supérieur au BAC	0.52	-0.02	0.02	-0.07
Diplôme mère supérieur au BAC	0.60	-0.05	-0.06	-0.04
Père de CSP supérieure	0.33	0.00	0.07	-0.07
Mère de CSP supérieure	0.26	0.02	0.09*	-0.05
Echelons de bourse 0-3	0.47	0.06	0.15**	-0.03
Echelons de bourse 4-6	0.53	-0.07	-0.15**	0.01
Scolarité précédente				
A redoublé au moins une fois	0.19	-0.03	-0.04	-0.01
Série au BAC				
BAC ES	0.41	-0.07	-0.22***	0.08
BAC L	0.17	0.07	0.14**	0.00
BAC S	0.29	-0.08	0.00	-0.15**
BAC Techno et Autre	0.05	0.05**	0.07***	0.03
N'a pas le BAC	0.08	0.03	0.02	0.04
Mention au BAC				
Très Bien	0.04	0.01	0.01	0.01
Bien	0.17	-0.02	-0.03	-0.02
Assez Bien	0.32	-0.01	0.05	-0.06
Pas de mention	0.38	-0.01	-0.04	0.03
Scolarité actuelle				
Université				
Paris X - Nanterre	0.35	-0.02	0.00	-0.04
Paris I - Panthéon Sorbonne	0.44	0.00	-0.01	0.01
Cergy-Pontoise	0.06	0.00	0.01	-0.01
Lille 2	0.04	0.00	0.00	-0.01
Autres universités	0.11	0.02	0.00	0.05
Domaine de formation				
Droit - Sciences Politiques	0.31	0.04	0.06	0.03
Economie - Gestion	0.32	-0.08*	-0.10	-0.07
Lettres - Langues - Arts	0.13	-0.01	0.00	-0.03
Sciences Humaines	0.19	0.04	0.00	0.07
Sciences	0.05	0.02	0.04**	-0.01
Pense poursuivre ses études après Master 2	0.42	-0.01	-0.03	0.01

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale et enquête de suivi 1.

TABEAU 4.13 – Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la deuxième enquête de suivi : recherche d'emploi

	Moyenne	Différence Traités - Témoins		
	Témoin	Ensemble	Cohorte 1	Cohorte 2
Emploi pendant les études				
Travaille pendant son Master 2	0.39	0.00	0.01	-0.01
A fait un stage au cours des 2 dernières années	0.66	0.04	0.07	0.01
Domaine d'activité souhaité				
Arts - Culture	0.08	0.00	-0.04	0.04
Droit - Sciences politiques	0.33	0.01	-0.01	0.02
Economie - Gestion - Finance	0.24	-0.04	-0.06	-0.03
Informatique - Communication	0.07	0.00	0.02	-0.01
Lettres - Langues	0.08	-0.01	0.03	-0.05
Autres	0.20	0.04	0.06	0.03
Recherche d'emploi				
Mois pour trouver un emploi (optimiste)	4.70	0.16	0.48	-0.15
Mois pour trouver un emploi (pessimiste)	12.13	-1.51	-2.11	-0.95
Salaire de réserve	1632.43	19.66	15.73	23.36
Discriminations potentielles sur le marché du travail				
Expérience professionnelle limitée	0.30	-0.03	-0.06	0.00
Formation universitaire	0.04	-0.01	-0.01	-0.01
Niveau de langue étrangère	0.13	-0.05	-0.08**	-0.02
Niveau de français	0.01	0.00	0.00	0.01
Sexe	0.01	0.01	0.01	0.02
Milieu familial	0.00	0.00	0.00	0.00
Milieu social	0.06	0.01	0.01	0.01
Nom ou Prénom	0.04	0.01	0.00	0.02
Couleur de peau	0.03	0.04*	0.05	0.03
Look	0.02	0.00	0.00	0.01
Moyens de recherche prévus				
Famille ou amis	0.73	0.03	0.02	0.03
Association d'élèves	0.72	0.00	0.01	-0.01
Université	0.80	-0.03	0.06	-0.11*
Entreprise de stage	0.79	-0.01	0.04	-0.06
Candidatures spontanées	0.99	-0.02	-0.02	-0.01
Répondre à des annonces	0.97	-0.03	-0.01	-0.04**
Agence d'intérim	0.54	-0.06	-0.01	-0.11*
Pôle Emploi	0.66	-0.06	0.02	-0.14**
APEC	0.68	-0.03	0.05	-0.10
Facteurs qui pourraient favoriser la recherche d'emploi				
Réseaux personnels ou familiaux	0.88	-0.04	-0.11**	0.03
Motivation personnelle	0.77	0.00	-0.05	0.04
Méthode de recherche d'emploi	0.73	-0.05	-0.18***	0.07
Chance	0.48	0.07	0.01	0.13**
Qualité des études	0.68	-0.01	-0.05	0.03
Expériences professionnelles	0.93	0.00	-0.02	0.01
Faciliter à communiquer lors des entretiens	0.90	-0.03	-0.08*	0.01
Facteur le plus important				
Réseaux personnels ou familiaux	0.57	-0.03	0.01	-0.07
Motivation personnelle	0.17	0.01	0.04	-0.02
Expériences professionnelles	0.12	0.00	-0.08*	0.08
Qualité des études	0.08	0.00	-0.03	0.04
Chance	0.02	0.01	0.02	0.00
Facilité à communiquer lors des entretiens	0.02	0.00	0.03	-0.03*
Méthode de recherche d'emploi	0.01	0.01	0.02	0.00

CHAMP : Ensemble des étudiants de l'expérimentation.

SOURCE : Enquête initiale et enquête de suivi 1.

ANNEXE D : QUESTIONNAIRES D'ENQUÊTE

FRATELI Enquête Baseline

Commentaires généraux

- En l'absence d'informations complémentaires les champs sont considérés comme obligatoires
- Les commentaires entre parenthèses donnent l'intitulé des questions telles qu'elles apparaîtront pour l'utilisateur
- Les commentaires entre accolades concernent les filtres
- Les commentaires entre crochets concernent le codage des modalités

1. INFORMATIONS D'IDENTIFICATION ET DE CONTACT

Informations personnelles

(Votre nom :)

(Votre prénom :)

(Vous êtes ...) [Un homme / une femme, bouton radio]

(Votre date de naissance :) [JJ] [MM] [YYYY]

(Votre adresse e-mail :)

(Choisissez un mot de passe :)

(Confirmer ce mot de passe :)

1.1. ADRESSE

« Nous allons recueillir des informations permettant de vous recontacter ultérieurement. »

(Où habitez-vous en ce moment ?)

- Numéro de voie [optionnel]

- Intitulé de voie [obligatoire si 'Complément d'adresse' est vide]

- Complément d'adresse [optionnel]

- Code postal

- Commune [liste en fonction du code postal]

1.2. TELEPHONE

(Quels sont vos numéros de téléphone ?)

[Contraire à au moins un champ non vide]

[Vérifier le format des numéros : 10 chiffres, commençant par 0...]

- Numéro fixe

- Numéro portable

- Autre numéro

1.3. ADRESSES ELECTRONIQUES

(Quels sont vos adresses électroniques ?)

[Adresse saisie lors de l'inscription : xxx]

(Modifier cette adresse)

[Adresses alternatives (facultatif)]

[1 champ par défaut plus bouton pour ajouter des champs supplémentaires, jusqu'à 5]
[contrôle du format + contraindre au moins une non vide]

1.4. NAISSANCE

« Nous allons maintenant recueillir quelques informations complémentaires. »

Lieu de naissance

(Quelle est votre lieu de naissance ?)

- Pays : [menu déroulant]

- Commune : [menu déroulant]

{Si pays == 'France'}

(Quelle est votre département de naissance ?)

- Département de naissance [menu déroulant de type '01-Ain', jusqu'à 95, et incluant l'outre-mer = 971, 972, 973, 974]

{Si pays ≠ France}

(A quel âge êtes-vous arrivé en France ?)

- A l'âge de ... [menu déroulant de 1 jusqu'à 25 ans]

1.5. NATIONALITES ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE

(Êtes-vous...)

- Choisissez dans la liste [menu déroulant, modalités :

-- Français de naissance, y compris par réintégration

-- Français par déclaration, option à la majorité

-- Français par naturalisation, mariage

-- Etranger]

{Si Êtes-vous... == 'Etranger'}

(Quelle est votre nationalité ?)

- Nationalité étranger [menu déroulant nationalité]

2. SITUATION DES PARENTS

« Nous allons maintenant évoquer la situation de vos parents (1/2). »

2.1 NATIONALITES ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PARENTS

(Dans quel pays est né votre père ?

- Pays de naissance de votre père [menu déroulant]

(Quelle était la nationalité de votre père à sa naissance?)

- Nationalité de votre père [menu déroulant]

(Dans quel pays est née votre mère ?

- Pays de naissance de votre mère [menu déroulant]

(Quelle était la nationalité de votre mère à sa naissance?)

- Nationalité de votre mère [menu déroulant]

2.2. LANGUES PARLEES PENDANT L'ENFANCE

(Quelles langues vos parents utilisaient-ils pour parler avec vous lorsque vous étiez enfant (vers l'âge de 5 ans environ) ?)

[Réponse sous forme de tableau :

- colonne 1 : langue, menu déroulant

- colonne 2 : bouton radio pour fréquence, en 4 modalités toujours, principalement, de temps en temps, rarement

La deuxième ligne (optionnelle) apparaît automatiquement lorsque la première (obligatoire) est remplie]

2.3. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS

« Nous allons maintenant évoquer la situation de vos parents (2/2). »

(L'année où vous passiez le Bac (ou son équivalent étranger), quelle était la situation professionnelle de votre père ?)

[Menu bouton radio]

-- Il travaillait comme salarié d'une entreprise

-- Il travaillait dans la fonction publique

-- Il travaillait à son compte

-- Il ne travaillait pas et cherchait un emploi

-- Il ne travaillait pas et ne cherchait pas d'emploi

-- Il était en formation

-- Il était retraité

-- Il était décédé

-- Père inconnu

{Si situation professionnelle père IN ('salarié entreprise', 'fonction publique')}

(Quelle était sa profession ?)

- Profession père [en clair, à sicoriser]

{Si situation professionnelle père == 'Il ne travaillait pas et cherchait un emploi'}

(Quelle est la profession qu'il souhaitait exercer ?)

- Profession chômage père [en clair, à sicoriser]

ENSUITE :

{Si le père est connu – donc toutes les réponses sauf 'père inconnu'}

(Quel est le diplôme le plus élevé de votre père ?)

- Diplôme de votre père [menu déroulant :

-- Sans diplôme

-- Certificat d'études primaires

-- Brevet des collèges

-- Diplôme technique (CAP, BEP)

-- Baccalauréat (général, technologique ou professionnel)

-- Diplôme du supérieur

-- A fait ses études à l'étranger

-- Ne sait pas]

{Si diplôme père == 'A fait ses études à l'étranger'}

(A quel âge votre père a-t-il quitté l'école ?)

- Choisissez dans la liste... [Menu déroulant :

-- Il n'est jamais allé à l'école

-- A la fin de l'école primaire (approximativement 11 ans)

-- A la fin du collège (approximativement 14 ans)

-- A 16 ans

-- A la fin du lycée (approximativement 18 ans)

-- Diplôme du supérieur

(L'année où vous passiez le Bac (ou son équivalent étranger), quelle était la situation professionnelle de votre mère ?)

[Menu bouton radio]

-- Elle travaillait comme salariée d'une entreprise

-- Elle travaillait dans la fonction publique

-- Elle travaillait à son compte

-- Elle ne travaillait pas et cherchait un emploi

-- Elle ne travaillait pas et ne cherchait pas d'emploi

-- Elle était en formation

-- Elle était retraitée

-- Elle était décédée

-- Mère inconnue

{Si situation professionnelle mère IN ('salariée entreprise', 'fonction publique')}

(Quelle était sa profession ?)

- Profession mère [en clair, à siceriser]

{Si situation professionnelle mère == 'Elle ne travaillait pas et cherchait un emploi'}

(Quelle est la profession qu'elle souhaitait exercer ?)

- Profession chômage mère [en clair, à siceriser]

ENSUITE :

{Si la mère est connue – donc toutes les réponses sauf 'mère inconnue'}

(Quel est le diplôme le plus élevé de votre mère ?)

- Diplôme de votre mère [menu déroulant :

-- Sans diplôme

-- Certificat d'études primaires

-- Brevet des collèges

-- Diplôme technique (CAP, BEP)

-- Baccalauréat (général, technologique ou professionnel)

-- Diplôme du supérieur

-- A fait ses études à l'étranger

-- Ne sait pas]

{Si diplôme mère == 'A fait ses études à l'étranger'}

(A quel âge votre mère a-t-elle quitté l'école ?)

- Choisissez dans la liste... [Menu déroulant :

-- Il n'est jamais allé à l'école

- A la fin de l'école primaire (approximativement 11 ans)
- A la fin du collège (approximativement 14 ans)
- A 16 ans
- A la fin du lycée (approximativement 18 ans)
- Diplôme du supérieur

3. PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

« Nous allons maintenant évoquer votre parcours scolaire et universitaire (1/2). »

3.1. PARCOURS UNIVERSITAIRE

(Dans quelle université étudiez-vous (principalement) ?)

- Nom de l'université [menu déroulant]
- Université de Cergy-Pontoise
- Université Paris Ouest Nanterre
- Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Autre (préciser)

(Quel est l'intitulé de la formation que vous y suivez ?)

- Intitulé de la formation [Réponse libre]

(L'an dernier, étiez-vous étudiant ?)

- Lag étudiant [Oui/Non, bouton radio]

{Si l'an dernier étudiant == 'Oui'}

(Étiez-vous inscrit dans la même université ?)

- Même université [Oui/Non, bouton radio]

(Avez-vous obtenu un diplôme ?)

- Lag diplôme [Oui/Non, bouton radio]

{Si diplôme == 'Oui'}

(Intitulé du diplôme :)

- Intitulé du diplôme [Réponse libre]

(Êtes-vous boursier sur critères sociaux ?)

- Boursier sur critères sociaux [Oui/Non, radio]

{Si Boursier == 'Oui'}

(Quel est votre échelon de bourse ?)

- Echelon de bourse [menu déroulant de 0 à 6]

(Où logez-vous ?)

[Menu bouton radio] :

- Dans votre famille
- Dans une résidence étudiante

- Dans un foyer ou un internat
- Dans un logement en location dont vous êtes personnellement propriétaire

{Si logement== 'Dans un logement en location ...'}
(Vivez-vous...)
[Menu bouton radio]
--Seul(e)
-- En couple
-- A plusieurs

3.2. BAC ET AVANT

« Nous allons maintenant évoquer votre parcours scolaire et universitaire (2/2). »

(Avez-vous passé le baccalauréat ?)

- Bac [Oui/Non, bouton radio]

{Si Bac = 'Oui'}
(En quelle année ?)
- Année bac [Menu déroulant : années]

{Si Bac == 'Oui'}
(Dans quelle série avez-vous obtenu le baccalauréat ?)
- Série Bac [menu déroulant]
-- S
-- ES
-- STG
-- STI
-- ST2S ou SMS
-- STL
-- STAV
-- TMD
-- Hôtellerie
-- Bac professionnel
-- Autre... [laisser un champ libre]

{Si Bac == 'Oui'}
(Quelle mention avez-vous obtenu au baccalauréat ?)
- Mention Bac [menu déroulant, modalités :
-- Pas de mention
-- Assez Bien (moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14)
-- Bien (moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16)
-- Très Bien (moyenne supérieure ou égale à 16)]

{Si Bac == 'Oui'}
(Avez-vous passé votre baccalauréat en France ?)
- [Oui/Non, bouton radio]

{Si passé le Bac en France}
(Quel était le nom du lycée où vous avez effectué votre Terminale ?)
- [Réponse libre]

{Si passé le Bac en France}

(Dans quelle commune se situait le lycée où vous avez effectué votre Terminale ?)

- [Réponse libre]

(À l'école primaire, au collège et au lycée, avez-vous redoublé ?)

- Redoublement [Oui/Non, bouton radio]

{Si Redoublement == 'Oui'}

(Combien de fois ?)

- Nombre de redoublements [menu déroulant

-- Une fois

-- Deux fois

-- Trois fois

-- Quatre fois ou plus

4. SITUATION ET ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES

« Nous allons maintenant évoquer votre situation et vos aspirations professionnelles (1/2). »

4.1. SITUATION PROFESSIONNELLE

(Avez-vous un travail rémunéré en plus de vos études (y compris un emploi à temps partiel ?))

- Emploi rémunéré [Oui/Non, radio]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(De quel type de travail s'agit-il ?)

- Travail [menu déroulant, modalités :

-- Baby-sitter

-- Surveillant/Animateur

-- Cours particuliers

-- Enseignant

-- Ouvrier ou apparenté

-- Employé de service (nettoyage, gardien...)

-- Employé de commerce (vendeur, serveur...)

-- Employé de bureau

-- Cadre ou profession libérale

-- Autre (préciser) [laisser un champ libre]

4.2. STAGES

(Au cours des deux dernières années universitaires, avez-vous effectué au moins un stage de plus d'un mois ?)

- Stage [Oui/Non, radio]

{Si Stage == 'Oui'}

(Comment avez-vous trouvé ce stage ?)

- Canal stage [menu déroulant, modalités :

-- Par relations personnelles (familiales, amicales)

- Par un autre étudiant, l'association des anciens élèves
- Par l'université (professeur, bureau des stages
- Sans aide extérieure, par vos propres moyens (réponse à une annonce, candidature spontanée sans recommandation)]

{Si Stage == 'Oui'}

(Dans quel domaine d'activité a eu lieu ce stage ?) [menu déroulant, modalités :

- Agriculture-agroalimentaire
- Art-culture-audiovisuel
- BTP-Architecture
- Commerce
- Défense publique-sécurité
- Droit-sciences politiques
- Economie-gestion-finance
- Enseignement
- Environnement-aménagement-propreté
- Formations générales et polyvalentes
- Hôtellerie-restauration-tourisme
- Industries
- Information-communication
- Lettres-langues-sciences humaines
- Santé-social-soins esthétiques
- Sciences-informatique
- Sport

{Si Stage == 'Non'}

(Avez-vous cherché à en faire un ?)

- Recherche stage [menu déroulant, modalités :
- Oui, mais je n'en ai pas trouvé
- Oui, mais ceux que j'ai trouvés ne me convenaient pas
- Non]

4.3. POURSUITE D'ETUDES

« Nous allons maintenant évoquer votre situation et vos aspirations professionnelles (2/2). »

(Pensez-vous poursuivre des études après votre formation actuelle de master 2 ?)

- Etudes après master [Oui/Non, radio]

{Si Etudes après master=oui}

(Pourquoi ?)

- Raison poursuite études [menu déroulant, modalités :
- Je souhaite continuer dans la recherche
- Le métier que je souhaite faire demande un diplôme supplémentaire
- Un diplôme supplémentaire peut toujours servir
- Autres (préciser) [laisser un champ libre]]

4.4. ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES

(Après vos études, souhaiteriez-vous travailler dans le secteur public ou privé ?)

- Secteur [menu déroulant, modalités :
- Public

- Privé
- Indifférent]

(Dans quel domaine d'activité souhaiteriez-vous exercer ?)

- Secteur [Même menu déroulant que secteur de stage]

(Quel type de fonction souhaiteriez-vous exercer ? Merci d'être aussi précis que possible.)

- Fonction [texte libre]

(Quel est le salaire net minimal que vous seriez prêt à accepter pour votre premier emploi (pour un travail à temps plein) ?)

- Salaire réserve [Menu déroulant : 1056 € (SMIC) ; 1100 € ; (...); 2000 € ; 2200 € ; ... ; 2800 € ; 3000 € ; 3500 € ; plus de 4000 €]

4.5. RECHERCHE D'EMPLOI

« Nous allons à présent vous poser des questions sur la façon dont vous pensez que se passera votre recherche d'emploi (1/2).

Evidemment, il y a une marge d'incertitude ! Pour mesurer cela, nous allons vous poser la même série de questions deux fois : la première fois, nous vous demandons une réponse plutôt optimiste (« Si vous êtes plutôt chanceux ») ; la deuxième fois, une réponse plutôt pessimiste (« Si vous êtes plutôt malchanceux »). Si vous êtes à peu près sûr de ce qui va se passer, les réponses à ces deux séries de questions peuvent être très proches.) »

[DEBUT DE LA PREMIERE SERIE. Pendant toute cette série, on fait apparaître sur l'écran :]

« ☺ Supposons que vous soyez plutôt chanceux dans votre recherche d'emploi »

(A partir du moment où vous enverrez vos premières candidatures, combien de temps pensez-vous que cela prendra avant que vous trouviez un emploi stable?(CDI ou CDD de plus de 6 mois))

- Durée chance [Menu déroulant : 1 mois, 2 mois,..., 11 mois, 1 an, 18 mois, 2 ans, 3-4 ans, 5-6 ans, 7 ans et plus]

(Dans votre premier emploi, pensez-vous avoir le statut de cadre ?)

- Cadre chance [Oui/Non, radio]

(Quel salaire net mensuel pensez-vous toucher dans votre premier emploi ? (en supposant que vous travailliez à temps plein))

- Salaire chance [Menu déroulant : 1056 € (SMIC) ; 1100 € ; (...); 2000 à 2200 € ; 2200 à 2400 € ; ... ; 2800 à 3000 € ; 3000 à 3500 € ; 3500 à 4000 € ; plus de 4000 €]

[FIN DE LA PREMIERE SERIE]

« Nous allons à présent vous poser des questions sur la façon dont vous pensez que se passera votre recherche d'emploi (2/2).

Evidemment, il y a une marge d'incertitude ! Pour mesurer cela, nous allons vous poser la même série de questions deux fois : la première fois, nous vous demandons une réponse plutôt optimiste (« Si vous êtes plutôt chanceux ») ; la deuxième fois, une réponse plutôt

pessimiste (« Si vous êtes plutôt malchanceux »). Si vous êtes à peu près sûr de ce qui va se passer, les réponses à ces deux séries de question peuvent être très proches.) »

[DEBUT DE LA SECONDE SERIE. Pendant toute cette série, on fait apparaître sur l'écran :]

☺ Supposons que vous soyez plutôt malchanceux dans votre recherche d'emploi. »

(A partir du moment où vous enverrez vos premières candidatures, combien de temps pensez-vous que cela prendra avant que vous trouviez un premier emploi (CDI ou CDD de plus de 6 mois))

- Durée malchance [Menu déroulant : 1 mois, 2 mois,..., 11 mois, 1 an, 18 mois, 2 ans, plus de 2 ans]

(Dans votre premier emploi, pensez-vous avoir le statut de cadre ?)

- Cadre malchance [Oui/Non, radio]

(Quel salaire net mensuel pensez-vous toucher dans votre premier emploi ? (en supposant que vous travailliez à temps plein))

- Salaire malchance [Menu déroulant : 1056 € (SMIC) ; 1100 € ; (...) ; 2000 à 2200 € ; 2200 à 2400 € ; ... ; 2800 à 3000 € ; 3000 à 3500 € ; 3500 à 4000 € ; plus de 4000 €]

[FIN DE LA DEUXIEME SERIE]

« Nous allons maintenant vous interroger sur les facteurs qui pourraient selon vous favoriser ou, au contraire, pénaliser votre recherche d'emploi (1/2). »

(Dans votre recherche d'emploi, craignez-vous d'être pénalisé par...

- discrimination perçue [faire apparaître successivement les items, avec boutons « oui, fortement », « oui, un peu », « non, sans doute pas », « non »

-- Votre expérience professionnelle limitée ?

-- Votre formation universitaire ?

-- Votre niveau en langues étrangères ?

-- Votre niveau en français ?

-- Le fait d'être un homme/une femme ? [adapter selon question genre]

-- Votre situation familiale ?

-- Votre milieu social d'origine ?

-- Votre nom ou votre prénom ?

-- Votre couleur de peau ?

-- Votre « look » ?

-- Votre quartier de résidence ?]

(Prévoyez-vous d'utiliser les méthodes de recherche d'emploi suivantes ?)

[Sous forme de tableau. Chaque modalité sur une ligne ; avec en colonne quatre possibilités sous forme de case à cocher : Certainement, Probablement, Probablement pas, Sûrement pas]

- Recours canaux

-- Mobiliser son réseau de relations familiales ou amicales

-- Passer par les associations d'élèves ou d'anciens élèves

-- Passer par l'université (bureau d'aide à l'insertion professionnelle, entreprises partenaires)

-- Contacter les entreprises où on a fait des stages

-- Faire des candidatures spontanées

-- Répondre à des annonces (presse, radio, internet)

-- S'inscrire auprès d'une agence d'intérim

- S'inscrire à Pôle Emploi
- S'inscrire à l'APEC

« Nous allons maintenant vous interroger sur les facteurs qui pourraient selon vous favoriser ou, au contraire, pénaliser votre recherche d'emploi (2/2). »

(Parmi les étudiants de votre master, qu'est-ce qui fera selon vous que certains trouveront plus rapidement que d'autres un emploi de qualité ?)

[Sous forme de tableau. Chaque modalité sur une ligne ; avec en colonne quatre possibilités sous forme de case à cocher : Rôle important, Rôle faible, Pas de rôle]

- Les réseaux personnels ou familiaux
- La motivation personnelle
- La méthode de recherche d'emploi
- La chance
- La qualité des études (mention, diplômes en plus du master 2 que vous suivez)
- Les expériences professionnelles (y compris stages, petits boulots)
- La facilité à communiquer des entretiens

{Si au moins une réponse « rôle important » à Facteurs succès recherche}
(Vous avez attribué un rôle important pour certains facteurs. Pouvez-vous les classer par ordre d'importance (1 : le plus important ; 2 : le second plus important ; etc.))
- Ordre facteur [faire apparaître tous les facteurs classés « rôle important », avec une case pour renseigner leur rang]

5. FIN DE L'ENQUÊTE

(Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire !)

« Votre candidature au programme Frateli a bien été enregistrée.

La sélection des étudiants qui bénéficieront de l'accompagnement sera réalisée au moyen d'un tirage au sort dont le résultat vous sera communiqué par voie électronique dans le courant du mois de novembre.

Nous vous rappelons que quel que soit le résultat de ce tirage au sort, vous serez sollicités pour répondre à deux enquêtes de suivi qui auront lieu dans 12 et 18 mois afin de faire le point sur votre situation professionnelle et sociale.

Vous pouvez à tout moment vous connecter à ce site pour [mettre à jour vos coordonnées](#).

A bientôt,
L'équipe de recherche »

QUESTIONNAIRE FRATELI - Enquête de suivi 1
EXTRANET (T + 12) sur Vague 2
Version du 15 novembre 2012

Commentaires généraux

- En l'absence de notification contraire, les champs sont considérés comme obligatoires
- Les commentaires entre (parenthèses) donnent l'intitulé des questions telles qu'elles apparaîtront pour l'utilisateur
- Les commentaires entre {accolades} concernent les filtres
- Les commentaires entre [crochets] concernent le codage des modalités

Page d'accueil Extranet :

Vous avez participé à l'enquête l'année dernière ?

Vous êtes invités à répondre au questionnaire de suivi. Il vous faudra environ 15 minutes pour y répondre, merci d'indiquer ci-dessous l'e-mail et le mot de passe que vous avez choisis lors de votre inscription.

Vous souhaitez reprendre le questionnaire ou modifier vos coordonnées ?

Si vous souhaitez reprendre le questionnaire ou modifier vos coordonnées, merci d'indiquer ci-dessous l'e-mail et le mot de passe que vous avez choisis lors de votre inscription.

Introduction enquête téléphonique :

Bonjour, Michel(le) Roman, Edfield.

Il y a un an, vous avez accepté de répondre à une enquête de l'Ecole d'Economie de Paris concernant votre situation scolaire et vos aspirations professionnelles.

Nous vous en remercions et nous aimerions aujourd'hui savoir comment a évolué votre situation.

Voudriez-vous donc répondre à quelques questions ?

Bonjour XX,

1. INFORMATIONS D'IDENTIFICATION ET DE CONTACT

Nous voudrions tout d'abord vous inviter à mettre à jour vos coordonnées.

1.1. ADRESSE

(Où habitez-vous en ce moment ?)

- Numéro de voie [optionnel]
- Intitulé de voie [obligatoire si 'Complément d'adresse' est vide]
- Complément d'adresse [optionnel]
- Code postal
- Commune [apparaît en fonction du code postal]

1.2. TELEPHONE

(Quels sont vos numéros de téléphone ? Veuillez saisir au moins un numéro (de 0 à 15 chiffres))

[Contraindre à au moins un champ non vide]

[Vérifier le format des numéros : 10 chiffres, commençant par 0...]

- Numéro fixe
- Numéro portable
- Autre numéro

1.3. TELEPHONE AUTRE

(Si vous venez à changer de coordonnées, pourriez vous nous indiquer le numéro de téléphone d'une autre personne qui pourrait vous contacter ? (ex : vos parents, vos frères et sœurs...))

[Facultatif]

- Lien avec cette personne
- Numéro de téléphone

1.4. ADRESSES ELECTRONIQUES

(Quelles sont vos adresses électroniques ?)

[2 champs par défaut plus bouton pour ajouter des champs supplémentaires, jusqu'à 5]

[Contrôle du format + contraindre au moins une adresse à être non vide]

2. PARCOURS UNIVERSITAIRE

Nous allons maintenant évoquer votre parcours universitaire

2.1. L'ANNEE UNIVERSITAIRE ACTUELLE (2012/2013)

(Poursuivez-vous vos études (licence, master, doctorat ou autre) cette année universitaire (2012/2013) ?)

- Poursuite études [Oui/Non, bouton radio]

{Si Poursuite études == 'Oui'}

(Pourquoi poursuivez-vous vos études ?)

- Raison poursuite [menu déroulant, modalités :
 - Je me suis trompé(e) d'orientation
 - Je ne me sentais pas prêt à (r)entrer dans le marché du travail
 - Je voulais suivre une formation complémentaire
 - Je voulais faire un doctorat
 - Je voulais me préparer pour réussir un concours
 - Autre (précisez)[champ libre]]

{Si Poursuite études == 'Oui'}

(Dans quel établissement poursuivez-vous vos études ?)

- Etablissement d'études [menu déroulant, modalités :
 - Université Parisienne
 - Autre (précisez) [champ libre]

{Si Poursuite études == 'Oui'}

(Quel diplôme préparez-vous ?)

- Diplôme poursuite [champ libre]

3. SITUATION PROFESSIONNELLE PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE PRECEDENTE (2011/2012)

Nous allons maintenant évoquer votre situation professionnelle pendant l'année universitaire précédente (2011/2012) (1/2)

3.1. STAGES

(Pendant l'année universitaire 2011/2012, combien de mois avez-vous été en stage ?)

- Stage 2011/2012 [menu déroulant, modalités : 0 - 12]

{Si Nombre de mois stage != 0}

(Au total, combien de stages différents avez-vous effectué ?)

- Nombre de stages [menu déroulant, modalités : 1- 10]

Nous allons vous poser une série de questions sur votre expérience de stage. Si vous en avez effectué plusieurs, répondez pour le stage le plus long que vous avez fait.

{Si Nombre de mois stage != 0}

(Comment avez-vous trouvé ce stage ?)

- Canal stage [menu déroulant, modalités :

-- Par un membre de ma famille

-- Par un autre étudiant

-- Par un(e) ami(e), non étudiant

-- Par une association d'anciens élèves

-- Par une autre association

-- Par un professeur

-- Par le Bureau des Stages

-- Par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

-- Par réponse à une annonce, sans aide extérieure

-- Par candidature spontanée sans recommandation

-- Autre [champ libre]]

{Si Canal stage == 'Par une autre association'}

(Laquelle ?)

- Association canal stage [champ libre]

{Si Nombre de mois stage != 0}

(Dans quel domaine d'activité a eu lieu ce stage ?)

- Domaine stage [menu déroulant, modalités :

-- Agriculture - Agroalimentaire

-- Art-culture-audiovisuel

-- BTP-Architecture

-- Commerce

-- Défense publique-sécurité

-- Droit-sciences politiques

-- Economie-gestion-finance

-- Enseignement - Recherche

-- Environnement-aménagement-propreté

-- Formations générales et polyvalentes

- Hôtellerie-restauration-tourisme
- Industries
- Information-communication
- Lettres-langues-sciences humaines
- Santé-social-soins esthétiques
- Sciences-informatique
- Sport
- Transport]

{Si Nombre de mois stage != 0}

(Ce stage était-il rémunéré (ou indemnisé) ?)

- Stage rémunéré [Oui/Non, radio]

{Si Nombre de mois stage != 0}

(Avez-vous eu une offre d'emploi à la suite de ce stage ?)

- Offre d'emploi stage [Oui/Non, radio]

{Si offre d'emploi stage == 'Oui'}

(Avez-vous accepté cette offre d'emploi ?)

- Acceptation [Oui/Non, radio]

{Si Nombre de mois stage == 0}

(Avez-vous cherché à en faire un ?)

- Recherche stage [menu déroulant, modalités :
 - Oui, mais je n'en ai pas trouvé
 - Oui, mais ceux que j'ai trouvés ne me convenaient pas
 - Non]

Nous allons maintenant évoquer votre situation professionnelle pendant l'année universitaire précédente (2011/2012) (2/2)

3.2. AUTRE TRAVAIL RENUMERE

(Pendant l'année universitaire 2011/2012, avez-vous eu un travail rémunéré en plus de vos études ?)

- Emploi rémunéré [Oui/Non, radio]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(De quel type de travail s'agissait-il (occupation principale) ?)

- Travail [menu déroulant, modalités :
 - Baby-sitter
 - Surveillant/Animateur
 - Cours particuliers
 - Enseignant

- Ouvrier ou apparenté
- Employé de service (nettoyage, gardien...)
- Employé de commerce (vendeur, serveur...)
- Employé de bureau
- Cadre ou profession libérale
- Autre (précisez) [champ libre]]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(Ce travail était :)

- Lien avec les études [menu déroulant, modalités :
 - Directement lié à vos études
 - Proche du domaine de vos études
 - Sans rapport avec vos études]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(Ce travail vous a-t-il permis d'acquérir des compétences professionnelles ?)

- Compétences professionnelles [Oui/Non, radio]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(Ce travail vous a-t-il permis de nouer des relations professionnelles ?)

- Relations professionnelles [Oui/Non, radio]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(Quelle était la durée de cet emploi ?)

- Durée emploi [menu déroulant, modalités :
 - Moins de 3 mois
 - Entre 3 et 6 mois
 - Entre 6 et 9 mois
 - Plus de 9 mois]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(En moyenne, cet emploi vous occupait combien d'heures par semaine ?)

- Heures travaillées/semaine [champ libre, contraindre à 2 chiffres et inférieur à 70]

{Si Emploi rémunéré == 'Oui'}

(Aujourd'hui, occupez-vous toujours cet emploi ?)

- Continuation du travail [Oui/Non, radio]

4. RECHERCHE D'EMPLOI ET EVOLUTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Nous allons maintenant parler des recherches d'emploi que vous avez pu effectuer au cours des 12 derniers mois (1/2).

4.1. RECHERCHE D'EMPLOI

(Combien de forums d'emploi ou de salons professionnels avez-vous visité pendant l'année universitaire 2011/2012 ?)

- Visite forums d'emploi [menu déroulant, modalités : 0 - 10]

(A quelle date avez-vous commencé à chercher activement un emploi ?)

- Début recherche d'emploi [menu déroulant, modalités :

-- Avant janvier 2012

-- Puis : tous les mois de janvier à novembre 2012 (donc 11 mois)

-- Je n'ai pas encore commencé à chercher]

(Quand avez-vous envoyé votre première candidature en vue d'un emploi ?)

- Première candidature [menu déroulant, modalités :

-- Avant janvier 2012

-- Puis : tous les mois de janvier à novembre 2012 (donc 11 mois)

-- Je n'ai pas encore commencé à chercher]

(Combien de candidatures avez-vous déposées au total ?)

- Nombre de candidatures [champ libre, contraindre à 2 chiffres = stages+emploi rémunéré]

(Combien de candidatures avez-vous faites pour des stages (d'une durée de plus de 3 mois) ?)

- Nombre de candidatures stages [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

(Combien de candidatures avez-vous faites pour un emploi rémunéré (hors stage) ?)

- Nombre de candidatures emploi rémunéré [champ libre, contraindre à 2 chiffre = CDI +CDD]

(Combien de candidatures avez-vous faites pour des postes en CDI ?)

- Nombre de candidatures CDI [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

(Combien de candidatures avez-vous faites pour des postes en CDD ?)

- Nombre de candidatures CDD [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

(Après de combien d'agences d'intérim vous êtes-vous inscrit(e) ?)

- Nombre d'inscriptions d'agences d'intérim [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

(En moyenne sur la période d'avril à juin 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

- Temps consacré avril-juin [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

(En moyenne sur la période de juillet à septembre 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

- Temps consacré juillet-septembre [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

(En moyenne depuis octobre 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

- Temps consacré octobre- [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

Nous allons maintenant parler des recherches d'emploi que vous avez pu effectuer au cours des 12 derniers mois (1/2).

(Par quel moyen avez-vous recherché un emploi ?) {Si chercher un emploi != 'je n'ai pas encore commencé }

-- Moyen de recherche :

(Par Pôle Emploi (conseiller, annonces sur le site)) [Non/Oui, radio]

(Par d'autres intermédiaires du service public de l'emploi (APEC, mission locale)) [Non/Oui, radio]

(Par un membre de ma famille) [Non/Oui, radio]

(Par un autre étudiant) [Non/Oui, radio]

(Par un(e) ami(e), non étudiant) [Non/Oui, radio]

(Par une association d'anciens élèves) [Non/Oui, radio]

(Par une autre association) [Non/Oui, radio]

(Par un professeur) [Non/Oui, radio]

(Par le Bureau des Stages [Non/Oui, radio]

(Par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)) [Non/Oui, radio]

(Par réponse à une annonce, sans aide extérieure) [Non/Oui, radio]

(Par candidature spontanée sans recommandation) [Non/Oui, radio]

(Par un site internet (site de recherche d'emploi, site d'une entreprise...)) [Non/Oui, radio]

(Autre) [champ libre] [Non/Oui, radio]

{Si Par une autre association == 'Oui' }

(Laquelle ?)

- Association moyen de recherche [champ libre]

{Si Autre == 'Oui' }

[champ libre]

(Pour définir votre projet professionnel, avez-vous fait appel à :)

(Un professeur ?) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Un(e) ami(e) ?) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Un BAIP) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Une association) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

{Une association != 'Non' }

(Laquelle ?)

- Association projet professionnel [champ libre]

(Pour préparer votre CV, votre lettre de motivation ou pour vous préparer aux entretiens d'embauche, avez-vous fait appel à :)

(Un professeur ?) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Un(e) ami(e) ?) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Un BAIP) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Une association) [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

{Une association != 'Non'}

(Laquelle ?)

- Association CV [champ libre]

(Depuis janvier 2012, dans combien d'entreprises différentes avez-vous obtenu des entretiens (en vue d'un emploi ou d'un stage de plus de 3 mois) ?)

- Nombre d'entretiens [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

(Combien de propositions d'embauche avez-vous obtenues ?)

- Nombre de propositions d'embauche [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

(Combien de ces propositions d'embauche avez-vous refusées ?)

- Propositions d'embauche refusées [menu déroulant, modalités : 0 – 20, contrainte < à propositions d'embauche obtenues]

{Si Propositions d'embauche refusées >0}

(Pourquoi avez-vous refusé ces propositions ? :)

- Raison de refus [menu déroulant, modalités :

-- Du type de contrat [Oui/Non]

-- Du nombre heures proposées [Oui/Non]

-- Du salaire [Oui/Non]

-- De la situation géographique du lieu de travail [Oui/Non]

-- Autre (précisez) [champ libre]]

4.2. EVOLUTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Nous allons maintenant évoquer l'évolution de votre projet professionnel.

(Diriez-vous que votre projet professionnel a fortement évolué entre la rentrée et la fin de l'année universitaire 2011 – 2012 ?)

- Evolution projet professionnel [Non/Un peu/Beaucoup, radio]

(Souhaitez-vous travailler dans le secteur public ou privé ?)

- Secteur cherché [menu déroulant, modalités :

-- Public

-- Privé

-- Indifférent]

(Dans quel domaine d'activité souhaitez-vous exercer ?)

- Domaine cherché [Même menu déroulant que sous 3.1. / Domaine stage]

(A quel salaire net mensuel êtes-vous prêt à travailler ?)

- Salaire net cherché [menu déroulant, modalités :

- 1118€ (SMIC)
- 1200€
- 1300€
- 1400€
- 1500€
- 1600€
- 1700€
- 1800€
- 1900€
- 2000€
- 2000€-2200€
- 2201€-2400€
- 2401€-2600€
- 2601€-2800€
- 2801€-3000€
- 3000€-3500€
- 3500€-4000€
- Plus de 4000€]

5. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE ET ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES

5.1. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Nous allons maintenant évoquer votre situation professionnelle actuelle

(Quelle est votre situation professionnelle (principale) actuelle ?)

- Situation professionnelle actuelle [menu déroulant, modalités :
- J'exerce une profession, à mon compte ou comme salarié (même à temps partiel)
- J'aide un membre de ma famille dans son travail même sans être rémunéré
- Je suis apprenti(e), élève-fonctionnaire, intérimaire, etc.
- Je suis stagiaire rémunéré
- Je suis stagiaire non rémunéré
- Je suis au chômage (je ne travaille pas et je cherche un emploi)
- Je suis étudiant(e), en formation, en stage non rémunéré
- Je ne travaille pas et je ne cherche pas d'emploi]

{Si Situation professionnelle actuelle == 'stagiaire'}

(Ce stage peut-il déboucher sur une embauche en CDD ou CDI ?)

[Oui/Non/Peut être, radio]

5.2. EN ACTIVITE

{Si Situation professionnelle actuelle == 'en activité (profession, aide un membre de ma famille, apprenti(e) etc.'}

Nous allons vous poser une série de questions sur votre activité actuelle. Si vous en avez plusieurs, répondez seulement en référence à votre occupation principale (activité qui vous occupe le plus de temps).

5.2.1. SECTEUR & DOMAINE

(Dans quel secteur travaillez-vous ?)

- Secteur [menu déroulant, modalités :
 - Public
 - Privé]

(Avez-vous le statut de cadre ?)

- Cadre [Oui/Non, radio]

(Dans quel domaine d'activité travaillez-vous ?)

- Domaine [Même menu déroulant que sous 3.1. / Domaine stage]

5.2.2. TYPE DE CONTRAT / HORAIRES

(Quel type de contrat avez-vous ?)

- Contrat à durée indéterminée (CDI) (fonctionnaires inclus)
- Contrat à durée déterminée (CDD) (autre que saisonnier)
- Contrat saisonnier
- Contrat d'intérim ou de travail temporaire
- Contrat en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Contrat de stage
- Contrat doctoral
- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
- Autre (précisez en clair) [champ libre]

(Dans quel mois de quelle année a débuté cet emploi ?)

- Début emploi [menu déroulant, mois / année]

{Si Type de contrat != 'CDI'}

(Quelle est la durée de ce contrat ?)

- Durée [menu déroulant, modalités :
 - Moins de trois mois
 - Entre trois et moins de six mois
 - Entre six mois à moins d'un an
 - Entre 1 an et plus]

(Est-ce un contrat à :)

- Temps [menu déroulant, modalités :
 - Temps partiel inférieur à 15 heures
 - Temps partiel supérieur à 15 heures
 - Temps complet]

(Comment avez-vous entendu parler du poste que vous occupez actuellement?)

- Canal emploi [menu déroulant, modalités ; une seule réponse possible à la différence de 'moyen de recherche' :

- Par Pôle Emploi (conseiller, annonces sur le site)
- Par d'autres intermédiaires du service public de l'emploi (APEC, mission locale)
- Par un membre de ma famille
- Par un autre étudiant
- Par un(e) ami(e), non étudiant
- Par une association d'anciens élèves
- Par une autre association
- Par un professeur
- Par le Bureau des Stages
- Par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- Par réponse à une annonce, sans aide extérieure
- Par candidature spontanée sans recommandation
- Autre [champ libre]

{Si Canal emploi == 'Par une autre association'}

(Laquelle ?)

- Association canal emploi [champ libre]

(Au moment où vous avez envoyé votre candidature, disposiez-vous d'un contact dans l'entreprise où vous travaillez maintenant ?)

- Contact entreprise [Oui/Non, radio]

{Si Contact entreprise == 'Oui'}

(Quelle était la fonction de cette personne ?)

- Fonction contact [menu déroulant, modalités :
- Un supérieur hiérarchique par rapport au poste offert
- Une personne travaillant aux ressources humaines
- Un autre salarié]

{Si Contact entreprise == 'Oui'}

(Quelle était la nature de votre lien avec cette personne ? Cette personne était :)

- Nature de contact [menu déroulant, modalités :
- Un membre de ma famille
- Un(e) ami(e)
- Un contact obtenu auprès d'un membre de ma famille
- Un contact obtenu auprès de mon université (ancien étudiant, relation d'un enseignant)
- Un contact obtenu auprès d'une relation professionnelle (par exemple, un directeur de stage)
- Un contact obtenu auprès d'une autre personne m'aidant dans ma recherche d'emploi
- Autre (préciser) [champ libre]

5.2. REVENU

Nous allons maintenant évoquer vos sources de revenus.

(Quels sont vos revenus d'activité ? (salaire net mensuel, en cumulant si nécessaire vos différentes activités)

- Salaire [menu déroulant, modalités :

-- 0

-- 1€ - 650€

-- 651€ - 850€

-- 851€ - 1117€

-- 1118€ (SMIC)

-- 1200€

-- 1300€

-- 1400€

-- 1500€

-- 1600€

-- 1700€

--1800€

--1900€

--2000€

--2000€-2200€

--2201€-2400€

--2401€-2600€

--2601€-2800€

--2801€-3000€

-- 3000€-3500€

--3500€-4000€

-- Plus de 4000€

-- Je ne souhaite pas répondre] **(pas pour l'extranet et question non obligatoire)**

(Percevez-vous d'autres sources de revenus, par exemple des allocations ou des aides de votre entourage (famille, amis, partenaire, etc.) ?)

-- Autres sources de revenus, [Oui/Non, radio]

{Si Autres sources de revenus =='Oui'}

(Lesquelles ? (Plusieurs réponses possibles))

- Autres sources de revenus

-- Des allocations sociales (chômage, familiales, RSA, logement) [Oui/non, radio]

-- Des aides de votre entourage (famille, amis, partenaire, etc.) [Oui/non, radio]

-- Autre (précisez) [champ libre]]

{Si Autres sources de revenus =='Oui'}

(Quel montant moyen recevez-vous par mois en allocations et aides de votre entourage ?

(Plusieurs réponses possibles))

- Montant autres sources de revenus [menu déroulant moins de 100 euros/ 100 / 200 / .../
plus de 1000]

6. RESEAU

Nous allons maintenant vous interroger sur votre réseau parmi les étudiants de votre master.
Comme pour toutes les autres questions, votre réponse reste évidemment confidentielle.)

(Au cours de l'année universitaire passée, avez-vous personnellement discuté de votre recherche d'emploi avec :)

- Réseau [menu déroulant avec les noms des participants au programme Frateli suivant le même master :
- Nom [Oui/Non, radio]]
- Pas d'échange avec ces personnes

Nous allons maintenant évoquer votre situation personnelle

7. SITUATION PERSONNELLE

7.1. LOGEMENT

(Où logez-vous ?)

- Logement [menu déroulant, modalités :
- Dans votre famille
- Dans une résidence étudiante
- Dans un foyer ou un internat
- Dans un logement dont vous ou votre famille êtes personnellement propriétaire]

{Si Logement == 'Dans un logement en location ...}

(Vivez-vous...)

- Cohabitation [menu déroulant, modalités :
- Seule(e)
- En couple
- À plusieurs]

7.2. ENFANTS

(Combien d'enfants avez-vous ?)

- Enfants [menu déroulant, modalités :
- 1
- 2 ou plus
- Aucun]

{Si Enfants != 'Aucun'}

(Est-ce que vous vous occupez vous-même de garder vos enfants lorsque vous ne travaillez pas ?)

- Occupation des enfants [menu déroulant, modalités :
 - Tout le temps ou presque
 - Plus de la moitié du temps
 - Moins de la moitié du temps
 - De temps en temps
 - Jamais]

7.3 SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PERE

(Nous allons maintenant évoquer la situation de vos parents.)

(L'année où vous passiez le Bac (ou son équivalent étranger), quelle était la situation professionnelle de votre père ?)

[Menu bouton radio]

- Il travaillait comme salarié d'une entreprise
- Il travaillait dans la fonction publique
- Il travaillait à son compte
- Il ne travaillait pas et cherchait un emploi
- Il ne travaillait pas et ne cherchait pas d'emploi
- Il était en formation
- Il était retraité
- Il était décédé
- Père inconnu

{Si situation professionnelle père IN ('salarié entreprise', 'fonction publique', 'à son compte')}

(Quelle était sa profession ?)

- Profession père [en clair, à préciser]

{Si situation professionnelle père == 'Il ne travaillait pas et cherchait un emploi'}

(Quelle est la profession qu'il souhaitait exercer ?)

- Profession chômage père [en clair, à préciser]

(L'année où vous passiez le Bac (ou son équivalent étranger), quelle était la situation professionnelle de votre mère ?)

[Menu bouton radio]

- Elle travaillait comme salariée d'une entreprise
- Elle travaillait dans la fonction publique
- Elle travaillait à son compte
- Elle ne travaillait pas et cherchait un emploi
- Elle ne travaillait pas et ne cherchait pas d'emploi
- Elle était en formation
- Elle était retraitée
- Elle était décédée
- Mère inconnue

{Si situation professionnelle mère IN ('salarié entreprise', 'fonction publique', 'à son compte')}

(Quelle était sa profession ?)

- Profession mère [en clair, à préciser]

{Si situation professionnelle mère == 'Elle ne travaillait pas et cherchait un emploi'}

(Quelle est la profession qu'elle souhaitait exercer ?)

- Profession chômage mère [en clair, à préciser]

8. PARTIE FRATELI (seulement pour le groupe de traitement)

Nous allons maintenant évoquer votre participation au programme Frateli

(Avez-vous été parrainé(e) par une marraine ou un parrain de Frateli ?)

- Parrain / Marraine [Oui/Non, radio]

{Si Parrain / Marraine == 'Oui'}

(Quand a eu lieu votre premier contact ?)

- Premier contact [menu déroulant, modalités :

-- décembre 2011

-- janvier 2012

-- février 2012

-- mars 2012

-- avril 2012

-- mai 2012

-- juin 2012

-- juillet 2012]

{Si Parrain / Marraine == 'Oui'}

(Qui a initié ce premier contact ?)

- Initiation premier contact [menu déroulant, modalités :

-- L'initiative était prise par mon parrain / ma marraine

-- L'initiative était prise par moi]

~~*{Si Parrain / Marraine == 'Oui'}*~~

~~**(En moyenne, combien de fois avez-vous rencontré votre parrain / marraine par mois ?)**~~

~~- Nombre de rencontres / mois [champ libre, contraindre à 2 chiffres]~~

{Si Parrain / Marraine == 'Oui'}

Au total, combien de fois avez-vous rencontré votre parrain ou votre marraine ?

[menu déroulant, modalités : 0 - 50]

A quelle fréquence avez-vous eu des contacts avec votre parrain ou votre marraine ?

--jamais

--une ou deux fois dans l'année

- une fois tous les 2 mois
- une fois par mois
- une fois toutes les 2 semaines
- une fois par semaine

(Avez-vous assisté aux activités proposées dans le cadre de « Frateli Classique » (café Frateli, visites aux musées etc.) ?)

- Frateli Classique [Oui/Non, radio]

{Si Frateli Classique= oui}

(A combien d'activités proposées dans le cadre de « Frateli Classique » (café Frateli, visites aux musées etc.) avez-vous participer ?)

[menu déroulant, modalités : 0 - 30]

{Si Nombre de candidatures>0}

(Frateli, vous a-t-il donné des contacts auprès des entreprises où vous avez candidaté ?)

- Frateli contacts [Oui/Non, radio]

{Si Nombre d'entretiens>0}

(Frateli vous a-t-il donné des contacts auprès des entreprises où vous avez été reçu en entretien ?)

- Frateli contacts entretien [Oui/Non, radio]

{Si en activité à 5.1}

(Frateli vous a-t-il donné des contacts auprès de l'entreprise qui vous a recruté ?)

- Frateli contacts recrutement [Oui/Non, radio]

Avez-vous d'autres commentaires à ajouter à propos du programme Frateli ?

[champ libre]

Conclusion Extranet

Vos réponses ont bien été enregistrées

Ce questionnaire est désormais terminé.

Merci d'avoir répondu à notre questionnaire.

Nous vous recontacterons une nouvelle fois dans 12 mois afin de mesurer d'éventuels changements dans votre situation.

Vous pouvez à tout moment vous connecter à ce site pour mettre à jour vos coordonnées.

À bientôt,

L'équipe de recherche

Conclusion Enquête téléphonique

Le questionnaire est maintenant terminé, nous vous rappelons que les informations recueillies au moyen du questionnaire d'enquête ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Les données collectées seront confidentielles, traitées de manière anonyme et conservées pendant une période n'excédant pas 10 ans.

Je vous informe que vous pouvez accéder ou rectifier vos réponses en appelant le 03 69 220 100 conformément à la loi informatique et liberté de 1978.

Nous vous recontacterons une nouvelle fois dans 12 mois afin de mesurer d'éventuels changements dans votre situation.

Merci d'avoir répondu à notre questionnaire.

Je vous souhaite une très agréable journée/soirée.

QUESTIONNAIRE FRATELI - Enquête 2 T+24 mois

Version du 26/09/12

- **Page d'accueil Extranet :**

Vous avez participé à l'enquête l'année dernière ?

Vous êtes invités à répondre à notre dernier questionnaire de suivi. Il vous faudra environ 15 minutes pour y répondre, merci d'indiquer ci-dessous l'e-mail et le mot de passe que vous avez choisis lors de votre inscription.

Vous souhaitez reprendre le questionnaire ou modifier vos coordonnées ?

Si vous souhaitez reprendre le questionnaire ou modifier vos coordonnées, merci d'indiquer ci-dessous l'e-mail et le mot de passe que vous avez choisis lors de votre inscription.

- **Introduction enquête téléphonique :**

Bonjour, Michel(le) Roman, Edfield.

Il y a un an, vous avez accepté de répondre à une enquête de l'Ecole d'Economie de Paris concernant votre situation professionnelle.

Nous vous en remercions et nous aimerions aujourd'hui savoir comment a évolué votre situation.

Voudriez-vous donc répondre à quelques questions ?

INFORMATION D'IDENTIFICATION ET DE CONTACT

Nous voudrions tout d'abord vous inviter à mettre à jour vos coordonnées.

ADRESSE

(Où habitez-vous en ce moment ?)

- Numéro de voie [optionnel]
- Intitulé de voie [obligatoire si 'Complément d'adresse' est vide]
- Complément d'adresse [optionnel]
- Code postal
- Commune [apparaît en fonction du code postal]

TELEPHONE

(Quels sont vos numéros de téléphone ? Veuillez saisir au moins un numéro (de 0 à 15 chiffres))

[Contraindre à au moins un champ non vide]

[Vérifier le format des numéros : 10 chiffres, commençant par 0...]

- Numéro fixe
- Numéro portable
- Autre numéro

ADRESSES ELECTRONIQUES

(Quelles sont vos adresses électroniques ?)

[2 champs par défaut plus bouton pour ajouter des champs supplémentaires, jusqu'à 5]

[Contrôle du format + contraindre au moins une adresse à être non vide]

1. PARCOURS UNIVERSITAIRE

Nous allons évoquer votre parcours universitaire depuis l'année scolaire 2010-2011

1.1 En 2010-2011, vous étiez inscrit en master 2. Avez-vous validé ce diplôme ?

- Oui
- Non

1.1.1 Quand avez-vous validé ce diplôme? (si 1.1=oui)

- Mois [menu déroulant : janvier-décembre]

- Année [menu déroulant 2011-2014]

1.1.2 Avec quelle mention ? (si 1.1=oui) [menu déroulant : sans mention, assez bien, bien, très bien]

1.2 En 2011-2012, avez-vous continué vos études ?

- Oui
- Non

1.2.1 Quand avez vous validé ou allez vous valider le diplôme préparé en 2011-2012 ? (si 1.2=oui)

- Mois [menu déroulant janvier-décembre]

- Année [menu déroulant 2011-2014]

1.2.2 Avec quelle mention ? (si 1.2=oui) [menu déroulant : sans mention, assez bien, bien, très bien, diplôme pas encore validé]

1.3 Cette année universitaire (2012-2013), poursuivez-vous des études (licence, master, doctorat ou autre) ?

- Oui
- Non

1.3.1 Pourquoi poursuivez-vous vos études ? (si 1.3=oui)

- J'ai souhaité changer d'orientation
- Je ne me sentais pas prêt à (r)entrer dans le marché du travail
- Je voulais compléter ma formation antérieure
- Je voulais faire un doctorat
- Je voulais me préparer pour réussir un concours
- Autre (précisez)

1.3.2 Quel diplôme préparez-vous ? (si 1.3=oui) [champ libre]

2. SITUATION PROFESSIONNELLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Nous allons maintenant évoquer votre situation professionnelle au cours des 12 derniers mois.

2.1 Au cours des 12 derniers mois, combien de mois avez-vous travaillé (emploi, stage ...)?

[menu déroulant 0-12]

2.2 Au total, combien d'emplois différents (stages, CDD, autres....) avez-vous occupés ? (si 2.1>0)

[menu déroulant 1-10]

Parmi ces emplois : (*contraindre 2.2= 2.2.1+....+2.2.4*)

2.2.1 Combien de CDI ? [menu déroulant 0-10]

2.2.2 Combien de CDD ? [menu déroulant 0-10]

2.2.3 Combien de stages rémunérés? [menu déroulant 0-10]

2.2.4 Combien de stages non rémunérés? [menu déroulant 0-10]

2.3 Avez-vous eu une offre d'emploi à la suite d'un stage ? (si 2.2.3 ou 2.2.4 >1)

- Oui
- Non

2.3.1 Avez-vous accepté cette offre d'emploi ? (si 2.3= oui)

- Oui
- Non

Nous allons maintenant évoquer votre situation professionnelle actuelle.

2.4 Quelle est votre situation professionnelle (principale) actuelle ?

- J'exerce une profession, à mon compte ou comme salarié (même à temps partiel)
- J'aide un membre de ma famille dans son travail même sans être rémunéré
- Je suis apprenti(e), élève-fonctionnaire, intérimaire, etc.
- Je suis stagiaire rémunéré
- Je suis stagiaire non rémunéré
- Je suis au chômage (je ne travaille pas et je cherche un emploi)
- Je suis étudiant(e), en formation
- Je ne travaille pas et je ne cherche pas d'emploi

2.4.1 Ce stage peut-il déboucher sur une embauche en CDD ou CDI ? (si 2.4= stagiaire rémunéré » ou « stagiaire non rémunéré »)

- Non
- Oui
- Peut-être

3. A - SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

BLOC 3.A : Si 2.4 = profession, aide membre de la famille, apprenti, stagiaire rémunéré ou non

Nous allons vous poser une série de questions sur votre activité actuelle. Si vous en avez plusieurs, répondez seulement en référence à votre occupation principale (activité qui vous occupe le plus de temps.)

3.1 En quelle année et à quel mois a débuté cet emploi ?

- Mois [menu déroulant : janvier-décembre]
- Année [menu déroulant 2000-2012]

3.2 Dans quel secteur travaillez-vous ?

- Public
- Privé

3.3 Avez-vous le statut de cadre ?

- Oui
- Non

3.4 Dans quel domaine d'activité travaillez-vous ?

- Agriculture - Agroalimentaire
- Art-culture-audiovisuel
- BTP-Architecture
- Commerce
- Défense publique-sécurité
- Droit-sciences politiques
- Economie-gestion-finance
- Enseignement - Recherche
- Environnement-aménagement-propreté
- Formations générales et polyvalentes
- Hôtellerie-restauration-tourisme
- Industries
- Information-communication
- Lettres-langues-sciences humaines
- Santé-social-soins esthétiques
- Sciences-informatique
- Sport
- Transport

3.5 Quel type de contrat avez-vous ?

- Contrat à durée indéterminée (CDI) (fonctionnaires inclus)
- Contrat à durée déterminée (CDD) (autre que saisonnier)
- Contrat saisonnier
- Contrat d'intérim ou de travail temporaire
- Contrat en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Contrat de stage
- Contrat doctoral
- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
- Autre (précisez en clair) [champ libre]

3.5.1 Quelle est la durée de ce contrat ? (si 3.5!=CDI)

- Moins de trois mois
- Entre trois et moins de six mois
- Entre six mois à moins d'un an
- Entre 1 an et plus

3.6 Est-ce un contrat à :

- Temps partiel inférieur à 20 heures
- Temps partiel supérieur à 20 heures
- Temps complet

3.7 Par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ?

- Par Pôle Emploi (conseiller, annonces sur le site)
- Par d'autres intermédiaires du service public de l'emploi (APEC, mission locale)
- Par un contact rencontré lors d'une expérience professionnelle passée
- Par un membre de ma famille
- Par un autre étudiant
- Par un(e) ami(e), non étudiant
- Par une association d'anciens élèves
- Par une autre association [champ libre]
- Par un professeur
- Par le Bureau des Stages
- Par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- Par un autre contact à l'université (UFR, secrétariat pédagogique....)
- Par réponse à une annonce, sans aide extérieure
- Par candidature spontanée sans recommandation
- Autre [champ libre]

3.8 Au moment où vous avez envoyé votre candidature, disposiez-vous d'un contact dans l'entreprise où vous travaillez maintenant ?

- Oui
- Non

3.8.1 Quelle était la fonction de cette personne ? (si 3.8 = oui)

- Un supérieur hiérarchique par rapport au poste offert
- Une personne travaillant aux ressources humaines
- Un autre salarié

3.8.2 Quelle était la nature de votre lien avec cette personne ? Cette personne était : (si 3.8 = oui)

- Un membre de ma famille
- Un(e) ami(e)
- Un contact obtenu auprès d'un membre de ma famille
- Un contact obtenu auprès de mon université (ancien étudiant, relation d'un enseignant)
- Un contact obtenu auprès d'une relation professionnelle (par exemple, un directeur de stage)
- Un contact obtenu auprès d'une autre personne m'aidant dans ma recherche d'emploi
- Autre (préciser) [champ libre]

3.9 Quel est votre salaire ou revenu net mensuel en euros (primes y compris) ?

- 0
- 1€ - 650€
- 651€ - 850€
- 851€ - 1117€
- 1118€ (SMIC)
- 1200€
- 1300€
- 1400€
- 1500€
- 1600€
- 1700€
- 1800€
- 1900€
- 2000€
- 2000€-2200€
- 2201€-2400€
- 2401€-2600€
- 2601€-2800€
- 2801€-3000€
- 3000€-3500€
- 3500€-4000€
- Plus de 4000€
- Je ne souhaite pas répondre (pas pour l'extranet et question non obligatoire)

3.10 Avez-vous d'autres revenus d'activité (vacation, intérim, petits boulots...) ?

Mêmes modalités qu'en 4.2

3. B – DERNIERE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

BLOC 3.B : si 2.4 = au chômage, étudiant ou ne travaille pas et 2.1>0

Nous allons vous poser une série de questions sur votre dernière expérience professionnelle (qu'il s'agisse d'un emploi standard, d'un stage ou d'une période d'apprentissage). Si vous avez eu plusieurs expériences professionnelles l'année dernière, répondez pour celle qui a duré le plus longtemps.

3.1 En quelle année et à quel mois a débuté cet emploi ?

- Mois [menu déroulant : janvier-décembre]

- Année [menu déroulant 2000-2012]

3.2 En quelle année et à quel mois a terminé cet emploi ?

- Mois [menu déroulant : janvier-décembre]

- Année [menu déroulant 2000-2012]

3.3 Dans quel secteur travailliez-vous ?

- Public
- Privé

3.4 Aviez-vous le statut de cadre ?

- Oui
- Non

3.5 Dans quel domaine d'activité travailliez-vous ?

- Agriculture - Agroalimentaire
- Art-culture-audiovisuel
- BTP-Architecture
- Commerce
- Défense publique-sécurité
- Droit-sciences politiques
- Economie-gestion-finance
- Enseignement - Recherche
- Environnement-aménagement-propreté
- Formations générales et polyvalentes
- Hôtellerie-restauration-tourisme
- Industries
- Information-communication
- Lettres-langues-sciences humaines
- Santé-social-soins esthétiques
- Sciences-informatique
- Sport
- Transport

3.6 Quel type de contrat aviez-vous ?

- Contrat à durée indéterminée (CDI) (fonctionnaires inclus)
- Contrat à durée déterminée (CDD) (autre que saisonnier)
- Contrat saisonnier
- Contrat d'intérim ou de travail temporaire
- Contrat en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Contrat de stage
- Contrat doctoral
- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
- Autre (précisez en clair) [champ libre]

3.6.1 Quelle était la durée de ce contrat ? (si 3.6 != CDI)

- Moins de trois mois
- Entre trois et moins de six mois
- Entre six mois à moins d'un an
- Entre 1 an et plus

3.7 Était-ce un contrat à :

- Temps partiel inférieur à 20 heures
- Temps partiel supérieur à 20 heures
- Temps complet

3.8 Par quel moyen aviez-vous trouvé cet emploi ?

- Par Pôle Emploi (conseiller, annonces sur le site)
- Par d'autres intermédiaires du service public de l'emploi (APEC, mission locale)
- Par un contact rencontré lors d'une expérience professionnelle passée
- Par un membre de ma famille
- Par un autre étudiant
- Par un(e) ami(e), non étudiant
- Par une association d'anciens élèves
- Par une autre association [champ libre]
- Par un professeur
- Par le Bureau des Stages
- Par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- Par un autre contact à l'université (UFR, secrétariat pédagogique....)
- Par réponse à une annonce, sans aide extérieure
- Par candidature spontanée sans recommandation
- Autre [champ libre]

3.9 Au moment où vous aviez envoyé votre candidature, disposiez-vous d'un contact dans l'entreprise où vous travailliez ?

- Oui
- Non

3.9.1 Quelle était la fonction de cette personne ? (si 3.9= oui)

- Un supérieur hiérarchique par rapport au poste offert
- Une personne travaillant aux ressources humaines
- Un autre salarié

3.9.2 Quelle était la nature de votre lien avec cette personne ? Cette personne était : (si 3.9= oui)

- Un membre de ma famille
- Un(e) ami(e)
- Un contact obtenu auprès d'un membre de ma famille
- Un contact obtenu auprès de mon université (ancien étudiant, relation d'un enseignant)
- Un contact obtenu auprès d'une relation professionnelle (par exemple, un directeur de stage)
- Un contact obtenu auprès d'une autre personne m'aidant dans ma recherche d'emploi
- Autre (préciser) [champ libre]

3.10 Quel était votre salaire ou revenu net mensuel en euros (primes y compris) ?

- 0
- 1€ - 650€
- 651€ - 850€
- 851€ - 1117€
- 1118€ (SMIC)
- 1200€
- 1300€
- 1400€
- 1500€
- 1600€
- 1700€

- 1800€
- 1900€
- 2000€
- 2000€-2200€
- 2201€-2400€
- 2401€-2600€
- 2601€-2800€
- 2801€-3000€
- 3000€-3500€
- 3500€-4000€
- Plus de 4000€
- Je ne souhaite pas répondre (pas pour l'extranet et question non obligatoire)

3.11 Actuellement, avez-vous des revenus d'activité ? (en cumulant si nécessaire vos différentes activités...)

Mêmes modalités qu'en 3.10.

3. C – SANS ACTIVITES PRO DEPUIS 12 MOIS

BLOC 3.C : si 2.4 = au chômage, étudiant ou ne travaille pas et 2.1=0

[Contrôle de cohérence des filtres : tout le monde doit remplir soit 3A, soit 3B, soit 3C, et jamais plus d'un bloc]

Actuellement, avez-vous des revenus d'activité ? (en cumulant si nécessaire vos différentes activités...)

- 0
- 1€ - 650€
- 651€ - 850€
- 851€ - 1117€
- 1118€ (SMIC)
- 1200€
- 1300€
- 1400€
- 1500€
- 1600€
- 1700€
- 1800€
- 1900€
- 2000€
- 2000€-2200€
- 2201€-2400€
- 2401€-2600€
- 2601€-2800€
- 2801€-3000€
- 3000€-3500€
- 3500€-4000€
- Plus de 4000€
- Je ne souhaite pas répondre (pas pour l'extranet et question non obligatoire)

4 AUTRE REVENUS

4.1 Percevez-vous d'autres sources de revenus, par exemple des allocations ou des aides de votre entourage (famille, amis, partenaire, etc.) ?

- Oui
- Non

Lesquelles ? (Si 4.1=oui)

4.1.1 Des allocations sociales (chômage, familiales, RSA, logement)

- Oui
- Non

4.1.2 Des aides de votre entourage (famille, amis, partenaire, etc.)

- Oui
- Non

4.1.3 Une bourse

- Oui
- Non

4.1.4 Autre (précisez) [champ libre]

4.2 Quel montant moyen recevez-vous par mois en allocations et aides de votre entourage ? (Si 4.1 = oui)

- moins de 100€
- 100€
- 200€
- 300€
- 400€
- 500€
- 600€
- 700€
- 800€
- 900€
- 1000€
- plus de 1000€
- Je ne souhaite pas répondre (pas pour l'extranet et question non obligatoire)

5. RECHERCHE D'EMPLOI AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Nous allons maintenant évoquer votre recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois.

Au cours des 12 derniers mois :

5.1 (Combien de candidatures avez-vous déposées au total ?)

Nombre de candidatures [champ libre, contraindre à 2 chiffres = stages+emploi rémunéré]

5.1.1 (Combien de candidatures avez-vous faites pour des stages (d'une durée de plus de 3 mois) ?)

Nombre de candidatures stages [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

5.1.2 (Combien de candidatures avez-vous faites pour un emploi rémunéré (hors stage) ?)

Nombre de candidatures emploi rémunéré [champ libre, contraindre à 2 chiffre = CDI +CDD]

5.1.2.1 (Combien de candidatures avez-vous faites pour des postes en CDI ?)

Nombre de candidatures CDI [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

5.1.2.2 (Combien de candidatures avez-vous faites pour des postes en CDD ?)

Nombre de candidatures CDD [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

5.2 (auprès de combien d'agences d'intérim vous êtes-vous inscrit(e) ?)

Nombre d'inscriptions d'agences d'intérim [champ libre, contraindre à 2 chiffres]

5.3 (En moyenne sur la période de novembre 2011 à mars 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

Temps consacré novembre-mars [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

5.4 (En moyenne sur la période d'avril à juin 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

Temps consacré avril-juin [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

5.5 (En moyenne sur la période de juillet à septembre 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

Temps consacré juillet-septembre [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

5.6 (En moyenne depuis octobre 2012, combien d'heures par semaine avez-vous consacrées à chercher un emploi ?)

Temps consacré octobre- [menu déroulant, modalités : 0 - 20]

5.7 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous mobilisé les canaux suivants dans votre recherche d'emploi ? : [Sous forme de tableau : Oui/Non]

Recours canaux

- votre réseau de relations familiales ou amicales
- des associations d'élèves ou d'anciens élèves-
- l'université (bureau d'aide à l'insertion professionnelle, entreprises partenaires)
- les entreprises où on a fait des stages
- votre réseau de contacts rencontrés lors d'expériences professionnelles passées
- des candidatures spontanées
- des annonces (presse, radio, internet)

- une agence d'intérim
- Pôle Emploi
- l'APEC
- un réseau social professionnel (Viadeo, LinkedIn....)

6. SITUATION PERSONNELLE

Nous allons maintenant évoquer votre situation personnelle

6.1 Où logez-vous ?

- Dans votre famille
- Dans une résidence étudiante
- Dans un foyer ou un internat
- Dans un logement en location
- Dans un logement dont vous ou votre famille êtes personnellement propriétaire

6.1.1 Vivez-vous... (si 6.1= dans un logement en location ou logement propriétaire)

- seul(e)
- en couple
- à plusieurs

6.2 Combien d'enfants avez-vous ?

- 1
- 2 ou plus
- Aucun

6.2.1 Est-ce que vous vous occupez vous-même de garder vos enfants lorsque vous ne travaillez pas ? (si 6.2 >0)

- Tout le temps ou presque
- Plus de la moitié du temps
- Moins de la moitié du temps
- De temps en temps
- Jamais

7. FRATELI

Si Frateli = « oui »

7.1 (Avez-vous été parrainé(e) par une marraine ou un parrain de Frateli ?)

Parrain / Marraine [Oui/Non, radio]

7.1.1 Avez-vous été en contact avec votre parrain ou votre marraine au cours des 12 derniers mois ?
(si 7.1 =oui) [Oui/Non, radio]

7.2 Etes vous toujours en contact avec d'autres personnes rencontrées grâce au programme Frateli (autre parrain, autre filleul, coach) ?

[Oui/Non, radio]

7.3 Avez-vous eu des contacts auprès d'entreprises grâce à Frateli ? [Oui/Non, radio]

7.3.1 Grâce à..... (si 7.3 = oui)

- Votre parrain ou votre marraine
- Une personne rencontrée lors des activités Frateli
- Une personne du réseau Frateli

7.3.2 Avez-vous été reçu en entretien auprès de ces entreprises ? (si 7.3 = oui)

[Oui/Non, radio]

7.3.3 Avez-vous été recruté dans une de ces entreprises ? (si 7.3 = oui)

[Oui/Non, radio]

7.4 Si le programme Frateli avait été payant, combien auriez vous été prêt à payer pour y participer ? (en euros)

[champ libre, contraindre à 4 chiffres]

7.5 Avez-vous d'autres commentaires à ajouter à propos du programme Frateli ?

[champ libre]

- **Conclusion Extranet**

**Vos réponses ont bien été enregistrées
Ce questionnaire est désormais terminé.**

Merci d'avoir répondu chaque année à nos questionnaires.

À bientôt,

L'équipe de recherche

- **Conclusion Enquête téléphonique**

Le questionnaire est maintenant terminé, c'était le dernier dans le cadre de notre étude sur l'insertion professionnelle après un master 2. Merci d'avoir répondu à tous nos questionnaires.

Nous vous rappelons que les informations recueillies au moyen du questionnaire d'enquête ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Les données collectées seront confidentielles, traitées de manière anonyme et conservées pendant une période n'excédant pas 10 ans.

Je vous informe que vous pouvez accéder ou rectifier vos réponses en appelant le 03 69 220 100 conformément à la loi informatique et liberté de 1978.

Merci d'avoir répondu à notre questionnaire.

Je vous souhaite une très agréable journée/soirée.

ANNEXE E : GRILLE D'ENTRETIEN DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PARRAINS

ENTRETIEN QUALITATIF AVEC LES PARRAINS DE FRATELI

Grille d'entretien

INTRO

- **Caractéristiques du parrain**
 - Quel est votre profession ?
 - Dans quelle entreprise travaillez-vous ?
 - Depuis quand ?
 - Quelle est votre formation ? Avez-vous été à l'Université ?
- **Motivation à devenir parrain**
 - Pourquoi êtes-vous parrain ?
 - Comment êtes vous devenu parrain ?
 - Avez-vous déjà été parrain ?
 - Quelles étaient vos attentes initiales du parrainage ?
 - Que pensiez-vous apporter à votre filleul ?

DEROULE

- **Intensité du parrainage**
 - Combien de contact ?
 - Combien de fois ?
 - Sous quelle forme ?
 - Combien de temps duraient ces échanges ?
 - Quel était le contenu des échanges ?
 - Qui a initié le 1^{er} contact ? Et les autres ?
 - 1^{er} contact : tôt/ tard/
 - Fréquence de contacts : de plus en plus ou de moins en moins fréquents au cours de l'année
- **Qualité du match**
 - Connaissez-vous la formation de votre filleul ?
 - Aviez-vous des connaissances pour l'aider dans son projet professionnel ?
- **Quel type d'aide ?**
 - Réseau
 - Motivation (lutte contre la procrastination)
 - Orientation
 - Méthodologique

Changement dans la méthode de recherche d'emploi de l'étudiant ? Impression d'avoir fait changer quelque chose ?

- **Relation avec Frateli**

- Avez-vous eu des contacts avec Frateli pendant le parrainage ?
- Avez-vous bénéficié de soutien de utils apportés par Frateli ?
- Autre contact avec d'autres filleuls ?

CCL

- **Bilan sur la relation**

- Savez-vous ce qu'est devenu votre filleul ?
- Êtes-vous toujours en contact avec votre filleul ?
- Au final, avez-vous apporté quelque chose à votre filleul ?
- Auriez-vous quelque remarque à ajouter ?

Echantillonnage

Tirage stratifié d'une quinzaine de parrain

- Domaine pro recherché
- Université
- Qualité de la relation
- Même ville
- Déjà parrain pour la cohorte 1

BIBLIOGRAPHIE

Behaghel, L., Crépon, B., Gurgand, M., et Le Barbanchon, T. (2012). “Please Call Again : Correcting Non-Response Bias in Treatment Effect Models”. *IZA Discussion Paper*, 6751.

Bettinger, E. et Baker, R. (2011). “The Effects of Student Coaching in College : An Evaluation of a Randomized Experiment in Student Mentoring”. NBER Working Paper 16881, National Bureau of Economic Research, Inc.

Cahuc, P., Crepon, B., Fremigacci, F., et Zamora, P. (2014). “Programme d’accompagnement des étudiants décrocheurs de l’enseignement supérieur”.

Campbell, T. A. et Campbell, D. E. (1997). “Faculty/Student Mentor Program : Effects on Academic Performance and Retention”. *Research in Higher Education*, 38(6), p. 727–742.

Cappellari, L. et Tatsiramos, K. (2011). “Friends’ Networks and Job Finding Rates”. Discussion Papers in Economics 11/40, Department of Economics, University of Leicester.

Crisp, G. et Cruz, I. (2009). “Mentoring College Students : A Critical Review of the Literature Between 1990 and 2007”. *Research in Higher Education*, 50(6), p. 525–545.

Frateli (2013). *Rapport d’activité 2012*. Association Frateli.

- Granovetter, M. (1995). *Getting a Job : A Study of Contacts and Careers*. University of Chicago Press.
- Granovetter, M. S. (1973). “The Strength of Weak Ties”. *American journal of sociology*, p. 1360–1380.
- Holzer, H. J. (1988). “Search Method Use by Unemployed Youth”. *Journal of Labor Economics*, 6(1), p. 1–20.
- Hu, S. et Ma, Y. (2010). “Mentoring and Student Persistence in College : A Study of the Washington State Achievers Program”. *Innovative Higher Education*, 35(5), p. 329–341.
- INSEE (2013). *Formations et emploi – Insee références – Édition 2013*. INSEE, Paris.
- Ioannides, Y. M. et Loury, L. D. (2004). “Job Information Networks, Neighborhood Effects, and Inequality”. *Journal of Economic Literature*, 42(4), p. 1056–1093.
- Lin, N. (1999). “Social Networks and Status Attainment”. *Annual review of sociology*, p. 467–487.
- Lopez, A. et Thomas, G. (2006). “L’insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles”. *Données sociales, La Société Française*, p. 293–305.
- Margolis, D. et Simonnet, V. (2004). “Filières éducatives, réseaux et réussite professionnelle”. *Economie & prévision*, (3), p. 113–129.
- Montgomery, J. D. (1991). “Social Networks and Labor-Market Outcomes : Toward an Economic Analysis”. *American Economic Review*, 81(5), p. 1407–18.
- Mortensen, D. T. et Vishwanath, T. (1995). “Personal Contacts and Earnings : It is who you Know !”. *Labour Economics*, 2(1), p. 103–104.

- Munshi, K. (2003). “Networks in the Modern Economy : Mexican Migrants in the U. S. Labor Market”. *The Quarterly Journal of Economics*, 118(2), p. 549–599.
- Sandner, M. (2013). “Quasi-Experimental Evaluation of a Student Mentoring Program”. Technical report, Diskussionspapiere der Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät, Universität Hannover.
- Scrivener, S. et Weiss, M. J. (2009). “More Guidance, Better Results? Three-Year Effects of an Enhanced Student Services Program at Two Community Colleges”. *New York : MDRC*.
- Yakubovich, V. (2005). “Weak Ties, Information, and Influence : How Workers Find Jobs in a Local Russian Labor Market”. *American Sociological Review*, 70(3), p. 408–421.

LISTE DES TABLEAUX

1.1	Effectifs de l'expérimentation	17
1.2	Effectifs de l'expérimentation par université	17
1.3	Taux de réponse aux enquêtes	20
2.1	Comparaison avec la population totale d'étudiants de Master 2 en 2010-2011	24
2.2	Comparaison des groupes formés par le tirage au sort : caractéris- tiques personnelles	26
2.3	Comparaison des groupes formés par le tirage au sort : recherche d'emploi	28
3.1	Participation aux trois axes du programme Frateli Université	30
3.2	Description des parrains	31
4.1	Impact du programme sur la recherche d'emploi (1/2)	43
4.2	Impact du programme sur la recherche d'emploi (2/2)	46
4.3	Impact du programme sur l'insertion professionnelle	47
4.4	Impact du programme sur la situation d'activité	50
4.5	Impact du programme sur la probabilité d'être en emploi pour diffé- rentes populations d'étudiants (cohortes 1 et 2)	53
4.6	Impact du programme sur les revenus mensuels d'activité (en euros) pour différentes populations d'étudiants (cohortes 1 et 2)	55

4.7 Impact du programme sur l'insertion professionnelle : bornes prenant en compte les différences de taux de réponse	57
4.8 Les différentes sources de données utilisées	63
4.9 Effets marginaux des caractéristiques des participants sur la probabilité de répondre aux enquêtes de suivi	68
4.10 Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la première enquête de suivi : caractéristiques personnelles	70
4.11 Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la première enquête de suivi : recherche d'emploi	71
4.12 Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la deuxième enquête de suivi : caractéristiques personnelles	72
4.13 Comparaison des groupes formés par le tirage au sort après réponse à la deuxième enquête de suivi : recherche d'emploi	73

LISTE DES FIGURES

4.1	Taux de réponse à la première enquête de suivi en fonction du nombre d'appels	66
4.2	Taux de réponse à la deuxième enquête en fonction du nombre d'appels	67

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern. Some are solid, some are dashed, and they are in different colors.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr